



Հարգելի՛ ընթերցող.



**ԵՐԵՎԱՆԻ ՊԵՏԱԿԱՆ ՀԱՄԱԼՍԱՐԱՆ
ՀԱՅԱԳԻՏԱԿԱՆ ՀԵՏԱԶՈՏՈՒԹՅՈՒՆՆԵՐԻ ԻՆՍՏԻՏՈՒՏ**

**UNIVERSITÉ D'ÉTAT D'EREVAN
INSTITUT DES ÉTUDES ARMÉNOLOGIQUES**

**ՀԱՄԻԴՅԱՆ ԿՈՏՈՐԱԾՆԵՐԸ
ՖՐԱՆՍԻԱՑԻ ԺԱՄԱՆԱԿԱԿԱԻՑՆԵՐԻ
ՀՐԱՊԱՐԱԿԱՅԻՆ ԵԼՈՒՅԹՆԵՐՈՒՄ**

**LES MASSACRES HAMIDIENS À
TRAVERS LE PRISME DES
CONFÉRENCES DES
CONTEMPORAINES FRANÇAIS**

*Աշխատասիրությամբ՝
Պողոսյան Վարուժանի*

*Textes réunis et présentés par
Poghosyan Varoujean*

**ԵՐԵՎԱՆ
ԵՊՀ ՀՐԱՏԱՐԱԿԶՈՒԹՅՈՒՆ
2013**

**Erevan
ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'ÉTAT D'EREVAN
2013**

ՀՏԴ 93199

ԳՄԴ 63.3

Հ 209

Հրատարակվում է ԵՊՀ հայագիտական
հետազոտությունների ինստիտուտի որոշմամբ

Հ 209 Համիդյան կոտորածները ֆրանսիացի ժամանակակիցների
հրապարակային ելույթներում / Աշխատասիրությամբ՝
Վարուժան Պողոսյանի .– Եր.: ԵՊՀ հրատ., 2013 .– 176 էջ:

Ժողովածուն ընդգրկում է XIX դարի 90-ական թվականներին ֆրանսիացի գործիչների հրապարակային ելույթները՝ նվիրված Օսմանյան կայսրությունում սանձազերծված համիդյան կոտորածներին: Հեղինակների թվում են ականավոր պատմաբաններ Ալբեր Վանդալը, Անատոլ Լերուա-Բոլիոն և այլք, որոնց գերակշռող մասը բացահայտել է արևմտահայության զանգվածային բնաջնջումը պետական քաղաքականության մակարդակով և անարգանքի սյանը գամել կոտորածների կազմակերպիչ Աբդուլ Համիդ II-ին:

Կազմի երեսին Ալբեր Վանդալի (ձախից) և Անատոլ Լերուա-Բոլիոյի (աջից) դիմանկարներն են:

Sur la couverture : Albert Vandal (à gauche) et Anatole Leroy-Beaulieu (à droite).

ՀՏԴ 93199

ԳՄԴ 63.3

ISBN 978-5-8084-1804-2

© ԵՊՀ հրատ., 2013

© Վ. Պողոսյան, 2013

En guise de préface

Les massacres hamidiens des années 1890 ont suscité une vive indignation parmi les hommes politiques, intellectuels et religieux de différents pays d'Europe Occidentale, ainsi que de Russie. La France n'a pas été une exception ; le retentissement des massacres s'est fait ici sentir beaucoup plus forte que dans les autres pays. Comme l'a remarqué à titre juste Frédéric Macler (1869-1938), historien français, « l'écho de ces horreurs, parvenu en Europe », a trouvé « plus de retentissement en France qu'ailleurs, grâce à quelques Français généreux, qui se firent les avocats du peuple arménien »¹. Cela a été constaté aussi par l'un des hommes politiques arméniens².

Parmi les défenseurs du peuple arménien habitant l'Empire ottoman et voué à une impitoyable extermination à la limite du XIX^e-XX^e siècles, je voudrais citer les noms des diplomates français, accrédités dans ce fameux empire, comme Paul Cambon, Ambassadeur de France à Constantinople, Gustave Meyrier, Alphonse Cillière et d'autres ; des hommes politiques, Jean Jaurès, le comte Albert de Mun, Denys Cochin ; des écrivains, Anatole France, Séverine ; des religieux, le Père Charmetant, l'abbé Pisani, ; des juristes, Max Choublier, Albéric Cahuet, Ernest Lémonon ; ainsi que ceux des historiens, d'ailleurs assez éminents, comme Albert Vandal, Anatole Leroy-Beaulieu, Edouard Driault, le baron Bernard Carra de Vaux. Ces derniers ont relaté et discuté de positions impartiales le

¹ Macler F. La nation arménienne. Son passé, ses malheurs. Paris, 1924. P. 45.

² Tasnapetyan H. « Propagande européenne » (1899-1906) // « Azdak ». 1983. N 48. P. 972 (en arménien).

processus des massacres hamidiens, en avançant des explications scientifiques, qui sont en relation principalement avec leurs causes, avec la politique étatique d'Abdülhamid II, le sort des peuples opprimés, et surtout des Arméniens, ainsi qu'avec le rôle de l'Empire ottoman et la place qu'il devait occuper à partir de cette époque dans l'équilibre européen. Certes, leurs interprétations incomplètes, parfois incompatibles entre elles, et même discutables, ont été conditionnées par différentes causes : tout d'abord il faut prendre en considération une circonstance primordiale, celle de leur compétence non entière, les différences entre leurs orientations politiques et leurs perceptions des événements. Il ne faut pas omettre non plus leur dépendance de la politique étatique turcophile de la III^e République, ce qui a certainement laissé son empreinte ineffaçable sur leurs approches.

Les vues des auteurs cités ont été reflétées, d'ailleurs de la manière la plus évidente, non seulement dans leurs livres³, mais aussi dans les conférences que quelques-uns d'entre eux n'ont pas hésité à organiser en France dans la seconde moitié des années 1890. En tenant compte de l'importance de leurs conférences, dont les textes ont été publiés en France à la fin du XIX^e siècle, nous avons résolu de les ressembler dans ce volume. Non seulement des historiens, comme A. Vandal, A. Leroy-Beaulieu, B. Carra de Vaux, P. Coulbaut, mais aussi l'abbé Pisani, figurent parmi ces auteurs.

Sans entrer dans les détails, je ne me bornerai ci-dessus qu'à interpréter quelques circonstances qui sont en relation avec les approches des orateurs de ces conférences.

Tout d'abord, je voudrais souligner un fait très important, à savoir que nombre de ces orateurs, surtout les historiens, ont dévoilé

³ Voir par exemple *Choublier M.* La question d'Orient depuis le traité de Berlin. Étude d'histoire diplomatique. Paris, 1897 ; *Driault E.* La question d'Orient depuis ses origines jusqu'à nos jours. Paris, 1898 ; *Cahuet A.* La question d'Orient dans l'histoire contemporaine (1821-1905). Paris, 1905 ; *Lémonon E.* L'Europe et la politique britannique (1882-1911). Deuxième édition, revue et corrigée. Paris, 1912.

de la manière la plus convaincante le rôle néfaste et décisif du gouvernement ottoman, et surtout celui d'Abdülhamid II dans l'organisation de ces massacres dont presque 300000 Arméniens de l'Empire ottoman sont tombés victimes. Albert Vandal a le mérite de le qualifier pour la première fois dans l'histoire de « sultan rouge ». Il est indispensable de souligner que la politique étatique est l'une des composantes la plus essentielle du phénomène du génocide. À vrai dire, elle est parmi celles qui sont devenues l'objet de controverses : quelques éminents spécialistes du phénomène des meurtres collectifs, surtout Leo Kuper et Israël Charny et d'autres théoriciens, ne partagent pas ce point de vue⁴. Or, la plupart des spécialistes du phénomène du génocide ont avancé des explications, à mon avis, beaucoup plus convaincantes ; ils considèrent et la politique étatique et l'intentionnalité de la part de l'État comme des composantes décisives du génocide, qui distinguent strictement celui-ci des autres meurtres collectifs⁵.

⁴ *Kuper L.* Genocide. Its Political Use in the Twentieth Century. New Haven and London, 1982 ; *Charny I.* Démocide : vers un nouveau concept global. Présentation des travaux de R.J. Rummel // Le livre noir de l'humanité. Encyclopédie mondiale des génocides. Sous la direction de Israël Charny. Toulouse, 2001. P. 45-48. Voir aussi *Shaw M.* War and Genocide. Organized Killing in Modern Society. Cambridge, 2005. P. 44-45, 47 ; *idem*: What is Genocide? Cambridge 2007. P. 154-155.

⁵ *Fein H.* Accounting for Genocide. National Responses and Jewish Victimization during the Holocaust. New York, London, 1979. P. 7 ; *Harff B.* The Etiology of Genocide // Genocide and the Modern Age. Etiology and Case Studies of Mass Death. Edited by I. Wallimann and M.N. Dobkowski. New York, 1987. P. 48 ; *idem*: Recognizing Genocides and Politicides // Genocide Watch. Edited by Helen Fein. New Haven, London, 1992. P. 27-29 ; *Chalk F. & Jonassohn K.* The History and Sociology of Genocide. Analyses and Case Studies. New Haven & London, 1990. P. 23, 26 ; *Melson R.* Revolution and Genocide. On the Origins of the Armenian Genocide and the Holocaust. Chicago and London, 1992. P. 26 ; *Ternon Y.* L'État criminel. Les génocides au XX^e siècle. Paris, 1995. P. 65-78 ; *Horowitz I.L.* Taking

Autrement dit, nombre d'historiens français de la fin du XIX^e siècle ont contribué à qualifier de génocide les massacres hamidiens. Notons que cette question a suscité, à son tour, de vifs débats parmi les historiens du génocide des Arméniens. Nombre d'auteurs, surtout les représentants de la science arménienne, y compris Mkrtitch Nersisyan, ainsi que quelques étrangers, comme Moussa Prince et Yuri Barsegov, ont exprimé la même opinion. Je crois, qu'il est pertinent de considérer les vêpres hamidiens comme la première étape du génocide du peuple arménien.

Or, quelques-uns de ces orateurs, comme B. Carra de Vaux, A. Leroy-Beaulieu et l'abbé Pisani ont conditionné les massacres hamidiens par la confrontation religieuse entre les chrétiens et les musulmans, niant, en fait, leur réalisation sur la base de la politique étatique. Cette approche avait à cette époque d'autres partisans en France, et non seulement parmi les religieux (père Charmetant et d'autres), mais également parmi les intellectuels, comme Séverine. L'adoption d'une telle approche de la part de ces derniers, et surtout des religieux, a été conditionnée principalement par leur mentalité collective. Quand aux historiens, ils avaient probablement des motifs plus sérieux. En premier lieu, il ne faut pas oublier que leur information n'était point complète, ce qui a été, tout d'abord, le résultat le plus spectaculaire de la « conspiration du silence »⁶ adoptée par la presse française de l'époque sur les massacres des Arméniens ; c'était, là aussi, l'effet de la politique turcophile du gouvernement de la III^e République.

Lives. Genocide and State Power. Fifth Edition, Revised. New Brunswick & London, 2002 P. 14, 23.

⁶ *Bérard V.* La politique du sultan. Paris, 1897. P. 290 ; *Lavisse E.* Questions // « Revue de Paris », livraison du 15 janvier 1897. P. 463. D'après Victor Bérard « la conspiration du silence fut, sans doute, payée par l'ambassade turque, – dix-huit journaux français touchèrent de subsides – mais elle fut tolérée par le gouvernement français ». *Bérard V.* Op. cit., p. 290.

Il y a lieu d'attirer l'attention également sur les interprétations de l'attitude de ces orateurs envers le sort du peuple martyr, qui était étroitement en relation avec celle de l'Empire ottoman. Certes, ceux-ci, ainsi que tous les autres défenseurs de la cause arménienne à cette époque, étaient intéressés à arrêter le développement ultérieur de ces massacres et de sauver le peuple arménien de l'extermination complète. Leurs conférences en sont, sans aucun doute, la meilleure preuve. Tous étaient unanimes dans leur sincère désir d'améliorer la situation des opprimés chrétiens et surtout des Arméniens, et de contribuer à l'établissement dans l'Empire ottoman de conditions favorables pour leur vie et leurs activités, d'autant plus que celles-ci avaient été prévues par la clause 61 du traité de Berlin de 1878. C'est tout d'abord dans ce but qu'ils ont fortement blâmé la politique étatique du gouvernement ottoman et condamné Abdhülhamid II.

En même temps, ils ont mis la discussion du sort des Arméniens en relation avec celui de l'Empire ottoman. Les cabinets occidentaux étaient désireux, à la fin du XIX^e siècle, de conserver son intégrité territoriale. D'ailleurs, ce dogme avait été adopté par leurs prédécesseurs depuis le Congrès de Vérone de 1822. Aucun de ces pays n'avait le moindre désir de démembrer cet Empire, car une telle solution ne correspondait absolument pas à leurs intérêts stratégiques. Les puissances occidentales, et la France en premier lieu, se trouvaient en quelque sorte dans une « dépendance » de l'Empire ottoman qui avait été motivée surtout par leurs intérêts financiers. Dans le cas de l'éclatement de l'Empire, d'une part, ils auraient perdu des sommes d'argent immenses que les financiers occidentaux avaient investies dans l'économie de ce pays ; d'autre part, les énormes dettes du gouvernement ottoman à ces pays, seraient devenues nulles et non avenues. Au surplus, personne des dirigeants des gouvernements occidentaux ne pouvait deviner les conséquences possibles, et probablement désagréables, du démembrement de cet Empire, et cette circonstance n'était point moins importante. Chacun de ces pays

craignait certainement la perspective du renforcement au Proche Orient, en résultat de cette action, des positions stratégiques de son futur concurrent supposé, voire adversaire possible ? C'est pourquoi, tout les pays étant plus qu'intéressés dans la conservation de l'équilibre européen, ont pris résolument parti pour la conservation de l'intégrité territoriale de l'Empire ottoman.

Cette mentalité était d'ailleurs bien propre à tous les intellectuels français de l'époque, ce qui a été reflété également dans les conférences publiques d'éminents historiens, dont j'ai réuni les textes dans ce recueil. Citons, que la conservation de cet Empire ne correspondait pas aux intérêts des peuples opprimés et surtout des Arméniens. Il me faut citer, qu'en tenant compte la direction de la politique extérieure du gouvernement français après la conclusion de l'alliance de 1891-1893 avec la Russie, presque tous les défenseurs français du peuple arménien approuvaient dans son ensemble la politique en faveur de la Russie que les dirigeants de la III^e République réalisaient obstinément au Proche Orient. Leur attitude à l'égard de la politique orientale de la France, qui n'était point compatible avec la solution de la question arménienne au profit des Arméniens, se faisait sentir également dans leurs interprétations des massacres hamidiens. Et cette tendance se fait évidemment sentir au fil de la conférence d'A. Vandal.

Je préfère laisser aux lecteurs de ce recueil la possibilité et le plaisir de pénétrer à travers les textes publiés dans les péripéties des narrations et des explications des orateurs français dont je ne partage pas complètement les vues, mais je dois aussi souligner ma profonde reconnaissance qui va à eux pour leurs efforts de soutenir le peuple arménien dans une situation plus que critique.

Varoujean Poghosyan

Les massacres d'Arménie. Conférence faite au salon Bibliographique le 9 mars 1896 par M[onsieur] le Baron Carra de Vaux, Paris, 1896

Mesdames, Messieurs,

J'aurai surtout souci de dire la vérité ; je me préoccuperais moins de la dire avec art. Il ne peut s'agir ici de faire de la littérature. Les souffrances et l'extermination partielle d'une nation chrétienne doivent être autre chose qu'un prétexte pour vous à vous distraire une heure, ou qu'un moyen pour moi de recueillir vos applaudissements, quelque prix que j'y attache. Je ne me suis pas proposé, en abordant un si grand sujet, d'atteindre un but si mesquin. Ma pensée est de vous retracer des faits vrais, afin que nous en soyons émus ensemble comme nous devons l'être, puis d'en tirer quelques leçons, comme il est toujours bon de le faire à propos des spectacles que nous donne le monde.

Vous avez pu lire, Mesdames, les récits des massacres d'Arménie, en beaucoup d'endroits. Mais ces récits ont été sobres et tardifs. Au commencement, la presse européenne presque entière garda le silence. Le gouvernement turc faussait les nouvelles ; les sommes considérables que chaque année il verse aux journaux d'Europe pour payer leur mutisme ou leurs mensonges empêchaient la diffusion des nouvelles non officielles. Les organes arméniens criaient mais ne se faisaient pas entendre. On mettait en doute leur sincérité, on regardait leurs versions comme exagérées, et comme plus vraisemblable celle de la Porte laissant croire à une rébellion arménienne réprimée promptement et sans grande effusion de sang. Même on allait jusqu'à nier qu'il y eût eu encore aucun trouble en Arménie, et l'on soupçonnait que les Anglais, dans le but d'en provoquer, avaient imaginé les massacres. La vérité

pourtant s'affirma. Les nouvelles, venant de témoins sûrs, consuls, commerçants, missionnaires, évêques indigènes, se succédèrent concordantes et terribles. L'*Œuvre d'Orient* commença dès novembre dernier à les publier dans ses revues et elle ouvrit une souscription. Quelques journaux religieux firent écho à son appel. Enfin les grands journaux parisiens reconnurent la vérité dans la mesure où elle ne pouvait plus être celée. Le *Matin*, la *Justice*, le *Soleil*, donnèrent sur les massacres de bons articles. – Les plus bruyants défenseurs des justes causes élevèrent la voix : M[onsieur] Rochefort prêta le concours de sa parole aux Arméniens de Paris. M[ada]me Séverine se porta avec toutes ses larmes au secours d'une nation opprimée ; M[onsieur] Drumont lui-même plaida la cause des Arméniens, sans vouloir se souvenir que leur entente des affaires, leur activité commerciale, leur science du lucre, et d'autres traits de leur caractère, les ont fait surnommer les Juifs de l'Orient.

Les grandes revues traitèrent, elles aussi et avant les journaux, cette question actuelle. Nous mentionnerons deux articles parus dans deux des plus considérables. Dans le *Correspondant*, M[onsieur] Pisani parla des affaires d'Arménie avec beaucoup d'esprit et d'érudition ; mais le ton général de son article⁷, inspiré par le doute encore régnant alors, paraît aujourd'hui dur devant la vérité connue. Si M[onsieur] Pisani avait à refaire ce travail, il y mettrait sans doute non moins de science, mais plus de pitié. Dans son article de la *Revue des Deux Mondes*, M[onsieur] de Pressensé emprunte apparemment à M[onsieur] Pisani, qu'il ne nomme pas, des renseignements sur l'histoire d'Arménie et des fragments de statistique⁸ ; puis, quittant bientôt les Arméniens comme un sujet qu'il connaît mal, il entre dans des considérations sur l'histoire et les traditions de la diplomatie anglaise en Orient, il parle de lord Aberdeen et de Disraeli, il termine

⁷ Voir Pisani P. Les affaires d'Arménie. Paris, 1895. – V. P.

⁸ Voir Pressensé F. de. La Question arménienne // « Revue des deux mondes ». 3^e livraison. 15 décembre 1895, p. 673-687. – V. P.

en célébrant la rentrée en scène du concert européen, et la prudence qui a retenu l'Europe au bord de l'abîme où les troubles d'Arménie pouvaient la précipiter. L'Europe, en effet, fut prudente ; vous jugerez s'il faut l'en louer : elle s'abstint d'intervenir autrement que pour la forme dans les massacres d'Arménie ; de la sorte elle n'eut pas à en souffrir, et les Arméniens seuls furent exterminés.

La note la plus juste et, hélas ! aussi, la plus douloureuse, est assurément celle qui fut donnée par les missionnaires, témoins et presque victimes des massacres, dans les navrants appels qu'ils adressèrent de tous les points de l'Arménie aux œuvres d'Orient. Une faible partie de leurs lettres a été publiée par le *Bulletin de l'Œuvre d'Orient* et par la *Revue de l'Orient Chrétien*. Les rapports des Consuls nous sont parvenus depuis, confirmant leurs dires. Sir Philippe Currie, l'ambassadeur anglais, dans une lettre à lord Salisbury, publiée dans le *Times* du 18 février dernier⁹, lui expliquait, en lui adressant le résultat des enquêtes, avec quelle sûre méthode elles avaient été faites, et comment on n'avait tenu compte que des renseignements fournis par des témoins oculaires et très dignes de foi. C'est sur de tels documents que j'appuierai mon récit. Le R[évérénd] P[ère] Charmetant a eu l'extrême bonté de me faciliter l'accès de ceux qu'il possédait et, à côté encore des lettres de missionnaires ou des rapports officiels, il a bien voulu me communiquer des pièces d'un intérêt majeur dont je ne puis ici préciser la provenance.

L'Arménie, Mesdames, – il est temps de nous y transporter, – n'est pas comme la France un pays qui, entre des limites définies, renferme une nation libre. L'Arménie est une région délimitée vaguement dans laquelle il y a des Arméniens. Mais les Arméniens ne dominent pas sur cette terre qui porte leur nom, de même que les Juifs, avec lesquels ils ont tant de rapport, ne dominent pas en Judée.

⁹ Voir Further Armenian Blue-Book, p. 10. – V. P.

Comme les Juifs aussi, les Arméniens, très aptes au commerce et à la spéculation, se sont répandus à la surface du globe et ils ont essaimé partout où les attirait l'espoir du gain. Ils ont des colonies anciennes à Constantinople, à Venise, à Vienne ; ils en ont de plus récentes à Londres, à Manchester, et jusqu'en Amérique. Ceux de Londres et de Manchester sont adonnés surtout au commerce des cotonnades anglaises, qu'ils écoulent en Anatolie. Dans une des îles de Venise est établie depuis des siècles la célèbre congrégation arménienne des Mékitaristes. Lorsqu'on entre à Saint-Marc, on voit, adossée à l'un des piliers de gauche, une sorte de petite rotonde au toit conique, sous laquelle s'enfonce un autel lourdement orné ; c'est l'autel réservé aux Arméniens, qui y célèbrent l'office selon leur rite.

La région que l'on appelle proprement l'Arménie est celle qui s'étend au sud du Caucase, comprenant les lacs de Van et d'Ourmiah et le bassin supérieur de l'Euphrate. Cette région est l'Arménie Majeure, à laquelle il faut joindre au sud-ouest l'Arménie Mineure correspondant à l'ancienne Cilicie, et où régnèrent des Lusignan. Les Arméniens sont établis dans cette contrée de toute antiquité ; mais ils y vivent mêlés à d'autres races sans s'y trouver en majorité sur aucun point. La région montagneuse qui s'étend au sud de l'Arménie, entre le cours du Tigre et celui de l'Euphrate oriental, est surtout habitée par les Kurdes, et elle est appelée, d'après eux, le Kurdistan. Au nord de l'Arménie, une autre région montagneuse, étendue en bande le long de la mer Noire, de Trébizonde à Batoum, est habitée par les Lazes, et s'appelle d'après eux le Lazistan. Les Lazes au nord, les Kurdes au sud, sont, avec la complicité des Turcs qui constituent ici la race conquérante, les principaux auteurs des massacres dont les Arméniens ont été les victimes.

Mais, avant de parler des maux actuels de ce peuple, il peut nous plaire de jeter un regard rapide sur son passé. Et ici le rapport étrange qu'il a avec le peuple hébreu vient encore nous frapper. Comme après l'entrée des Hébreux dans la terre promise, tout semblait réuni pour

leur assurer le bonheur, la richesse et la beauté du sol, les rares aptitudes de leur esprit, l'attachement de leur âme au sentiment national fortifié par la mémoire de traditions anciennes, ainsi les Arméniens, doués de semblables avantages, semblaient appelés à un égal bonheur. La terre d'Arménie eût pu lutter d'excellence avec celle de Kanaan. Elle a comme elle les fruits savoureux et, dans ses vallées, des pâturages plus gras. Si la Palestine a le Liban aux cèdres hauts et aux sources fraîches, les montagnes de Sion et du Tabor et le Sinaï à ses portes, l'Arménie a le Taurus et maintes chaînes boisées où courent les eaux vives, abondantes, douces à boire ; elle a le majestueux et célèbre Ararat qui s'élève d'un jet à 3.000 mètres au-dessus des plaines ; elle avoisine à l'orient les rivages caspiens que domine le Démawend, et au nord les pays où se dressent les cimes géantes de l'Elbrouz et du Kazbek. La Palestine a le Jourdain et ses lacs : la mer de Tibériade, la mer Asphaltite ; l'Arménie a l'Euphrate, fleuve édénique, plus grand que le Jourdain et non moins beau que lui ; ses lacs sont ceux de Sévangah, de Van et d'Ourmiah ; et comme pour rendre le rapprochement plus complet, la nature a voulu que la mer d'Ourmiah fût aussi une mer morte, une mer de bitume à l'eau dense et âcre où nul animal ne vit ; en sorte que ces deux lacs paraissent être le symbole de la destinée des deux peuples qui ont habité leurs bords : comme eux cette destinée se présentait d'abord avec l'éclat de l'eau et elle semblait en offrir les promesses ; mais elle fut amère, et le bonheur n'y put pas subsister.

Les Arméniens eurent dans des temps très anciens des dynasties nationales dont l'histoire se perd dans la légende. Celles qu'ils eurent depuis l'époque d'Alexandre furent de faible puissance et de courte durée. De l'une d'elles, celle des Pakratide, sortit la famille des Bagration. L'Orient est un pays funeste aux libertés nationales. On y voit des peuples privés pendant des siècles de leur indépendance, transportés hors de leur patrie, dispersés ou décimés, qui, au milieu de ces épreuves où se dissoudrait vite une nation européenne, conservent

un sentiment inaltérable de leur identité nationale et une foi irréductible dans leur relèvement. La religion a consacré le plus merveilleux exemple de cette permanence indéfinie d'une nation dont la vie n'est ni attachée à une terre ni concentrée dans un gouvernement. C'est l'exemple qu'offre le peuple juif. Les Arméniens en donnent un analogue, et s'il fallait dire lequel de ces deux peuples a le plus souffert des guerres et des invasions, je ne le saurais. Toutes les grandes migrations et toutes les grandes conquêtes qui ont eu lieu dans l'Asie occidentale depuis les temps historiques ont suivi les voies ouvertes par les cours d'eau d'Arménie ; et chaque fois les Arméniens eux-mêmes ont dû payer le prix du passage de leur indépendance ou de leur sang. Jadis les Romains disputèrent aux Parthes ou Arsacides la possession de l'Arménie. Lorsque la dynastie des Sassanides eut remplacé les Arsacides en Perse, elle réunit toute la contrée sous son sceptre. Puis vinrent les Arabes, devant qui l'Empire sassanide s'effondra, et lorsque les dynasties arabes eurent à leur tour achevé leur décadence, les Mongols et les Turcs se jetèrent sur l'Asie Mineure et la couvrirent de sang et de ruines. Aujourd'hui, l'Arménie est encore dans sa plus grande partie comprise dans l'Empire turc ; le reste du pays, contenant un million d'Arméniens, est partagé entre la Perse et la Russie. Le régime auquel sont soumis les Arméniens dans ces trois royaumes diffère ; mais l'humiliation est égale dans les trois.

Ce peuple, tant éprouvé par les déchirements politiques, n'eut pas la consolation de garder l'union et la paix religieuses. Union bien difficile en Orient, où tant de doctrines se sont opposées les unes aux autres et ont fini par vivre côte à côte, ne pouvant pas se détruire. Lorsque les Arméniens vivaient sous le joug des Perses sassanides, ils voyaient pratiquer autour d'eux le culte du feu, comme ils voient aujourd'hui pratiquer l'islamisme. La tradition fait même naître chez eux, à Ourmia, le prophète Zoroastre, révélateur de la religion du feu. À cette époque, ils voulurent avoir une Église nationale, et la majeure partie d'entre eux embrassa l'hérésie monophysite. Les autres

restèrent catholiques. C'est une idée répandue en Orient et qui dérive de la conception de l'autorité du César dans l'Empire romain, que dans toute nation doivent se trouver associées une souveraineté politique avec une souveraineté religieuse. L'ensemble du christianisme, selon cette idée, se composerait d'autant d'Églises indépendantes qu'il y aurait de nations. Mais par une sorte d'ironie et pour le malheur des peuples, ce principe erroné qui les pousse dans le schisme et du schisme dans l'hérésie, au lieu de fortifier leur vie nationale, souvent la scinde et l'énervé. Les Arméniens en firent l'épreuve : ils demeurèrent jusqu'aujourd'hui partagés en Arméniens monophysites ou grégoriens et en Arméniens catholiques. Ces derniers ont actuellement pour patriarche M[onseigneur] Azarian, qui réside à Constantinople. Enfin, l'action des missions protestantes américaines et anglaises contribue, de nos jours, à apporter un trouble plus profond dans la conscience religieuse de la nation. Beaucoup d'Arméniens, mus plutôt par l'intérêt que par une conviction réfléchie, se sont convertis au protestantisme. Désunis en religion, opprimés en politique et n'ayant pas même une terre qui leur soit propre, les Arméniens ne gardent intactes, outre leur fidélité au sentiment national, que deux choses : leur langue, qui est ancienne, indoeuropéenne, et qui est à la fois langue usuelle et langue liturgique, et leur type, qui porterait à les rattacher aux Sémites, car il semble être une reproduction exacte, faite à travers la nuit de plusieurs millénaires, du type des très vieux Chaldéens.

Tout ce que nous venons de dire laisse assez comprendre les causes lointaines du désastre nouveau qui vient de frapper la nation arménienne. Les Arméniens sont un peuple conquis, mais non soumis de cœur. Le moindre mouvement tenté par eux pour obtenir des libertés plus grandes peut-être considéré par les Turcs comme un acte de rébellion. Ils vivent, eux chrétiens, mêlés à des peuplades musulmanes et barbares, en particulier aux Kurdes et aux Lazes, que nous avons déjà nommés. Leur pays présente une particularité qui

frappe quiconque met le pied dans l'Asie ottomane : les villages chrétiens y sont disséminés entre les villages musulmans, et l'on aperçoit dans la campagne, ici le sommet plombé d'un clocher qui brille entre les arbres, là les flèches blanches des minarets mariées aux pointes sombres des cyprès. L'Arménien des campagnes est cultivateur et de caractère doux. Le Kurde est belliqueux et pillard. Le paysan chrétien demande aux Kurdes les plus proches de le défendre contre les incursions des Kurdes éloignés ; et il paie cette protection ou par de lourdes redevances, ou, s'il ne peut les acquitter, par l'esclavage. Objet de mépris pour les musulmans, qui le dominent et l'entourent, l'Arménien n'a pas même la sympathie des autres races chrétiennes de l'Empire ottoman qui partagent ses souffrances ; il se trouve mis à l'écart des autres communautés par sa langue et son rite qui lui sont propres, par l'exclusivisme de son sentiment national, et à cause aussi de cette jalousie qu'éprouvent contre les races très aptes aux affaires celles qui n'ont pas les mêmes dons.

Dans le cours de ce siècle, l'effort des Arméniens contre l'oppression musulmane paraît bien avoir augmenté. Cette race intelligente a compris que le moment pouvait venir pour elle de se relever, alors qu'en Occident le principe des nationalités devenait prédominant et qu'en Orient la puissance du khalife déclinait. Elle tenta d'obtenir de ses maîtres qu'ils la regardassent comme égale devant la loi aux races musulmanes. Un acte d'Abdhülmedjid, de 1839, parut autoriser ses espérances ; des dispositions promulguées après la guerre de Crimée, des clauses des traités de San Stefano et de Berlin, qui suivirent la guerre turco-russe, semblèrent engager sans retour le gouvernement turc dans la voie des concessions. Mais tous ces actes furent vains. La condition des Arméniens ne changea pas en pratique. L'égalité réclamée par eux, mais impossible selon l'islam, resta à conquérir. Les Arméniens déçus s'irritèrent. Leurs rapports avec le gouvernement se tendirent. Ils cherchèrent à provoquer de l'agitation, firent appel à la France, qui ne les écouta pas, se tournèrent

vers l'Angleterre et le protestantisme, fondèrent des journaux, organisèrent des meetings. À l'intérieur, la Porte contint le mouvement ; elle interdit aux Arméniens la fondation d'écoles nouvelles, ce qui les blessa vivement. Le 30 septembre dernier, ils tentèrent à Constantinople une manifestation. Une requête devait être portée au sultan. Elle ne fut pas reçue. Une bagarre s'ensuivit et il y eut des morts. Mais déjà, à cette date, les esprits musulmans étaient, en Asie, tout prêts pour les grands crimes, et au loin, dans une vallée inconnue, l'étincelle qui devait allumer l'horrible incendie avait jailli.

En août 1894, à l'époque où les Kurdes font changer de pâturages à leurs troupeaux, deux tribus kurdes passant dans un village arménien du Sassoun, à l'ouest du lac de Van, le pillèrent. Les Arméniens demandèrent vengeance à l'autorité et ne l'obtinrent pas. Ils s'armèrent, surprirent les Kurdes et en tuèrent plusieurs. Les Kurdes, à leur tour, se plaignirent et aussitôt deux mille hommes de troupes furent envoyés au commandant du troisième corps Zékki Pacha. Les Arméniens, attaqués par les Kurdes et les soldats ensemble, ne purent se défendre ; réfugiés sur les hauteurs avec leurs femmes et leurs enfants, ils demandèrent à parlementer ; on feignit d'y consentir ; à peine furent-ils aux mains des musulmans que ceux-ci les égorgèrent. Des actes d'odieuse cruauté, qui allaient bientôt être répétés dans toute l'Arménie, furent accomplis ce jour-là.

Dès lors, le fanatisme musulman était déchaîné ; l'indignation des Arméniens, leur agitation, leurs appels aux puissances, les assimilaient à des révoltés. Les imprécations brutales jadis proférées par Mahomet contre les infidèles leur étaient applicables ; le khalife lui-même, en châtiant cruellement, sous l'œil des puissances, les manifestants de Constantinople, approuvait tous les plus violents desseins que le texte du Coran et les prédications des imams pouvaient suggérer aux fidèles de l'islam.

Trébizonde fut la première ville où ces desseins furent exécutés. Le désastre y fut tel qu'elle en resta ruinée. Le 1^{er} octobre au soir,

Bakhri Pacha, ex-*vali* de Van, se rendant de Van à Constantinople, s'arrêta dans la ville ; il sortit à pied, contre tous les usages, accompagné de Hamdi Pacha, général commandant la subdivision militaire. Deux coups de feu furent tirés. Les deux pachas rentrèrent aussitôt, se disant blessés. On rechercha mollement les auteurs de l'attentat et le bruit fut répandu parmi les Turcs qu'ils étaient Arméniens. Sur ces entrefaites, la nouvelle des troubles du 30 septembre à Constantinople arriva ; une vive agitation s'ensuivit ; les musulmans passèrent la journée du 4 au bazar à acheter des armes. Le soir du même jour, 3.000 musulmans armés vinrent des campagnes et se répandirent dans les quartiers chrétiens. Le 8 octobre, à midi, des coups de feu retentissent. Y a-t-il eu provocation de la part des Arméniens ? non pas. Mais un signal vient d'être donné, un coup de trompette ; et aussitôt de tous les points de la ville la foule des musulmans se rue sur les Arméniens, les égorge dans les voies publiques, dans les boutiques, dans les maisons, jusque sur les portes des établissements consulaires et religieux où ils cherchent un refuge, jusque dans le port, où les bateliers tuent et jettent à la mer ceux qui tentent de monter sur les navires étrangers. À trois heures, un nouveau coup de trompette met fin soudain au massacre ; mais le pillage est prolongé jusqu'au soir. La ville alors présente un aspect sinistre : elle a perdu matériellement 5.000.000 de francs ; ses habitants émigrent ; son port est ruiné ; ses rues sont obstruées de cadavres, et leurs ruisseaux roulent du sang.

Une cour martiale fut instituée pour rechercher les instigateurs des crimes du 8 octobre. Elle fit arrêter les Arméniens qui n'avaient pu émigrer, en condamna huit à mort et vingt-cinq à la prison. Aux musulmans elle donna des conseils.

La tempête, après avoir ravagé la ville, s'étendit sur les campagnes environnantes ; une foule de villages furent pillés. À Gumuch Hané, les musulmans rassemblèrent sur la place publique

tous les chrétiens de la localité, séparèrent les Arméniens des autres et les massacrèrent.

Les religieux, restés dans la ville depuis ces douloureux événements, en décrivent l'état lamentable. La misère y est extrême ; la rigueur de l'hiver, pour comble de douleur, y est exceptionnelle. Des femmes, écrit un frère, dont les maris ont été égorgés et les maisons pillées, ou réduites en cendre, nous amènent leurs enfants en nous suppliant de les prendre. « Nous vous les donnons, disent-elles, puisque la faim les torture et que nous ne pouvons les nourrir ; nous mourrons du moins résignées si nous savons qu'ils sont entre vos mains ».

Le *vilayet* d'Erzeroum, touchant au sud celui de Trébizonde, fut le second où les musulmans exercèrent leur fureur. Les patrouilles avaient été renforcées dans la ville, et le maréchal Chekir Pacha, premier chambellan du sultan, s'y trouvait. Ces circonstances eussent pu rassurer les habitants, si l'autorité avait consenti à prendre les mesures que réclamaient les Consuls ; mais elle ne s'occupa guère que d'arrêter des Arméniens, tandis qu'ostensiblement la population turque se disposait aux massacres. Ils commencèrent dans des villages voisins d'Erzeroum. Dans le chef-lieu du *vilayet* ils furent préparés sans précipitation. On achetait des armes et l'on se promenait dans les rues en en faisant parade. Les fonctionnaires musulmans, ordinairement habillés à l'européenne, reprenaient le turban turc, le turban blanc qu'ont seuls droit de porter ceux qui ont tué un chrétien. Le 30 octobre fut le jour fatal. En plein jour, à midi, comme à Trébizonde, un coup de feu partit devant le palais du gouverneur. C'était le signal attendu. Les Turcs et tous les musulmans étrangers qui encombraient la ville se jetèrent sur les Arméniens, les mutilèrent et les immolèrent. Après trois heures d'une horrible boucherie, un faux signal fut donné et des crieurs annoncèrent la fin des massacres. Beaucoup d'Arméniens, en les entendant, se découvrirent et allèrent se placer sous la protection de la police. Mais les soldats les

emmenèrent et les fusillèrent. Le massacre ne cessa pas de toute la nuit, il se prolongea la nuit suivante dans les quartiers isolés. Des scènes horribles se passèrent. Un père voulait-il défendre les siens, ils étaient soumis aux plus affreuses violences, mutilés et égorgés sous ses yeux. Sa maison était incendiée, et l'on raconte qu'alors des femmes et des enfants cherchant à échapper aux flammes y étaient rejetés à coups de baïonnette. En même temps toutes les boutiques et maisons étaient mises à sac et dévastées. Les cadavres jonchaient les rues ; on en fit des monceaux qu'on arrosa de pétrole et l'on y mit le feu. D'autres furent jetés aux chiens. Le massacre ne cessa que lorsque le pillage fut complètement terminé.

Le lendemain, le Consul de France, M[onsieur] de Roqueferrier, qui s'était prodigué pour sauver les Arméniens fugitifs ou blessés, allait avec une sœur arménienne visiter le cimetière, pour évaluer le nombre des victimes. Il le trouva tout couvert de cadavres, lardés de coups, mutilés horriblement ou à demi calcinés.

Les officiers et les soldats participèrent aux meurtres et au pillage. Quand le calme fut rétabli, l'autorité fut émue d'une pitié tardive : elle s'occupa de faire soigner les blessés, de venir en aide aux plus urgentes misères, et de poursuivre les auteurs des crimes. Elle arrêta deux cents Turcs et Lazes pillards et affirma dans la suite en avoir fait fusiller cent. Mais un chef kurde, Hussein Pacha Haiderenli, mandé pour rendre compte de sa conduite, fut laissé libre, malgré l'énormité des charges qui pesaient sur lui. Un ordre vint aussi de restituer le butin fait lors du pillage. Cet ordre étonna les musulmans, qui ne l'exécutèrent pas. Ils rendirent des objets encombrants dont ils n'avaient pas l'emploi, et ils gardèrent le reste.

La dévastation des campagnes, commencée avant les meurtres d'Erzeroum, fut poursuivie après, dans tout le *vilayet*, avec une extrême violence. Les cruautés accomplies dans les villages semblent avoir un caractère de barbarie plus profonde encore que dans les villes ; elles sont moins mêlées d'envie, s'exerçant sur un peuple plus pauvre ;

mais elles sont empreintes de passions plus véhémentes et plus sataniques. J'ose à peine exprimer ce que je dois pourtant, Mesdames, laisser entrevoir, afin que mon récit ne reste pas trop au-dessous de la vérité, qui est épouvantable. Je ne sais comment ne pas franchir les bornes des convenances usuelles alors que, dans la réalité, toutes bornes ont été franchies. Je l'essaierai pourtant, mais vous m'excuserez si je commence à peine à vous laisser entendre ce que d'autres ont dû, jusqu'au bout, souffrir.

Les passions dont je voulais parler, qui se sont déchaînées avec le plus de fureur dans les massacres des campagnes, ce sont celles du sacrilège et celles des sens. Ce sont d'ailleurs celles qui s'attaquent directement aux objets que la religion met le plus de soin à garder ; aussi les voit-on prédominer dans les temps où les tourmentes révolutionnaires atteignent leur plus grande force. J'ai sous les yeux des listes de couvents et d'églises qui ont été pillées et profanées. Ici l'église a été souillée d'immondices ; là, l'Évangile, lacéré et foulé aux pieds ; ailleurs les images saintes ont été outragées, les autels démolis, les sanctuaires convertis en mosquées ; les prêtres et les religieux ont subi ou le spectacle de ces scandales ou la mort. Les Kurdes, dans plusieurs localités, ont eux-mêmes revêtu les ornements pris aux églises, et munis de la croix, de l'Évangile et du calice, ils se sont promenés à travers les villages, en processions mêlées de danses infâmes qu'accompagnaient d'obscènes chansons. Ces sauvages sont de la même famille que ceux qui, chez nous, dansaient la *Carmagnole* sur les corps des aristocrates ou qui faisaient asseoir la déesse Raison sur l'autel de Notre-Dame.

Or, la passion du sacrilège s'attaque aux âmes avec plus de rage encore qu'à la liturgie. C'est ce qu'elle fit dans ces massacres, et c'est ce qui doit, plus que les supplices et plus que le sang, soulever notre horreur. L'idée fixe des musulmans de supprimer les infidèles ou par l'extermination ou par la conversion, incomplètement réalisable dans les villes, s'affirma dans les campagnes de la plus lamentable façon.

Dans maint village, toute une fraction d'Arméniens survivants aux massacres se laissa vaincre par la peur et contraindre à embrasser l'islam ; des prêtres mêmes en vinrent à cette extrémité. Les églises furent changées en mosquées et les nouveaux convertis durent y faire le *namaz*¹⁰ ; dès le lendemain de leur apostasie, ils furent rassemblés et circoncis en masse. Quelques villages restés indemnes achetèrent leur salut par l'apostasie totale de leur population. Dans le village de Plour, et ailleurs peut-être, il se passa un fait dont l'horreur semble émerger encore au-dessus de cet océan de crimes : les habitants du bourg venaient à peine d'embrasser l'islam que les musulmans, pour leur assurer à jamais le bénéfice de leur conversion, les fusillèrent à bout portant jusqu'au dernier.

Comme les barbares avaient assouvi leurs passions sacrilèges, ainsi ils se livrèrent, parmi les meurtres, à toute la rage débridée des passions du corps. À peine veux-je insister. Ils compliquèrent le carnage d'orgie. Selon la pratique musulmane, ils comprirent dans le butin, lorsqu'ils ne les englobèrent pas dans le massacre, les jeunes filles et les femmes. Beaucoup furent distribuées entre les ravisseurs. Celles qui furent laissées vivantes et libres durent presque toutes se convertir à l'islam. À Ksanta, on les écartela. Une cinquantaine d'entre elles se jetèrent dans les puits avant d'avoir été touchées par les bourreaux. On les frappa même dans leur maternité. Des enfants, arrachés au sein de leurs mères, furent dépecés, leurs petits membres mis en croix et leurs parents durent les fouler.

Mesdames, les massacres, commencés à Trébizonde, puis répétés à Erzeroum, se propagèrent ensuite, comme une sinistre traînée, dans l'Arménie tout entière. Dans le courant de novembre, tous les *vilayets* furent atteints ; et les scènes affreuses auxquelles je viens de vous faire assister dans le *vilayet* d'Erzeroum furent rejouées dans les régions de Van, de Bitlis, de Mouch, de Diarbékir, de Mardin et d'Ourfa, de Marache, de Kharpout, de Malatia, de Sivas,

successivement ou simultanément et avec une implacable uniformité. Je ne saurais faire et vous ne sauriez entendre sans malaise le récit d'une telle série de crimes. Mais je tiens à tirer encore des documents quelques traits qui font saillie au milieu de la monotonie lugubre des autres, et à fixer par ces détails l'impression que vous pourrez garder de tout l'ensemble.

L'acharnement des hordes musulmanes contre l'élément religieux est partout extrême. Non seulement les prêtres sont voués aux pires supplices, mais on outrage leurs cadavres. Le corps d'un prêtre décapité dans la campagne de Sivas est couché sur sa tête et les enfants turcs viennent le fustiger ; dans un village des environs de Bitlis, on tue l'abbé d'un couvent et le desservant de l'église arménienne ; puis on écorche les cadavres, on les empaille et on les pend aux arbres. La conversion d'un prêtre à l'islam lui vaut d'ironiques triomphes, on le promène dans les rues coiffé du turban, et l'on s'empresse de le marier. Autour de Bitlis, des prêtres nouvellement convertis sont forcés d'épouser des femmes de *mollah* turcs que l'on fait divorcer, et une ou deux femmes kurdes en plus, « afin, dit le document, que leur conversion soit rendue plus définitive par l'établissement de plusieurs liens ». Dans la même contrée, la polygamie est établie soudain parmi les laïques arméniens à l'aide de quelques meurtres : sur plusieurs frères existant dans une famille, on en choisit un, on tue les autres ; le survivant, d'après la loi de l'islam, épouse les femmes des morts.

À Kharpout, un prêtre, refusant d'abjurer, est tenu sous le coup d'affreuses menaces ; il en devient fou et on le conduit, en cet état, à la prison. Mais le clergé, parfois abattu par la terreur, le plus souvent s'élève au martyre. Si vous voulez qu'entre mille cas d'héroïques morts j'en cite un, écoutez : L'archimandrite d'un couvent, dans le voisinage de Kharpout, est sommé d'abjurer la foi ; il refuse, on le traîne sur le seuil de son église et on lui coupe les doigts, phalange par phalange ; on lui coupe la main ; on lui coupe l'avant-bras jusqu'au

¹⁰ La prière quotidienne des musulmans.

coude ; alors on le somme de nouveau d'abjurer, et comme il refuse, on lui tranche la tête. Le martyr du P[ère] Koulaksizian à Husni-Mansour a été déjà raconté : ce jeune missionnaire, à l'approche des Kurdes, exhorta en quelques paroles ardentes ses paroissiens réunis dans l'église, puis il présenta sa tête au bourreau ; son héroïque exemple fut imité, et le massacre de Husni-Mansour, l'un des plus affreux, demeurera aussi l'un des faits glorieux du martyrologe arménien.

Que vous montrerai-je encore ? Des enfants des écoles passés au fil de l'épée, d'autres répartis entre les bourreaux pour être élevés dans l'islam ; une église à Endiress, où s'étaient réfugiés des femmes, des enfants, des vieillards, incendiée ; sur la place du village d'Husseynik, six cents jeunes filles rassemblées, maltraitées, puis immolées ; à Miadoun et à Palou, des femmes se jetant par bandes, avec leurs enfants, dans l'Euphrate.

Une désolation inouïe plane sur les campagnes, déjà glacées par l'hiver. Les corbeaux y tournoient au-dessus des cadavres. Des fillettes et des enfants enlevés, puis abandonnés, tombent d'inanition sur la neige des champs ou dans les rues des bourgs, où leurs corps sont mangés par les chiens.

Tels furent, dans l'ensemble, Mesdames, la marche et le caractère de cette épouvantable tourmente, dont les journaux de France, ordinairement si pitoyables à toutes les misères, s'émurent si peu, où pourtant 60.000 chrétiens périrent, où des villes célèbres et une multitude de villages furent ruinés, où l'islamisme s'accrut et où le christianisme eut des martyrs, tourmente dans laquelle les passions les plus hideuses de l'homme montèrent à leur paroxysme, où le crime revêtit ses plus abjectes formes, où rien ne fut respecté, ni la parole donnée, ni le droit établi, ni la famille, ni la foi, ni l'enfance, ni la maternité, ni ces deux choses vénérables entre toutes, le sacerdoce et la virginité, où les âmes se partagèrent comme sous l'effort d'un grand vent, les unes étant portées aux sommets de l'héroïsme, les autres

s'effondrant à terre, tourmente désastreuse enfin, qui laisse la nation qui l'a subie dans la misère et dans le deuil, le cœur brisé, l'âme amoindrie et anxieuse encore de son avenir auprès de ses demeures où elle ne peut plus vivre ou de ses champs qu'elle n'ose plus cultiver ! En vérité, ceux qui, devant une telle accumulation de maux, actuels et certains, trouvent des raisons qui les empêchent d'éprouver un peu de pitié, ceux-là ont leur raison bien maîtresse de leur cœur !

On a dit que les Arméniens avaient eu des torts. Si nous devons penser qu'une nation ancienne et chrétienne que la conquête musulmane a placée sous le joug a tort lorsqu'elle recherche une relative indépendance, j'admets que les Arméniens ont eu des torts. Je les ai moi-même indiqués ; et vous n'aurez qu'à relire l'article du *Correspondant* pour les voir relatés d'une manière très explicite. Mais le châtement doit être en proportion avec les fautes. Et personne, je pense, n'osera soutenir que l'extermination ou la ruine de toute une nation soit le juste châtement de quelques discours ou de quelques meetings.

Les Arméniens sont peu aimés, je le sais et je l'ai dit. J'ignore du reste si un peuple est autant qu'un individu tenu de se faire aimer. Qu'ils soient mal vus des autres chrétiens d'Orient, cela est explicable. Je comprends moins que des Français, aujourd'hui encore, se plaisent à parler d'eux avec dureté, car c'est une règle élémentaire de la générosité que l'on doit surtout porter sa sympathie sur ceux qui sont actuellement dans le malheur.

Les Arméniens sont aussi cruels que les Kurdes, a-t-on dit : s'ils étaient les plus forts, ils feraient ce que les musulmans ont fait. Je refuse de le croire. Ils ont bien pu commettre parfois des cruautés semblables à celles que je vous ai racontées ; ils en ont commis à l'origine des massacres, dans le Sassoun. Mais je vous demande de croire que si de tels crimes leur sont imputables, c'est qu'ils vivent dans une atmosphère infestée de barbarie musulmane ; livrés à eux-mêmes, ils ne seraient pas moins complètement transformés par le

christianisme que nous ne l'avons été, et leurs mœurs vaudraient les nôtres.

Ils se haïssent entre eux, me disait hier un homme de grand savoir et qui connaît l'Orient. Est-ce là la raison qui justifie leur extermination ? Si tous les peuples qui souffrent de haines intérieures devaient être exterminés, ciel ! que nous aurions à craindre pour nous-mêmes !

On a vu, ajoutait le même personnage, des Arméniens grégoriens schismatiques découvrir aux Kurdes des cachettes où s'étaient blottis des Arméniens catholiques. C'est odieux, je l'avoue, certes. Mais on a vu aussi tel évêque arménien catholique¹¹, sauver, au milieu de peines extrêmes, deux mille de ses conationaux grégoriens. Des faits de dénonciation tels que ceux que l'on reproche aux Arméniens se produisent toujours lors des révolutions ou des guerres. Il est connu que chez nous, en 1870, des paysans, mus par l'avarice ou la peur, allaient d'eux-mêmes porter des renseignements aux envahisseurs. Jamais pourtant nul n'a eu la pensée de faire rejaillir sur la nation française l'ignominie de pareils crimes.

Une réflexion que je me suis faite à moi-même, et que peut-être mon récit vous aura suggérée m'a, pendant quelque temps, plus défavorablement impressionné que les remarques précédentes. J'étais frappé de l'inertie des Arméniens pendant les massacres. Les musulmans achetaient des armes et les affilaient sous leurs yeux, et ils ne bougeaient pas ; pendant plus de deux mois qu'a duré le carnage, il n'a été tué qu'un nombre de musulmans tout à fait négligeable par rapport aux soixante milliers de victimes arméniennes qu'accusent les correspondances. Les Arméniens seraient-ils donc dépourvus de courage actif, et n'auraient-ils que le courage passif de se laisser égorger ? Je ne saurais prétendre expliquer complètement l'attitude des victimes ni reconstituer à distance leur psychologie. Je ne puis que vous soumettre deux ou trois observations propres à élucider un peu

cette question. Tout d'abord on peut supposer que si les Arméniens n'ont en général pas lutté, c'est que toute lutte était impossible. Quant à leur inertie dans l'attente des massacres, quelques prétextes pouvaient l'autoriser : les assurances du gouvernement, les agissements des puissances, les démarches des Consuls. Sans doute les yatagans des Kurdes étaient plus près d'eux que les canons des stationnaires ; mais une espérance lointaine a plus de pouvoir sur l'âme de l'homme qu'une crainte prochaine. Aussi bien n'avons-nous pas nous-mêmes cette inertie devant le danger qui nous étonne chez les autres ? À quelques pas d'ici, au bout de ce boulevard, des révolutionnaires assemblés fourbissent en plein jour les armes dont ils vont nous frapper. Nous les voyons, nous nous laissons effrayer un instant ; nous disons : « Ils ruinent la France ; ils font peser sur elle la menace imminente de bouleversements sanglants » ; puis aussitôt après, nous retournons à nos plaisirs. L'homme, au fond, n'a qu'un faible sentiment de l'avenir. On dirait qu'il ne s'en croit pas le maître ou que, convaincu de la fatalité de certaines catastrophes, il évite d'en souffrir avant l'échéance.

Cependant les Arméniens se sont défendus, là où ils l'ont pu, avec un grand héroïsme. En cela encore ils me rappellent les Juifs, race peu guerrière assurément, mais qui a laissé dans l'histoire quelques-uns des plus admirables exemples qu'il y ait d'opiniâtreté dans la défense. À peine ai-je besoin d'évoquer le souvenir du siège de Jérusalem, qui est un fait d'une grandeur tragique incomparable. Lors des conquêtes du prophète Mahomet en Arabie, les Juifs résistèrent avec acharnement, tandis que succombaient autour d'eux les autres races païennes ou chrétiennes ; enfermés dans des maisons fortes ou dans des petits bourgs ceints de murs, ils y tenaient jusqu'à ce qu'ils eussent obtenu des conquérants que leurs vies et leur foi seraient sauvées. Ces défenses des châteaux juifs de l'Arabie sont fort semblables à la défense toute récente du petit bourg arménien de

¹¹ M[onsieur] Korkorouni, à Malatia.

Zeïtoun en Cilicie. Notre confrère, M[onsieur] le baron d'Avril¹², a raconté l'histoire de Zeïtoun dans la *Revue bleue*. Je ne veux que mentionner le fait. Zeïtoun est un bourg fortifié dressé sur un contrefort du Taurus, où les Arméniens, occupés surtout au travail des mines, forment une petite communauté autonome. En 1862, à la suite de certains troubles, la Porte tenta de supprimer cette autonomie. Les puissances intervinrent, et la situation antérieure fut à peu près maintenue. Lors des derniers massacres, les Kurdes et les troupes régulières formèrent le siège devant Zeïtoun. La défense fut énergique. Les Arméniens, grâce à la médiation des puissances, obtinrent, il y a quelques jours, une capitulation qui leur accordait la remise des impôts arriérés, la faculté d'avoir un sous-gouverneur chrétien agréé par les puissances, et d'autres conditions honorables. Ce succès, salué avec enthousiasme par toute la nation, est un des meilleurs témoignages que l'on puisse donner de sa valeur.

À notre avis, l'islam est l'auteur responsable des massacres d'Arménie. Ils ont été accomplis en conformité avec les préceptes du Coran, l'esprit et les traditions de l'islamisme, et en vue du but assigné dès l'origine aux croyants de cette religion : l'anéantissement des infidèles. La complicité des autorités turques dans les massacres est indéniable. Il est impossible de présenter ce vaste système de crimes comme l'effet du déchaînement spontané de la barbarie de hordes kurdes et lazès ; et le voudrait-on que cela encore ne mettrait pas l'islam hors de cause, puisque la barbarie de ces hordes est surtout entretenue par l'islam. Ouvrons le Coran ; la pensée du prophète, que le monde doit être converti par le glaive, est enfermée sous chaque feuillet. « Combattez-les, dit Allah, dans le chapitre II¹³ en parlant des infidèles, jusqu'à ce que vous n'ayez plus à craindre la tentation, et

¹² Avril L.-M. Adolphe (1822-?), baron, diplomate et écrivain français, auteur de plusieurs ouvrages sur les relations internationales et les peuples opprimés qui se trouvaient sous le joug ottoman. – *V. P.*

¹³ Coran, traduction Kazimirski, p. 28.

que tout culte soit celui du Dieu unique. Tuez-les partout où vous les trouverez, dit-il encore, et chassez-les d'où ils vous auront chassés » ; et ailleurs¹⁴ : « Lorsque vous rencontrez des infidèles, tuez-les au point d'en faire un grand carnage et serrez fort les entraves.... Ne montrez point¹⁵ de lâcheté et n'appellez point les infidèles à la paix quand vous êtes les plus forts et que Dieu est avec vous ». Avec de tels préceptes, le droit des gens est réduit presque à rien. La pitié seule des chefs peut tempérer la loi implacable.

Pourtant, dit-on, il est incroyable qu'un sultan, prince intelligent et doux, ait pu, au vu et au su de l'Europe, ordonner ou autoriser dans son empire une aussi atroce répression. Cela, après tout, est-il si incroyable, et nous faisons-nous bien l'idée, nous autres Parisiens, de ce que peut-être la mentalité d'un sultan ? Nous sommes portés à croire, habitués que nous sommes à négliger certaines causes profondes, que le sultan n'est que l'un des souverains de l'Europe ; il est, à ses propres yeux, tout autre chose. Il n'est pas surtout un empereur ; il est un pape surtout. Il ne possède pas seulement un royaume, mais il possède la vérité. Il n'a pas seulement derrière lui des ministres et des femmes, il a encore des conseils et des suites de docteurs, de chefs d'ordre, de mystiques et d'illuminés. Les corridors du palais de Yildiz ressemblent moins peut-être à ceux du Quirinal¹⁶ qu'à ceux du Vatican. Là doit se concentrer la vie de l'islam. Là viennent les chefs ou les représentants de ces grands ordres religieux qui, étendus de l'occident à l'orient du monde musulman, y entretiennent l'irréductible foi, le zèle pour la religion du Prophète et la haine contre les infidèles. Le sultan vit dans une sorte de claustration volontaire à peu près comme le pape, bien que pour d'autres causes. Mais il n'a pas sur le monde ces larges vues

¹⁴ Id., p. 415.

¹⁵ Id., p. 418.

¹⁶ Quirinal, un des sept Collins de Rome. – *V. P.*

qu'ouvrent, devant le lieutenant du Christ, l'effort de l'intelligence et celui de la charité.

Il faut savoir qu'aux yeux d'un musulman un croyant n'est pas assimilable à un non-croyant. La différence entre ces deux classes d'hommes n'est pas d'ordre purement naturel, telle que celle qui existe à nos yeux entre des individus de diverses nations ; elle est d'ordre surtout mystique et analogue à celle qui existe, au point de vue théologique, entre un baptisé et un non-baptisé. L'idée de l'égalité universelle des hommes n'est pas une idée musulmane.

Quelle que soit la décence qui préside en apparence aux relations du khalife avec les chefs d'État chrétiens, nous pouvons supposer qu'il les méprise et qu'il les hait. Il est tenu d'avoir ces sentiments, et tout l'air qu'il respire en est imprégné. S'il ne les manifeste pas au dehors, il se laisse du moins guider par eux dans le gouvernement intérieur de son empire. Les musulmans sont irrités, n'en doutons pas, de voir l'Europe s'ingérer dans l'administration des pays qu'ils occupent par droit de conquête. Ne pouvant pas écarter les Européens par la force, ils essaient de les éloigner par la ruse. Ils nous trompent ; ils nous jouent ; ils dépensent des millions, eux si pauvres, à l'achat de notre presse. Ils ont ajouté aux massacres des emprisonnements ou des tortures, ayant spécialement pour but de forcer les victimes elles-mêmes à collaborer à la diffusion des versions fausses. Des autorités vénérables ont affirmé qu'à Marache notamment, des Arméniens incarcérés étaient soumis chaque jour à des supplices, jusqu'au point où ils pouvaient les supporter sans mourir, tels que la flagellation ou l'empalement, afin qu'ils signassent des pièces attestant l'excellence et la mansuétude de l'administration ottomane.

Sans nul doute, la haine sourde des musulmans contre les chrétiens est excitée et accrue à mesure que la poussée de l'Europe contre l'Empire turc devient plus menaçante. Les musulmans savent comme nous que cette poussée doit enfin les écraser ; mais le jour où ils entendront les définitifs craquements, – ce que je vais dire, je ne

crois pas qu'aucun homme connaissant l'Orient le nie, – ils se ruent à un carnage beaucoup plus affreux que celui qu'ils viennent de faire des Arméniens, dans lequel ils comprendront non plus seulement les Arméniens, mais les chrétiens de toutes les communautés, et qu'ils poursuivront, s'ils le peuvent, jusqu'à ce qu'ils aient purgé de la dernière goutte de sang chrétien toute l'étendue de l'Empire ottoman.

Mesdames et Messieurs, finissons, après avoir examiné la conscience musulmane, par examiner la nôtre. N'avons-nous pas dans tout ceci, nous, Européens, une responsabilité lointaine sans doute, mais encore discernable ? Avons-nous l'attitude qu'il faudrait tenir et les sentiments qu'il faudrait éprouver ? Est-ce que nous ne devons pas être saisis d'étonnement et de honte en voyant combien les nations d'Europe ont été dans cette affaire indifférentes ou impuissantes ? Quoi ! l'Europe est couverte de casernes, d'arsenaux et de forteresses ; elle peut mettre sur pied plus de douze millions d'hommes, et elle ne peut pas empêcher l'extermination d'une nation chrétienne à ses portes ! D'où vient donc cette faiblesse ? Si elle ne réside pas dans les moyens d'action, c'est dans la mise en œuvre qu'il la faut chercher. Quelque chose, une notion, une idée, une habitude de sentir, doit faire défaut à notre intelligence ou à notre volonté. Et ce défaut moral est cause que, étant matériellement forts, nous agissons comme des hommes faibles qui ne veulent pas ce qu'ils peuvent ou qui ne savent pas ce qu'ils veulent. Excusez-moi si ce mode de raisonnement vous étonne. Je ne parle pas ici en diplomate, je parle en philosophe. Mais je pense, comme jadis Platon, qu'il serait bon que la philosophie eût quelquefois en main, quand la chimie voudrait le lui céder, le portefeuille des affaires étrangères.

Oui, un principe fait défaut dans l'organisation actuelle de l'Europe, un principe d'union. L'Europe est essentiellement une pentarchie composée de cinq nations souveraines, exerçant des efforts les unes contre les autres, de façon qu'il en résulte un état d'équilibre temporairement stable. Il y a quelques siècles, l'Europe n'était pas

cela. Les nations ne s'y vantaient pas d'être indépendantes de tout principe ou de toute autorité supérieurs à elles-mêmes ; quelque chose de plus grand qu'elles les dominait ; une foi commune dans certaines destinées supra-terrestres de l'homme les unissait ; les efforts des peuples s'y combinaient au lieu de s'y entre-détruire, et l'Europe s'appelait alors la chrétienté.

La chrétienté était en principe une seule âme et un seul corps ; elle n'était pas, comme l'Europe, une agglomération d'âmes égoïstes et de corps qui se contrecarrent. Aussi la chrétienté était-elle attentive à garder son honneur contre les atteintes de la barbarie.

Il faut revenir en esprit, pour y revenir peu à peu en fait, à cette manière de comprendre ce que doit être l'Europe. Ne nous demandons pas si les Arméniens ont commis des fautes à l'égard de la Porte, mais élevons-nous jusqu'à voir en eux un peuple chrétien opprimé par un peuple de religion demi-barbare, qui soupire après sa délivrance, et qui fait bien d'y soupirer. Ne nous attachons pas à connaître les mobiles de la conduite de chaque puissance, pourquoi l'Angleterre tantôt favorise l'agitation arménienne, tantôt provoque l'agitation bulgare, cherchant, semble-t-il, à précipiter le démembrement de la Turquie, quels avantages elle compte en tirer, comment la Russie, arrêtée naguère à San Stephano dans sa marche sur Constantinople, tente d'y revenir par l'Arménie, ou quelles solutions le reste des puissances voudrait donner à la question d'Orient. Mais plutôt efforçons-nous de préparer nous-mêmes, par les moyens en notre pouvoir, la solution des questions pendantes dans le monde selon un idéal de justice et de charité. Posons des principes là où il n'y en a pas ; affirmons-les là où on les nie ; croyons et faisons croire qu'il existe une loi de justice applicable aux nations comme aux individus, et que l'honneur et la paix du monde exigent qu'elle soit connue et respectée. Il y a pour toute nation une limite dans laquelle elle a droit à son indépendance, et hors de laquelle, pour le bien commun des peuples, elle cesse d'y avoir droit ; de même qu'il existe pour chaque homme

une limite dans laquelle il doit vouloir être libre et hors de laquelle il doit se laisser contraindre par le devoir. Habittons-nous, Messieurs, à condamner, à flétrir, à abhorrer l'égoïsme des peuples ; rappelons-nous plus souvent que nous sommes Français, et comme tels protecteurs-nés des petits et amis des opprimés ; cette générosité est un don que Dieu nous a spécialement départi. Cultivons-la. Exerçons-la partout où nous en avons l'occasion, soit envers cette nation, aujourd'hui dolente, qui, au bord de l'Euphrate, subit l'oppression turque, menacée, si cette oppression est un jour levée, de retomber sous quelque autre joug, soit envers ces autres héroïques nations qui, l'une antique vers les sources du Nil, l'autre jeune par delà l'Equateur, viennent d'infliger de dures leçons aux peuples qui cherchent la gloire ou l'or, et qui ne cherchent pas la justice !

Mesdames, vous m'en voudriez de ne pas ajouter un mot, un mot de moralité pratique, après la moralité théorique. Mais ce mot, je tiens à vous dire que personne ne me l'a suggéré ; il ne vient, je vous l'assure, absolument que de moi. Le voici : Une souscription en faveur des victimes des massacres d'Arménie est ouverte au bureau des *Œuvres d'Orient*, 20, rue du Regard, par le R[évérénd] P[ère] Charmetant. Je vous engage, Mesdames, à y porter vos offrandes. La souscription a déjà atteint une centaine de mille francs qui ont été répartis, en gros à Paris par le bureau de l'*Œuvre*, et en détail sur les lieux par des commissions mixtes, entre les malheureux Arméniens. 100.000 francs, c'est un gros chiffre, mais qui est encore petit en face de tant de misères que ces dons doivent soulager. Vous y ajouterez quelque chose. Vous ne pouvez avoir idée de tout le bien que feront vos aumônes. Les premières qui ont été envoyées en Orient au lendemain des massacres ont tant touché la population, que plusieurs villages schismatiques ont demandé à se convertir au catholicisme. Si vous lisiez certaines lettres de là-bas, vous ne pourriez pas vous tenir de donner. Il y en a qui ont des naïvetés à fendre l'âme. Un Arménien d'Éghine, converti à l'islamisme, écrit à des parents : « Pendant deux

jours j'ai erré par-ci par-là, tenant dans mes bras le petit Kéham. Nous n'avons pas de perte dans la famille, excepté notre vieille tante Éva (celle qui a été en pèlerinage à Jérusalem), que l'on coupa en morceaux sous nos yeux, parce qu'elle ne voulut pas embrasser l'islamisme... ». Mesdames, soyez indulgentes et donnez. Vous permettrez de sauver des enfants, de consoler des mères, de rendre des filles à leurs familles. Et vous appellerez à toute cette nation que la France existe et que c'est un pays de grande charité.

Note. Depuis que cette conférence a été faite, le R[évérénd] P[ère] Charmetant a livré au public la plus grande partie des documents qui y ont été utilisés, dans une brochure intitulée : *Martyrologe arménien*¹⁷. Il résulte de cette étude qu'il faut porter à près de cent mille le nombre des Arméniens morts dans les massacres.

¹⁷ Voir P[ère] F[élix] Charmetant. *Martyrologe arménien*. Tableau officiel des massacres d'Arménie dressé après enquêtes par les six ambassades de Constantinople et statistique dressée par des témoins oculaires. Paris, s. d. – V. P.

Pisani P., Les massacres d'Arménie. Conférence faite à l'Institut Catholique de Paris le 3 mai 1896, Paris, 1896.

Nous demandons la liberté comme en Turquie ! Tel est le souhait imprudent que nous entendons formuler de temps à autre par des gens fort bien intentionnés ; ils ont lu dans un journal qu'une procession avait parcouru paisiblement les rues d'un quartier chrétien de Constantinople, et à ce signe ils ont reconnu que pour jouir d'une pleine liberté de conscience il fallait aller vivre chez les Turcs.

Les événements tragiques dont l'Arménie vient d'être le théâtre font apparaître sous un jour très différent la situation des sujets chrétiens du sultan ; il faut que les amateurs de clichés se mettent à la recherche d'une autre formule ; difficilement ils en trouveront une plus fausse, car s'il est un pays où le mot de liberté religieuse est absolument vide de sens, c'est bien l'Empire ottoman.

L'histoire de l'islamisme est un long martyrologe où se lisent, écrits en lettres de sang, les noms de tous les peuples chrétiens sur lesquels s'est appesantie la domination musulmane.

Personne n'a oublié les atrocités dont fut victime la nation grecque, alors qu'elle luttait pour son indépendance. Un soulèvement d'opinion se produisit alors dans notre pays, bien que l'heure fût mal choisie pour y plaider la cause d'une insurrection ; des souscriptions s'ouvrirent partout, des volontaires allèrent s'engager dans les rangs des opprimés ; le souffle d'indignation qui traversait l'Europe civilisée inspira nos poètes, qui chantèrent, dans des pièces restées célèbres, les exploits des héros de la liberté.

Trente ans après, c'est dans le Liban que les chrétiens sont massacrés ; notre pays prend alors les armes pour arracher les dernières victimes à la mort ou à l'apostasie.

Une troisième fois, il y a vingt ans, c'est de la Bulgarie que partent des cris de détresse ; une guerre s'allume pour venger ces victimes innocentes ; parvenus aux portes de Constantinople, les Russes dictent au sultan un traité où les Bulgares trouvent les garanties que des représentations pacifiques n'avaient pas pu leur obtenir.

À côté de ces grands événements qui ont laissé leur trace dans toutes les mémoires, il faut placer les actes de persécution continuelle, on pourrait dire quotidienne : les vexations, les extorsions, les dénis de justice : sans doute le gouvernement turc sait accorder des faveurs aux chrétiens quand il y trouve son avantage, il le fait avec ostentation et la presse embouche sa trompette pour annoncer aux quatre coins du monde les actes de haute bienveillance du Padischah ; personne en Orient n'est dupe de ces articles à sensation, pas même ceux qui sont payés pour les écrire. À ces manifestations bruyantes et dérisoires peuvent se rattacher les déclarations solennelles par lesquelles le sultan accordait ou reconnaissait l'égalité devant la loi, sans distinction de religion. C'est en 1839, sous la pression des Russes, que fut posé pour la première fois ce principe trompeur ; on appelle cet acte le *hatti-chérif de Gulhané* ; liberté religieuse, tribunaux mixtes, droit de posséder des immeubles, suppression de formalités et de coutumes offensantes pour la dignité humaine. Ces déclarations ont été renouvelées dans tous les grands traités signés depuis un demi-siècle entre la Sublime Porte et les puissances chrétiennes. Mais jamais les droits qu'elles consacraient n'ont été sincèrement acceptés, jamais les réformes qu'elles promettaient n'ont été sérieusement appliquées. En voici un exemple : pour assurer l'indépendance des tribunaux et l'intégrité des arrêts de justice, il avait été stipulé que des juges chrétiens seraient admis à siéger dans les tribunaux, là où

l'élément chrétien formerait une portion notable de la population. Ces juges chrétiens ont été désignés, mais la manière dont on les a choisis a rendu leur présence inutile : ce sont tantôt des hommes sans conscience qui oublient leur qualité de chrétiens pour se faire les complices des oppresseurs ; leur servilité en face des Turcs, leur vénalité à l'égard des plaideurs en font les pires ennemis de leurs justiciables ; tantôt ce sont d'honnêtes gens que leur position de fortune, les intérêts de leur commerce, ou leurs devoirs de pères de famille mettent pieds et poings liés entre les mains du pacha ; ils siègent pour la forme, sont à peine consultés pour les sentences qu'ils sont tenus d'approuver sans discussion ; à l'absence de justice impartiale on a substitué les apparences extérieures de la justice, mais au fond c'est toujours l'arbitraire éhonté et la privation totale de garanties pour les plaideurs et les prévenus chrétiens.

Il en est ainsi, et c'est ainsi qu'il doit en être chez un peuple qui reconnaît pour loi suprême le Koran ; pour le musulman l'espèce humaine est divisée en deux classes : les croyants et les infidèles ; une égalité quelconque entre ces deux catégories, c'est un sacrilège et une absurdité. L'intolérance est le dogme fondamental de l'islamisme ; partout nous retrouvons les musulmans en opposition irréductible avec le christianisme : dans l'Inde, en Chine, en Malaisie, au Soudan, en Algérie même, il y a entre les musulmans et nous un abîme que rien ne saurait combler. Les concessions que nous leur faisons ne leur inspirent qu'un redoublement de haine ; ils y voient un acte de faiblesse, et quand ils entendent dire qu'un descendant des croisés s'est mis à la tête d'un comité qui va construire une mosquée à Paris, leur mépris augmente encore pour ces chrétiens dégénérés qui reconnaissent leur infériorité et avouent leur impuissance.

Le remède à tous ces maux, les Grecs l'ont trouvé les premiers en prenant les armes et en recouvrant leur indépendance ; depuis, les Serbes, les Roumains, les Bosniaques, les Bulgares se sont émancipés d'un joug intolérable. Mais parmi les nations chrétiennes qui étaient

encore dans la servitude, il n'en est pas dont le sort fût comparable à celui des Arméniens.

Le peuple arménien a perdu depuis longtemps sa liberté ; avant d'être soumis aux Turcs il avait été sujet des Arabes et des Grecs, des Persans et des Romains ; c'est même un phénomène remarquable que la force de résistance dont il a fait preuve ; gardé par le culte de ses traditions historiques et religieuses, il n'a pas subi la loi qui détruit l'individualité des peuples asservis. L'Arménien conserve son type très original, son caractère souple et résolu, sa langue, sa littérature, ses aspirations vers l'indépendance ; les conquérants ont traversé son pays, y ont entassé les ruines, y ont semé la mort et ont disparu : comme une plante douée d'une vitalité extraordinaire, la nationalité arménienne a toujours repris le dessus.

Émigrés en Europe, en Amérique, en Australie, les enfants de l'Arménie restent fidèles au culte de la patrie et attendent avec patience, mais avec ténacité, le jour où leur pays retrouvera une liberté à laquelle des peuples moins solidement trempés auraient renoncé depuis longtemps.

Diverses causes retardent cette émancipation : et d'abord la situation religieuse. Au V^e siècle, les Arméniens, alors sujets de l'Empire byzantin, étaient sortis de l'unité catholique en adoptant les erreurs de l'hérésie monophysite ; ils pensaient qu'en rejetant les croyances de leurs maîtres, ils se défendraient mieux contre toute tentative d'assimilation ; formant une église particulière, ils se gardèrent alors contre les influences étrangères, mais si ce calcul a pu dans un temps servir leurs intérêts, il s'est depuis retourné contre eux.

Rompant tout lien religieux avec les autres confessions chrétiennes, ils se sont isolés et ont perdu le bienfait de la solidarité religieuse qui fait la force des autres chrétiens orientaux ; concurrents souvent heureux des Grecs, sur le terrain du négoce, ils ont provoqué les jalousies d'un peuple qui tient à garder partout l'hégémonie commerciale ; séparés par l'opposition des intérêts mercantiles, ils le

sont aussi par la diversité des croyances ; les Grecs les considèrent comme hérétiques. Ils leur refusent toute assistance et toute pitié. On a remarqué pendant les derniers massacres que les Grecs avaient été partout épargnés ; on est en droit de se demander s'ils n'étaient pas secrètement complices des Turcs ; en tous cas ils ne pouvaient que se réjouir de la ruine de ceux qui ont toujours été pour eux des rivaux détestés.

Cet isolement religieux a beaucoup contribué à retarder l'intervention des puissances chrétiennes : les Russes aspirent à protéger les Grecs leurs coreligionnaires, l'Angleterre s'intéresse aux protestants, la France exerce encore, quoique timidement, les droits qui la font gardienne des intérêts catholiques ; mais les monophysites arméniens n'ont d'autres coreligionnaires en Asie que quelques Syriens ; les Coptes et les Abyssins sont aussi monophysites, mais ni les fellah du Nil, ni Menelik lui-même, ne peuvent rien pour l'Arménie.

Si l'opinion a été saisie en France en faveur des Arméniens, c'est parce qu'il y a en Arménie un peu plus de 100.000 catholiques, rentrés à diverses époques dans le giron de l'Église romaine ; et, si les secours ont été distribués sans distinction de croyances, les appels étaient venus de ceux qui ont toujours vu dans les catholiques français des frères dévoués et secourables, à la charité desquels on ne recourait jamais inutilement.

J'ajouterai que l'Église monophysite arménienne, qui compte probablement deux millions de fidèles, est victime de son isolement ; la foi, qui ne se ravive plus depuis longtemps aux sources pures de la vérité, s'est affaiblie à la longue ; ses prêtres sont en majorité trop ignorants pour exercer une action religieuse ; ceux qui ont étudié l'ont fait en Allemagne dans les universités protestantes ; ils en sont revenus à peu près incrédules ; c'est ce qui explique le nombre effrayant d'apostasies que nous aurons à relever chez les monophysites et même dans le clergé séparé. Les catholiques ont été plus fermes dans leur foi ;

je ne sais s'il y a eu parmi eux des apostats ; nous verrons qu'ils ont fourni un admirable contingent de martyrs.

Les Arméniens ont donc eu à expier l'erreur de leurs ancêtres ; l'hérésie ne les a pas gardés de la mort ou du reniement plus déplorable encore. Nous allons voir qu'une autre cause les empêche de réaliser leur rêve d'émancipation.

La Serbie est peuplée en immense majorité de Serbes ; la Bulgarie de Bulgares ; quand ces peuples ont voulu s'affranchir, ils n'avaient qu'à chasser les fonctionnaires turcs établis chez eux, et quelques milliers de musulmans qui vivaient comme campés sur la terre d'Europe. En Arménie il n'en est pas ainsi ; l'élément musulman y domine presque partout ; ce sont des Turcs établis depuis les premières invasions, ce sont d'anciens habitants du pays qui ont embrassé l'islamisme au temps de la conquête ; il y avait dans ces montagnes des tribus insubordonnées qui n'avaient jamais connu le christianisme, ou ne l'avaient pratiqué qu'extérieurement en conservant les superstitions des cultes mystérieux de l'Asie. Au premier rang de ceux-ci nous voyons les Kurdes.

Nomades et pillards, les Kurdes avaient toujours vécu de brigandage, comme leurs frères les Tcherkesses plus au nord, et les Bédouins plus au midi. Leur passage au christianisme ne modifia ni leur genre de vie, ni leurs principes particuliers de morale ; quand ils se firent mahométans, ce fut surtout pour pouvoir plus librement rançonner les populations chrétiennes. Les chefs de tribus kurdes étaient les maîtres du pays : quand ils se présentaient devant un village ils posaient leurs conditions : pour se racheter l'agriculteur devait donner la meilleure partie de sa récolte et de son troupeau, parfois une de ses filles ou une de ses sœurs ; et remercier encore celui qui consentait à lui laisser le reste. À la longue, certains princes kurdes en étaient venus à contracter de véritables traités avec les habitants paisibles : chaque année une redevance en farine, en moutons, en

chevaux, en jeunes filles, moyennant quoi ils s'engageaient à protéger les habitants contre les rapines des autres tribus.

Le gouvernement turc n'était pas mieux traité par ces sujets trop indépendants ; les caisses publiques avaient souvent à payer rançon à ces contribuables à rebours. Une fois on envoya quelques compagnies de troupes régulières à la poursuite d'un célèbre pillard : celui-ci cerna les réguliers dans une gorge, les obligea à mettre bas les armes et les renvoya au pacha après leur avoir fait couper le nez et les oreilles. Les Turcs ménageaient ordinairement les Kurdes qui en temps de guerre leur fournissaient des milliers de soldats, sobres, infatigables, d'une bravoure sauvage et d'une fidélité à toute épreuve.

Les méfaits continuels des Kurdes furent amèrement reprochés aux plénipotentiaires ottomans pendant la conférence de Berlin, et le gouvernement du sultan essaya d'y porter remède ; le remède consistait à réunir les Kurdes en régiments à demi réguliers, organisés à peu près comme nos spahis. On leur donnait une bonne solde, un uniforme élégant ; la tentative parut d'abord couronnée de succès : les premiers régiments kurdes vinrent à Constantinople ; le sultan Abdhülhamid les passa en revue, les complimenta sur leur bonne tenue et les autorisa à porter son nom (cavalerie *hamidié*). Mais au bout de quelques jours des désordres se produisirent ; vols sans nombre, insubordinations, insultes aux chrétiens, voies de fait, assassinats. Un diplomate européen et sa femme furent l'objet de violences tellement graves qu'aussitôt les *hamidié* furent renvoyés dans leur pays ; ils y rentrèrent mécontents, aigris contre le sultan, altérés de vengeance contre les infidèles et décidés à mettre au service de leurs rancunes l'organisation et les armements perfectionnés qu'on avait eu l'imprudence de leur donner. En attendant, les Arméniens continuaient à être odieusement tyrannisés malgré les garanties formelles qui avaient été inscrites dans le traité de Berlin.

La voie du recours par doléances présentées au gouvernement était fermée ; l'intervention des puissances européennes n'avait donné que

des résultats illusoires ; il ne restait qu'un moyen d'obtenir satisfaction ; c'était de se faire justice à soi-même en prenant les armes, mais il fallait réussir ; celui qui échoue n'est qu'un misérable révolté, celui qui triomphe est sacré libérateur de la patrie : c'est le succès ou l'insuccès qui déterminent la moralité de pareilles tentatives ; dans le premier cas on sauve son pays, comme au 4 septembre, dans le second on est mis au ban de la société, comme au 18 mars.

Il y avait dans la jeunesse arménienne des hommes ardents, pleins d'énergie ; l'indépendance de leurs idées les avait obligés à s'expatrier ; réfugiés en Grèce, en Suisse, en France et surtout en Angleterre, ils commencèrent une agitation systématique, principalement en créant des journaux où ils défendaient la cause de leur patrie. Les Anglais manifestèrent de grandes sympathies pour la cause arménienne : un peu de sensiblerie se mêla à pas mal de calcul ; au fond l'Angleterre avait intérêt à intervenir dans les affaires arméniennes ; en créant, en subventionnant à grands frais des missions protestantes, elle avait mis un pied dans le pays, elle cherchait l'occasion d'y poser l'autre, et on sait combien les Anglais ont le pied large. En 1894, les comités avaient réuni de l'argent, un certain nombre de leurs affidés avaient pu pénétrer dans le pays sous divers déguisements, d'autres y étaient arrivés comme professeurs dans les établissements protestants : le drapeau britannique les couvrait.

Ces tentatives n'aboutirent pas : autant les chefs du parti étaient entreprenants, autant la masse de la nation était peu disposée à prendre les armes ; l'esclavage, même supporté avec impatience, énerve les hommes ; la nation arménienne avait perdu, on le vit alors, son ressort et sa fierté : un seul soulèvement important se produisit dans une région nommée le Sassoun, où les Arméniens sont en grande majorité : les Kurdes avaient fourni le prétexte en attaquant un village chrétien ; surpris à leur tour, ils furent très maltraités. C'est alors que le commandant de la province Zekki Pacha mit en campagne quelques régiments qui ne tardèrent pas à pacifier le Sassoun ; dire que cette

répression fut clémentine serait mal connaître les Turcs et surtout ne pas se rendre compte de l'état d'esprit où étaient alors les musulmans comme les chrétiens. Il y eut une tuerie, mais celle-là avait quelque apparence de légitimité ; c'était la force repoussée par la force ; c'était la guerre comme la comprennent ces peuples fort étrangers aux idées humanitaires.

Une autre manifestation qui suivit de peu devait avoir des résultats aussi lamentables.

Dans la ville même de Constantinople, il y a une agglomération de près de 200.000 Arméniens : c'est là que le comité directeur voulut déterminer une agitation en faveur des droits de l'Arménie : ce ne fut pas la majorité qui adopta d'abord cette dangereuse ligne de conduite ; le clergé en particulier, où se trouvent de très bons patriotes mais aussi des gens prudents et expérimentés, voyait avec inquiétude un tel projet ; les catholiques obéissant à leur éminent patriarche, M[onseigneur] Azarian, refusèrent d'entrer dans cette voie compromettante, mais le temps était passé des mesures de temporisation : le parti de l'action l'emporta et organisa une manifestation sous prétexte de porter une pétition au sultan.

L'idée était nouvelle, au moins en Turquie. On voit en Belgique de semblables cortèges aux jours d'émeutes ; à Londres, les mécontents vont se promener sous l'œil protecteur des policemen à Hyde-Park, ou à Oxford-Street ; on se donne quelques coups de poings et on rentre chez soi. C'est probablement en Angleterre que les Arméniens avaient connu cette manière d'avertir le gouvernement ; à Stamboul, on prit la chose beaucoup plus mal : les agents de police voulurent empêcher la manifestation, les manifestants répondirent à coups de revolver, la troupe intervint et pendant quelques jours les Arméniens furent poursuivis, incarcérés, massacrés sans autre forme de procès par une populace sauvage et une police moins sauvage, mais pour le moins aussi malintentionnée.

Les Arméniens se réfugièrent dans leurs églises, après avoir fermé leurs boutiques ; il y eut alors un moment de détente ; les ambassades intervinrent, on chercha à faire entendre de part et d'autre des paroles de paix et d'oubli ; ces représentations faites par le gouvernement anglais sur un ton arrogant et insolite faillirent amener un résultat tout opposé à celui qu'on attendait. Il semblait que l'Angleterre fût sur le point de déclarer la Turquie déchue de ses droits sur l'Arménie ; on parlait d'une occupation des provinces asiatiques par les troupes concentrées à Chypre, d'autre part la Russie ne pouvait admettre une descente des Anglais en Asie Mineure : déjà maîtresse d'une partie de l'Arménie, établie à Kars, à Erevan, elle a peut-être des vues sur le reste du pays ; en tout cas, elle ne pouvait admettre que les Anglais se trouvassent une fois de plus en contact avec elle, alors que dans l'Inde déjà, en Afghanistan, en Corée, au Japon, elle a peine à vivre en bonne intelligence avec ces voisins peu accommodants. La Russie annula donc l'effet des remontrances anglaises, et la France subordonna son action à celle de son alliée. On obtint du sultan cette concession que chacune des grandes puissances européennes serait autorisée à entretenir un second stationnaire dans le port de Constantinople : la montagne avait accouché d'une souris. Les Arméniens obtenaient de nouveau des promesses, qui pour être annoncées avec emphase, ne paraissaient pas plus sincères que celles qui avaient précédé.

Voilà où en étaient les choses au mois d'octobre dernier : la position était intolérable pour les Arméniens, mais ni plus, ni moins que dix ans auparavant ; quelques émeutes avaient été réprimées avec une grande sévérité : c'est la destinée de toutes les émeutes qui échouent. On ne reconnaît aux vaincus que le droit de peindre en termes indignés les brutalités des vainqueurs, et nul ne songe à leur reprocher d'avoir forcé un peu la note ; ils sont dans leur droit, et ceux qui les écoutent doivent savoir à quoi s'en tenir.

Invité à cette époque à donner aux lecteurs du *Correspondant* un aperçu de la situation, j'ai exposé les événements, comme je viens de le faire, avec impartialité, je crois, avec cette méfiance que donne la connaissance personnelle des choses d'Orient. — On m'a reproché d'avoir été dur pour les vaincus, impitoyable pour les victimes ; mais on a oublié qu'au moment où j'écrivais, il n'y avait de victimes que les imprudents qui avaient provoqué de cruelles représailles. Je pressentais que tout n'était pas fini, qu'à exciter ainsi le tigre endormi on déterminerait un réveil terrible, mais nul à cette époque ne pouvait supposer un abominable complot contre une nation chrétienne.

J'ai dit un complot : je dois expliquer ma pensée. On a dit et on a écrit que c'est le gouvernement du sultan qui a préparé l'extermination des Arméniens, moyen radical entre tous de résoudre la question arménienne. Je ne puis me décider à admettre cette opinion : les ministres du sultan n'auraient peut-être pas reculé devant un crime, ils sont trop avisés pour commettre de propos délibéré une semblable faute ; ils ne sont pas les maîtres à Constantinople, et le sultan moins encore.

Dans ce pays où semble prévaloir encore le gouvernement despotique d'un seul, il est une autre force qui se manifeste de temps à autre par l'assassinat politique ; c'est le tempérament normal du pouvoir absolu. Hier le Schah de Perse tombait sous les balles d'un fanatique ; Abdhülmedjid a succombé dans une tragédie mystérieuse dont nous ignorerons longtemps la trame ; Mourad V qui lui succéda pendant quelques jours vit encore, mais enfermé dans le palais de Tchéragan autour duquel veillent nuit et jour des cordons de sentinelles. Abdhülhamid enfin vit et règne, mais derrière les grilles dorées du palais d'Yildiz, séparé de son peuple par une garde recrutée au fond de l'Asie, et qui investit la résidence impériale comme une ville assiégée.

De loin en loin on montre le Padischah à la foule ; il passe dans une voiture traînée par des chevaux rapides pour se rendre à la

mosquée qui a été construite devant la porte du palais, afin de concilier les exigences de la loi avec la sûreté de sa personne. Quel est ce monarque oriental qui se cache ainsi ? À en croire les panégyristes officiels, c'est un prince éclairé et bienfaisant ; mais quand on le compare à Auguste ou à Titus, un écho répond Tibère ou Caligula.

Dans la grave circonstance qui nous occupe, ce n'est pas du palais impérial qu'est parti, suivant moi, l'ordre d'extermination ; c'est probablement de plus haut. Au-dessus du sultan se trouvent les confréries religieuses toutes puissantes dans l'islam ; le chef est quelque marabout dont le nom et la retraite sont inconnus du vulgaire, mais dont les ordres ne souffrent pas de réplique. Ce sont les confréries qui ont lancé, puis retenu le Mahdi et son armée de derviches, c'est aux confréries que notre influence vient se heurter sur tous les points de notre empire africain, c'est d'elles aussi qu'est venu le mot d'ordre qui a déchaîné une épouvantable tourmente contre un peuple assez audacieux pour vouloir se soustraire à la domination des croyants.

C'est dans les premiers jours du mois d'octobre que commencèrent les massacres : Trébizonde, sur la Mer Noire, vit les premiers désordres le 4 ; le 8 on comptait 600 victimes. De là le fléau gagne Erzeroum, Bitlis, Diarbekir, où il apparaît le 1^{er} novembre, et continuant sa course, il passe à Ourfa, Biredjik, pour venir expirer aux portes d'Alep. Autour de chacun de ces centres, les massacres gagnent de proche en proche : d'Erzeroum sur Bajazid à l'est, à l'ouest sur Erzindjan, Sivas, Tokat et Marsivan ; de Bitlis sur Van et Seert d'une part, et d'autre part sur Mouch, Kharpout, Arabkir, et Malatia ; de Diarbekir sur Mardin. Cette marche lente du nord au sud est facile à suivre pour celui qui a sous les yeux le rapport rédigé par les six grandes ambassades, sur les témoignages des Consuls qui ont relaté les faits auxquels ils ont assisté. Il ne s'agit donc pas ici de récits grossis par les imaginations et les passions orientales, mais de ce que nos agents diplomatiques affirment d'un commun accord. On pourrait

croire qu'un émissaire secret a traversé le pays en communiquant un ordre auquel chacun se met en devoir d'obéir ; on a remarqué aussi que les massacres ont souvent commencé le vendredi, alors que les musulmans sortaient de la mosquée, enflammés par quelque appel furibond à la guerre sainte. Enfin, comme je l'ai dit, les Grecs ont été partout épargnés : nous ne sommes donc pas en présence des fureurs aveugles de la foule : non – les exécuteurs n'ont pas frappé au hasard ; ceux qui devaient mourir étaient choisis et marqués d'avance.

Et quel est le nombre des victimes ? Le document officiel dont j'ai parlé tout à l'heure ne donne que les chiffres que les Consuls ont pu constater d'une manière certaine et on arrive ainsi à près de 25.000 ; mais dans la plupart des localités, à défaut de renseignements exacts, on lit : *chiffre inconnu*. Or il n'est pas possible de donner une évaluation quelconque. « Près d'Erzeroum dans le *caza* de Terdjan, une quarantaine de villages arméniens sont saccagés et incendiés ; les habitants sont massacrés en grand nombre.

À Erzeroum même, en dehors des quatre cents victimes constatées par les Consuls, un grand nombre d'autres Arméniens ont disparu... À Baïbourt, on constate 650 victimes : dans les villages toute la population mâle a été massacrée, 165 villages ont été dévastés... Plus de soixante villages, situés aux environs de Kharpout sont dévastés... Le village d'Ambargha a vu tous ses habitants massacrés sauf trois... Au village de Chenig il ne reste que six habitants.

Toute la région aux environs de Diarbekir a été dévastée par les Kurdes : on estime à 30.000 le nombre de ceux qui ont vu leurs familles décimées et leurs villages détruits. En dehors des morts dont les cadavres ont été retrouvés, beaucoup d'Arméniens ont péri dans les flammes et un grand nombre de corps ont été jetés dans l'incendie ; 1.000 chrétiens de la ville et 1.000 villageois qui travaillaient en ville ont disparu. 119 villages du district ont été pillés et incendiés... Dans tous les *cazas* du *vilayet* d'Alep, des villages entiers ont disparu ».

Et partout revient la mention : *chiffre inconnu*. Il ne me paraît nullement exagéré de doubler au moins le chiffre des victimes, ce qui porterait à 50.000 et peut-être beaucoup plus haut le nombre de ceux qui ont été massacrés.

Il faut y ajouter la foule infiniment plus considérable de ceux qui ont échappé à la mort mais qui ont dû fuir de leurs maisons incendiées sans pouvoir sauver la moindre chose ; sur plus d'un million d'Arméniens dont le pays a été ravagé, il n'en est peut-être pas cent mille qui aient été épargnés. Et encore combien ont acheté cette immunité au prix de leur âme, en apostasiant publiquement ! Presque partout les survivants de ces massacres ont été de force convertis à l'islamisme et circoncis. Lamentable est l'impression que donne la lecture du mémoire publié par le patriarcat arméno-grégorien. Couvents pillés, églises transformées en mosquées, religieux massacrés, apostasie en masse des pauvres schismatiques ; il ne s'agit pas des femmes et des jeunes filles qui ont été vendues ou envoyées dans les harems des pachas ; celles-là sont regardées comme musulmanes du moment où elles deviennent la propriété de leurs nouveaux maîtres.

Dans plusieurs districts c'est jusqu'à vingt villages à la fois qui sont amenés à embrasser l'islamisme ; leurs prêtres se laissent même entraîner en trop grand nombre, mais d'autres ont héroïquement confessé la foi et sont morts dans des tourments atroces. Un prêtre de Diarbekir est écorché vif. Un archimandrite des environs de Kharpout a les doigts coupés un à un, puis les mains, puis les bras ; enfin on lui tranche la tête pendant qu'il récite le Credo. Deux prêtres de Sivas, un vieillard comblé d'âge et l'autre tout nouvellement ordonné, ont été découpés vivants à coups de hache.

Le curé (catholique) de Husni-Mansour, sommé d'apostasier, réunit ses paroissiens à l'église, leur dépeint en termes sublimes les gloires du martyre, les invite à offrir leurs vies au Dieu Crucifié ; puis on ouvre les portes : les Turcs envahissent le Temple, le curé à genoux

devant l'autel est décapité, et presque tous les fidèles partagent sa fin précieuse devant le Seigneur. *Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus*.

Parfois l'apostasie n'a pas sauvé ceux qui croyaient échapper ainsi à la mort : après leur avoir fait faire profession de mahométisme, leurs ennemis poussés par je ne sais quelle rage satanique leur disaient : Maintenant que vous voici devenus de fidèles croyants, vous ne devez plus craindre de paraître devant Dieu... et ils les égorgeaient.

On a essayé de faire croire en Europe que les seuls auteurs des massacres étaient les Kurdes ou d'autres tribus indépendantes comme les Lazes ou les Tcherkesses. On a cependant la preuve de la coopération prise aux scènes de mort et de violences par la population musulmane et par les soldats réguliers, notamment à Trébizonde, à Erzeroum, à Tokat, à Marsivan, à Kharpout, à Malatia. Certains fonctionnaires ont, il est vrai, déployé une grande énergie pour défendre les chrétiens : le maréchal Tewfik Pacha à Césarée, le *mutessarif* de Mersina, Nazim Bey, le commissaire impérial de Mardin Abdullah Pacha. Mais dans d'autres villes, à Bitlis, à Malatia, à Adana, à Diarbekir, les pachas encourageaient les fureurs des fanatiques ou feignaient de tout ignorer, répondant aux représentations des Consuls que l'ordre n'était pas menacé ; ils refusaient de croire aux horreurs qu'ils encourageaient secrètement. Ils auraient pu cependant empêcher le mal, car partout où ils l'ont voulu ils y sont arrivés. Tout dernièrement, les trappistes d'Akbès étaient assiégés par quelques milliers de Kurdes : toute la population chrétienne des environs s'était réfugiée dans le couvent, c'étaient des centaines de victimes qu'il fallait sauver. Un bâtiment français était heureusement à Alexandrette, chef-lieu du district d'où relève Akbès. Le commandant fit savoir au pacha que si dans les 24 heures il n'avait pas la preuve authentique de la délivrance des trappistes, la ville serait bombardée et lui pacha serait fusillé. Seize heures après on apprenait que les Kurdes

avaient disparu jusqu'au dernier. Ce fait semble prouver que si on avait voulu parler un peu haut, on aurait été écouté plus tôt.

En attendant, des atrocités continuent à se produire : les malheureux qui ont apostasié sous des menaces de mort veulent maintenant se rétracter, mais on leur en refuse le droit et on leur promet de les exterminer s'ils abandonnent la religion mahométane dont ils ont eu la faiblesse de faire profession. Ce n'est pas tout : des centaines d'Arméniens notables ont été jetés en prison ; ils y endurent les plus cruelles privations et quand ils sont affaiblis par la faim et les mauvais traitements, on les met à la torture jusqu'à ce qu'ils aient signé des écrits où ils reconnaissent que leurs compatriotes ont été les provocateurs, que les autorités turques se sont montrées pleines de patience et de longanimité. Ces pièces sont envoyées à Constantinople où on les fait publier par les journaux à la solde de la Porte ; tels sont les témoignages au moyen desquels on essaye de donner le change à l'opinion. – D'autres mesures d'intimidation sont prises à l'égard des membres du clergé : le Patriarche catholique, M[onseigneur] Azarian, coupable d'avoir sollicité les aumônes de la France pour ses églises dévastées, a été menacé de destitution et d'exil. Les Turcs ont même eu l'audace de s'en prendre aux missionnaires latins. Les jésuites, les capucins et les frères des écoles chrétiennes avaient converti leurs classes en ambulance ; ils avaient ouvert leurs maisons à des milliers de malheureux qu'ils avaient ainsi arrachés à la mort ; ils ont recueilli des centaines d'orphelins qu'ils vont avoir à nourrir et à élever. On a vu là un zèle intempestif et on a parlé d'expulser ces Européens qui entretiennent l'esprit de révolte parmi les sujets du sultan. Il est inutile d'ajouter que les missionnaires ont laissé dire, certains que l'Europe était prête à prendre leur défense si l'existence de leurs œuvres était menacée. Ils continuent à venir en aide aux pauvres arméniens, ils les nourrissent, leur procurent des vêtements sans lesquels ils auraient succombé par milliers aux rigueurs d'un long hiver.

Pour toutes ces aumônes c'est vers leurs frères d'Europe qu'ils ont tendu les mains : le premier de tous, le Saint-Père a envoyé au patriarche catholique et au patriarche grégorien des sommes importantes et des paroles de compassion et d'encouragement.

En France une souscription a été ouverte par l'initiative du P[ère] Charmetant, directeur des *Œuvres d'Orient* ; quelques journaux catholiques, et quelques journalistes qui ne le sont pas, ont publié des articles émus pour la recommander, et plus de 200.000 francs ont pu être envoyés pour parer aux nécessités les plus urgentes ; on a fourni du pain et des vêtements à ces malheureux qui allaient mourir de faim et de froid. Mais il reste beaucoup à faire : il y a des maisons à relever, des églises à construire à la place de celles qui ont été brûlées ou transformées en mosquées. Il y a surtout des enfants dont les parents sont morts ou disparus ; les recueillir c'est les empêcher de tomber entre les mains des Turcs, c'est arracher leurs âmes innocentes à l'apostasie. Élevés dans la haine du nom chrétien, ils seraient peut-être devenus, dans dix ou vingt ans, les bourreaux de leurs frères, peut-être de leurs parents.

Telles sont les catastrophes qui viennent d'ensanglanter une terre chrétienne. Devant de tels malheurs, il n'y a pas à se demander si les victimes ont été imprudentes en déchaînant le monstre qui les a dévorés. Nous n'avons pas plus à nous étonner si nous voyons les chancelleries européennes hésiter avant de réclamer pour l'avenir des garanties plus sérieuses et des promesses moins hypocrites que celles qu'on leur a données jusqu'à présent. Chrétiens, nous devons songer qu'au-dessus de tous les devoirs, au-dessus de la prudence même et de la justice, il y a la charité. Donnons à nos frères d'Arménie, aidons-les de nos bourses, car ils auront pendant longtemps besoin de notre appui ; donnons-leur aussi ce qui vaut mieux que l'or et l'argent, notre affection fraternelle qui relèvera leurs cœurs opprimés. Qu'ils sachent que dans notre pays tous les persécutés trouvent des amis et des défenseurs et que pour nous une cause est sacrée quand elle est celle du malheur.

Les Arméniens et la Question arménienne. Conférence faite par M[onsieur] Anatole Leroy-Beaulieu, membre de l'Institut à l'Hôtel des Sociétés savantes le 9 juin 1896. Sous la présidence de M[onsieur] le comte de Mas-Latrie, membre de l'Institut, Paris, MDCCCXCVI.

Le 9 juin 1896 à eu lieu, dans la grande Salle de l'Hôtel des Sociétés savantes à Paris, la conférence de M[onsieur] Anatole Leroy-Beaulieu sur « les Arméniens et la Question arménienne ».

Les invitations avaient été faites au nom de M[essieurs] Georges Picot, membre de l'Institut, Baron d'Avril, de Mas-Latrie, Baron Carra de Vaux, Père Charmetant, M[onsieur] Monnier et M[onsieur] l'Abbé Pisani.

Les Arméniens et la Question arménienne
Conférence faite par M[onsieur] Anatole Leroy-Beaulieu

M[onsieur] le comte de Mas-Latrie, président. – Mesdames, Messieurs, la séance est ouverte. Une circonstance pénible empêche M[onsieur] Georges Picot de présider cette séance ; vous y perdez un éloquent discours, mais vous entendrez, d'un orateur qui est un maître, des considérations d'un grand intérêt sur une question qui vous préoccupe tous. La parole est à M[onsieur] Anatole Leroy-Beaulieu.

M[onsieur] Anatole Leroy-Beaulieu. – Mesdames et Messieurs, je dois vous parler d'un peuple malheureux, d'un peuple opprimé, je ne voudrais pas dire d'un peuple abandonné. Cela, pour moi, a toujours été un titre que d'être faible et délaissé. Dès ma jeunesse, je

l'avoue, j'aimais à prendre le parti des opprimés : c'est là un travers qui n'est pas très fréquent, aussi j'espère que vous voudrez bien l'excuser.

Le peuple arménien, dont je dois vous entretenir, je le connais de longue date. J'ai voyagé en Orient, je ne dirai pas que j'ai parcouru l'Arménie, mais, j'en ai effleuré certaines parties, et, si je n'ai pu pénétrer jusqu'au cœur de ce mystérieux pays, c'est que j'ai été arrêté pris par la fièvre dans le Caucase, ce qui m'a forcé de modifier mes projets de voyage. J'ai donc là, en Orient, en Arménie même, fréquenté les Arméniens ; j'ai particulièrement visité leurs églises et leurs écoles ; j'ai vu là, Messieurs, combien l'influence de la France était grande chez eux et combien l'amour de la France était encore vivant parmi eux. D'autre part, j'ai eu, à Paris, à l'École des Sciences Politiques, depuis quinze ou vingt ans, de nombreux élèves arméniens et, lorsque ces jeunes gens sont venus me demander de parler à la France de leur pays, je n'ai pas cru devoir me dérober à ce que je regardais comme un devoir. (*Applaudissements*).

En parlant ici, devant vous, ce soir, sur cette douloureuse, sur cette lamentable question arménienne, je crois, en effet, Messieurs, remplir mon devoir de chrétien, mon devoir de Français, et j'ajouterai, mon devoir d'homme. (*Applaudissements*).

Pourquoi nous n'avons pas gardé le silence

Quelques personnes, je le sais, nous ont taxés d'imprudents, je dis « nous » en parlant des hommes éminents qui ont bien voulu prendre cette conférence sous leur patronage. On nous a dit que nous allions traiter, devant vous, d'un sujet qu'il valait mieux laisser dormir ; qu'il y avait des morts qu'il ne convenait pas de réveiller ; que notre langage pouvait être compromettant pour notre patrie ; que dans l'intérêt supérieur de la France, qui, pour nous, doit tout primer, il valait peut-

être mieux nous taire. J'avoue, Messieurs, que je suis d'un avis absolument opposé. (*Applaudissements*).

Je ne crois pas qu'un grand pays comme la France, lorsqu'il se trouve en face de faits aussi émouvants, pour ne pas me servir d'une expression plus forte, – que ceux qui ont désolé et ensanglanté l'Arménie, je ne crois pas qu'une nation comme la France doive se taire, je n'admets pas que la France puisse rester muette. (*Applaudissements*).

J'ajouterai, Messieurs, que je ne pense pas que, en vous convoquant ici, ce soir, nous ayons rendu un mauvais service à notre gouvernement ; tout au contraire. Je parle pour rassurer les gens timorés. Je suis convaincu, pour ma part, que, loin de créer des embarras à notre gouvernement, loin de gêner ou de paralyser sa politique, ce que nous faisons ici est beaucoup plus propre à renforcer son action, à lui donner plus d'autorité, le jour, certainement prochain, où il devra négocier, de nouveau, à propos de cette délicate question arménienne. Ce jour-là, notre gouvernement pourra dire qu'il a derrière lui l'opinion française, et ce sera une force pour lui, cela donnera plus de poids à son langage et à ses efforts en faveur des victimes du fanatisme musulman. (*Applaudissements*).

La France, Messieurs, notre vieille France a un grand héritage, et une partie de ce noble héritage, et non la moindre, c'est la place séculaire qu'elle a tenue en Orient. Cette place qui nous vaut une sorte de primauté, cette façon de patronat des chrétiens, et spécialement des catholiques, qui appartient à la France depuis des siècles, vous savez que des rivaux nous l'envient et, s'ils n'osent guère nous la contester en face, ils cherchent à nous la dérober. Or, Messieurs, si nous voulons la conserver, et, pour ma part, je crois que nous ne devons rien abandonner de ce qui a fait le patrimoine de la France dans l'histoire, si nous voulons garder ce rôle glorieux, cette espèce de primauté en Orient, nous devons nous en montrer dignes, nous devons rester fidèles à nous-mêmes, fidèles aux souvenirs de notre passé ;

nous ne devons pas oublier les chrétiens d'Orient, et chaque fois qu'ils nous font appel, chaque fois surtout qu'il se présente une occasion aussi impérieuse que celle-ci, c'est un devoir, pour nous, de parler et de faire entendre la voix de la France. Ainsi seulement nous maintiendrons son prestige. (*Applaudissements*).

Il y a une politique, Messieurs, que, pour ma part, je ne crois digne ni de la France, ni de l'Europe, ni du monde civilisé ; c'est ce que j'appellerai la politique de Pilate. Celle politique, hélas ! c'est celle que certaines personnes voudraient nous imposer.

Cela dit, Messieurs, en toute loyauté, je ne voudrais pas me laisser aller, au début de cette conférence, à la véhémence des sentiments qui bouillonnent, en ce moment, dans mon cœur : je voudrais parler avec calme, avec mesure, de façon à n'inquiéter personne, ni parmi vous, ni au dehors. (*Applaudissements*).

Je ne veux être ici que l'avocat de la vérité et de l'humanité ; je veux éviter l'emphase et la déclamation. Je voudrais vous exposer, aussi brièvement et aussi simplement que possible, ce qu'est la question arménienne. C'est un sujet que je traite, dans mon cours des Sciences Politiques, depuis quinze ou vingt ans : il m'est donc assez familier, quelque complexe qu'il semble. Je ne pourrai vous en signaler que les principaux traits, mais je vais le faire avec conscience, vous demandant au besoin un petit effort d'attention.

Ce que sont les Arméniens

Qu'est-ce que l'Arménie et qu'est-ce que les Arméniens ? L'Arménie, il faut bien le dire, est aujourd'hui une expression géographique ; c'est un vieux nom de pays que la géographie turque et certains géographes européens, à la suite des Turcs, prétendent biffer de la surface du globe. Et, Messieurs, ce n'est, hélas ! pas seulement le nom d'Arménie que l'on veut rayer de la carte, c'est la nation arménienne elle-même. L'Arménie, je n'ai pas à vous en faire la

description géographique. Vous en avez tous au moins une vague idée. C'est un pays qui a ce grave défaut, ce malheur, dirai-je, de n'avoir pas de frontières bien définies, quoiqu'il ait, par sa configuration et sa structure, une originalité et une homogénéité incontestables.

L'Arménie est un grand plateau montagneux qui occupe la région orientale de l'Asie Mineure. Elle a cette infériorité (d'où viennent en partie ses malheurs séculaires et aussi les désastres qui l'ont atteinte récemment), d'être un pays essentiellement continental, placé au confluent des peuples et sur la voie de toutes les invasions : c'est ce qui explique comment l'Arménie a été si souvent conquise, assujettie dans l'histoire, quoique la robuste race arménienne, si elle a pu être vaincue, n'a jamais pu être entièrement assimilée par ses vainqueurs. (*Applaudissements*).

L'Arménie est un pays continental, isolé de nous dans ses montagnes ; c'est là une des difficultés de la question arménienne. Si nous comparons l'Arménie à d'autres pays chrétiens, aux terres grecques, par exemple, à la Crète, puisque la Crète fait parler d'elle en ce moment, aux pays slaves même, comme la Dalmatie, comme la Bulgarie, nous voyons que l'Arménie est d'un accès bien autrement malaisé. Nous ne pouvons pas, nous autres Européens, lui porter secours avec nos vaisseaux, en envoyant nos cuirassés jeter l'ancre dans ses ports : elle n'a pour ainsi dire pas de ports. C'est là, encore une fois, une des difficultés pratiques de la question actuelle. Si l'Arménie avait une situation géographique plus favorable, si ses montagnes baignaient leur pied dans la mer Noire ou dans la Méditerranée, il serait beaucoup moins difficile à l'Europe de venir à son aide.

Que sont les Arméniens, Messieurs ? Les Arméniens sont un des peuples les plus anciens de l'histoire : il compte au moins 3.000 ans d'existence, peut-être plus. Il a été longtemps indépendant, il a vu son autonomie plusieurs fois détruite ; il a essayé de la reconquérir ; il y a réussi plusieurs fois. Il a encore joué un grand rôle lors des Croisades,

et, à cette glorieuse époque des Croisades, les Arméniens ont été, aucun de vous ne l'ignore, les alliés habituels des Français, si bien que c'est une maison de France, les Lusignan, qui a, la dernière, porté la couronne d'Arménie.

Combien sont les Arméniens ? À quel chiffre montent aujourd'hui les restes de cette antique et noble nation ? C'est un point sur lequel on n'est pas d'accord, par une bonne raison : la majorité des Arméniens vivent dans la Turquie, et, dans l'Empire turc, il n'y a pas de statistique. Certains géographes, entre autres Élisée Reclus¹⁸, pour ne nommer que le plus célèbre, paraissent avoir diminué outre mesure le nombre des Arméniens. D'après Reclus, ils seraient à peine 2 millions. Il est plus probable qu'ils sont 3 millions. Dans tous les cas, Messieurs, la question de nombre, n'est pas tout : il y a des races qui jouent dans le monde un rôle fort supérieur à leur masse, à leur force numérique, et j'ose dire que les Arméniens sont de celles-là. Ils sont appelés à être en Orient, dans l'Asie occidentale, un des ferments du progrès. Comme le Grec dans la partie occidentale de l'Asie Mineure, l'Arménien dans la partie orientale représente le facteur le plus civilisé ou le plus civilisable de l'Orient. Si jamais la civilisation qui avait fleuri autrefois dans ces contrées reculées et qui, depuis les invasions musulmanes, en a disparu, si jamais la civilisation européenne, chrétienne, doit y reflourir de nouveau, ce sera en grande partie, soyez-en sûrs, grâce à cette virile race arménienne. (*Applaudissements*).

Que sont les Arméniens, au point de vue de la race ? Ces questions de races sont de celles dont on se préoccupe beaucoup aujourd'hui ; je dirai que l'on y attache peut-être souvent trop d'importance. Tels de nos contemporains, parmi nous, sont disposés à n'attribuer la qualité d'homme qu'à ceux des descendants de notre père commun qui sont voisins de nous par la couleur de la peau, ou par la forme du crâne. J'avoue, quant à moi, qu'il me suffit de voir un

homme pour reconnaître en lui un frère, à quelque race qu'il appartienne. (*Applaudissements*). Je vais ici cependant me placer au point de vue de ceux qui exigent, d'une race humaine ou d'un peuple, des lettres de noblesse, avant de s'intéresser à lui. Que sont les Arméniens ? Les Arméniens appartiennent à la plus grande race de l'histoire. Ce ne sont, ni des noirs, ni des jaunes, ni des Touraniens, ni même des Sémites. Ce sont des Aryens. La chose a été contestée, mais je m'en tiens à ce qui me paraît l'opinion des savants les plus compétents. Les Arméniens, leur langue ne laisse guère de doute à ce sujet et leur type, non plus, les Arméniens se rattachent, tout comme nous Français, à la race aryenne, à la grande race indo-européenne, à laquelle nous disons que l'empire du monde a été promis. Ils appartiennent au rameau iranien de cette race : par conséquent ils sont voisins des Persans. Peut-être y a-t-il, chez eux, un certain alliage de sang sémite, mais quel est le peuple dont le sang est vierge de tout alliage ? Les races pures n'existent pas.

L'histoire des Arméniens, leur dispersion actuelle, leurs mœurs, leur aptitude au commerce, leur souplesse et leur ténacité, leurs qualités et leurs défauts, les ont souvent fait comparer à deux groupes ethniques, également illustres et également bien doués : les Grecs et les Juifs. On a dit que les Arméniens étaient les Juifs de l'Orient, que c'étaient des Juifs chrétiens. Cela est une comparaison ; si l'on veut, par là, faire allusion à leur capacité pour le commerce et pour les affaires, cette comparaison est justifiée ; mais si l'on prend l'ensemble des conditions d'existence, l'on trouvera, que les Arméniens se rapprochent encore plus des Grecs que des Juifs. Ils ont, en effet, Messieurs, cet avantage sur les Juifs, au point de vue national, de n'avoir jamais été entièrement déracinés de leur pays natal. L'Arménien est encore aujourd'hui, en grande majorité, cultivateur, paysan : il laboure encore le sol d'où il est sorti et dont il porte le nom.

Il n'y a pas, affirme-t-on, une province de l'Arménie où les Arméniens soient en majorité. Il faut bien dire que les provinces

¹⁸ Jacques Élisée Reclus (1830-1905), géographe français, militant et penseur de l'anarchisme français, auteur de nombreux livres. — V. P.

arméniennes ont été délimitées, découpées de façon à mettre l'élément chrétien, par suite l'élément arménien, en minorité. Puis il faut considérer que, au point de vue de la race, un grand nombre des hommes qui s'intitulent Turcs, parce qu'ils sont Musulmans, sont probablement, certainement même, de race arménienne. Toujours est-il que, en ne comptant comme Arméniens que les chrétiens, l'islam ayant là comme partout étouffé tout sentiment national, ces Arméniens vivent encore, en grand nombre, dans leur pays natal et y exercent toutes les professions dont pouvaient vivre leurs ancêtres, il y a deux ou trois mille ans. Ils ne sont confinés dans aucun métier ; ils ne sont pas seulement paysans dans les campagnes, commerçants dans les villes, ils ont embrassé avec succès les professions les plus diverses. En Turquie, comme en Russie, les Arméniens ont fourni des hommes distingués à toutes les carrières, jusqu'à des hommes d'épée et des hommes d'État. Il y en a eu d'éminents dans ce siècle. Il en est un, par exemple, qui a longtemps été un des premiers acteurs de la politique égyptienne et que je n'ai pas besoin de nommer devant vous. Il en est d'autres qui ont également tenu les premiers rôles sur un théâtre plus vaste, l'Empire russe : le fameux général Loris-Melikoff, qui a été, pendant quelques mois, le premier ministre, je pourrais même dire le dictateur de la Russie, à la fin du règne d'Alexandre II, Loris-Melikoff était un Arménien resté Arménien. (*Applaudissements*). Je crois donc, Messieurs, que l'on peut comparer les Arméniens aux Grecs, toujours avec, cette différence : que, si leur dispersion égale et surpasse peut-être celle des Grecs, s'ils ont les mêmes capacités pour le commerce et les affaires, les Arméniens ont ce triste désavantage, vis-à-vis des Grecs, de n'avoir pas de centre national autonome. Cela, Messieurs, est manifestement une grande infériorité, mais on ne peut pas dire que l'Arménien en soit responsable.

La religion et les Églises arméniennes

Comment s'est conservée cette forte race arménienne ? Elle s'est conservée par la religion. C'est un fait qui n'est pas unique en Orient. Il y a là un grand nombre de peuples, de tribus, dont la nationalité a pour ainsi dire été embaumée dans une Église. C'est l'histoire non seulement des Arméniens, mais celle des Grecs eux-mêmes ; c'est celle des Maronites en Syrie, celle des Coptes en Égypte ; c'est encore celle des Parsis dans l'Inde. En Orient, l'idée nationale et l'idée religieuse sont intimement unies ; elles sont comme tressées ensemble, si bien que, le plus souvent, il est impossible de les séparer l'une de l'autre. C'est pour cela, Messieurs, qu'aujourd'hui, on ne compte comme Arméniens que les chrétiens ; les Musulmans qui peuvent être de sang arménien, les Musulmans qui parfois parlent encore arménien, ne se considèrent plus comme appartenant à la nation arménienne. Mais c'est là un phénomène général en Orient. Je pourrais vous citer les Pomacs qui sont des Bulgares convertis à l'islam et qui se regardent comme Turcs, ou encore les Begs, les Bosniaques musulmans qui sont en réalité des Serbes, n'ayant rien de turc, et qui s'intitulent Turcs parce qu'ils sont Musulmans. De même encore les Musulmans de Crète qui sont d'origine grecque et qui se disent Turcs, eux aussi. L'islam a eu cet avantage ou cet inconvénient (à mon sens, c'est plutôt un défaut) de substituer, entièrement, chez les vrais croyants, l'idée religieuse à l'idée nationale. À l'inverse du christianisme, l'islam a absorbé l'homme tout entier ; il est devenu la vraie, la seule patrie des sectateurs du Coran ; c'est pour cela, encore une fois, qu'aucun Musulman ne se considère comme Arménien.

À quelle Église appartiennent les Arméniens, Messieurs ? Et d'abord, y a-t-il des Arméniens orthodoxes ? Y a-t-il des Arméniens de rite grec ? Je pose cette question, parce qu'il y a souvent, à cet égard, une confusion regrettable dans le public. J'ai rencontré des hommes, d'ailleurs instruits, qui s'imaginaient que les Arméniens

étaient coreligionnaires des Grecs et des Russes. Non, Messieurs, les Arméniens ne sont pas des orthodoxes de rite grec ; cela est peut-être malheureux, pour eux, car s'ils étaient les coreligionnaires des Russes, la Russie se serait sans doute montrée moins patiente envers leurs persécuteurs. (*Applaudissements*).

Les Arméniens, si vous prenez le plus grand nombre d'entre eux, n'ont pas à proprement parler de coreligionnaires ; ils sont isolés dans le monde chrétien, et si cela, dans le passé, a pu contribuer à préserver leur nationalité, cela est peut-être devenu, pour eux, une cause de faiblesse. Ils appartiennent à une Église qu'on appelle simplement Église arménienne, ou encore la grande Église arménienne. En fait, la nation est divisée en trois tronçons très inégaux : il y a d'abord cette grande Église arménienne qui comprend plus des trois quarts, plus des quatre cinquièmes des Arméniens ; cette Église est aussi appelée grégorienne, du nom d'un de ses anciens patriarches, mais ce nom de grégoriens que leur donnent Grecs et Latins agréé peu aux Arméniens. Leur Église a un rite très ancien ; on prétend même que c'est le rite le plus ancien de tous. C'est à coup sûr le plus oriental ; à l'Église arménienne, comme à la mosquée, on n'entre qu'en ôtant ses chaussures ou en les recouvrant de babouches. Les personnes ici présentes qui ont séjourné à Rome ont pu voir, dans quelques églises, à Saint-André Della Valle, par exemple, une sorte d'exposition ou de représentation des différentes liturgies de l'Orient. Eh bien, de l'avis général, la liturgie arménienne est la plus imposante, comme elle semble la plus ancienne.

Ces Arméniens dits grégoriens passent, généralement, auprès des Latins et des Grecs, pour monophysites, c'est-à-dire pour partisans d'une antique hérésie condamnée par le concile de Chalcédoine. Je dois dire, dans l'intérêt de la vérité, que j'ai souvent, moi-même, interrogé des évêques et des théologiens arméniens en Turquie et au Caucase, et qu'ils m'ont tous déclaré que c'était une calomnie, qu'ils n'étaient pas monophysites. Il est vrai qu'ils rejettent le concile de

Chalcédoine, mais ils prétendent que, tout en rejetant le concile de Chalcédoine, ils ne professent pas l'hérésie condamnée par ce concile. Ils tiennent à ne pas être considérés comme hérétiques. Je vous cite ce fait, par acquit de conscience, ne croyant pas que vous attachiez une trop grande importance à ce que certaines personnes appellent, à tort sans doute, des subtilités théologiques. Ce qui est plus grave, c'est que l'Église arménienne est séparée des grandes Églises chrétiennes, coupée des antiques patriarchats de l'Orient, aussi bien que du grand tronc catholique. Cet isolement prolongé a pu tourner au détriment de la nation ; aussi je comprends qu'un certain nombre d'Arméniens se soient rapprochés de Rome et aient formé l'Église arménienne unie, dont je dirai quelques mots tout à l'heure.

La grande Église arménienne est aujourd'hui répartie inégalement, comme le peuple arménien lui-même, entre trois États principaux : la Russie, la Turquie et la Perse. Il y a, en Russie, environ 800.000 Arméniens. Le nombre de ces Arméniens russes a été fort accru par la dernière guerre d'Orient et le traité de Berlin. Ce qu'il faut surtout retenir, c'est que le chef de l'Église arménienne, qui résidait autrefois sur le territoire persan, se trouve aujourd'hui, sans avoir changé de résidence, du fait des conquêtes de la Russie, sur le territoire russe. L'aigle impériale héritée des Paléologues tient dans ses serres, depuis Nicolas I^{er}, la tête de l'antique Église arménienne. Le chef de cette Église porte le nom de Catholicos, il habite un couvent, le monastère d'Etchmiadzine, non loin des pentes légendaires du mont Ararat. Le Catholicos doit être choisi par une réunion de délégués arméniens des différentes communautés du globe, mais le Gouvernement russe s'est arrogé le droit de fixer les conditions de cette élection. Et non seulement, il s'est fait juge de la validité des pouvoirs conférés aux délégués arméniens pour l'élection de leur patriarche suprême, mais il s'est attribué le droit de choisir entre les deux candidats qui obtiennent le plus grand nombre de voix à cette sorte de conclave, de façon qu'en fait le Gouvernement russe se trouve

maître de l'élection du chef de l'Église arménienne. C'est un peu, si l'on doit comparer les petites choses aux grandes, comme si, à Rome, le roi d'Italie prétendait réduire le conclave à nommer deux candidats à la tiare, pour réserver au gouvernement italien le choix du pape.

Telle est, en effet, la prérogative que s'est attribuée par ses statuts (*pologénia*) le gouvernement russe, et cette prérogative, il l'exerce en fait, comme en droit¹⁹. D'ordinaire, il est vrai, le tsar choisit ou accepte le premier candidat présenté par les délégués arméniens, mais il est arrivé, au moins une fois, sous Alexandre II, que la Russie a donné la couronne de catholicos au second candidat et non au premier. Les Arméniens de Turquie ont protesté souvent contre ces statuts russes, contre ce qu'ils appellent le *pologénia*, mais, jusqu'à présent, ils n'ont pas voulu créer une espèce de schisme dans leur Église ; ils ont craint d'en déchirer l'unité en ne reconnaissant pas le catholicos d'Etchmiadzine. C'est pour cela que, tout en protestant contre les règlements russes, ils ont préféré se soumettre à l'ingérence de la Russie dans l'élection de leur Patriarche.

Je passe, Messieurs, à la seconde Église arménienne, beaucoup moins nombreuse, mais qui nous intéresse particulièrement, nous autres Français, et surtout nous autres catholiques, puisqu'elle est unie à Rome. Ces Arméniens unis, combien sont-ils ? Je n'ose fixer de chiffre, tellement j'ai entendu varier, à cet égard, les uns disent moins de 100.000, d'autres 150.000, quelques-uns près de 200.000. Quoiqu'il en soit de leur nombre, ces Arméniens unis comprennent quelques-uns des hommes les plus riches, et aussi des plus intelligents, des plus cultivés de la nation arménienne. Beaucoup d'entre vous, assurément, sont allés à Venise, ils se rappellent l'île de Saint-Lazare et le beau couvent arménien qui flotte poétiquement sur la lagune, non loin du Lido. Ce couvent appartient à un ordre savant qui a rendu de

¹⁹ Voyez, sur le Catholicos arménien et ses relations avec le gouvernement impérial, [Le Roy-Beaulieu,] *L'Empire des Tsars et les Russes*, t. III, 2^e édit[ion, Paris,] Hachette, 1896.

grands services à l'Histoire, les Mékitaristes ; c'est un couvent d'Arméniens unis.

Les Arméniens unis, Messieurs, nous intéressent comme Français autant que comme catholiques, car, en qualité d'Orientaux unis à Rome, ou de catholiques du rite oriental, ils rentrent dans la clientèle de la France. Cela est si vrai, Messieurs, que c'est grâce à la diplomatie française, sous la Restauration, si je ne me trompe, que les Arméniens unis ont obtenu de la Porte d'être constitués, officiellement, en communauté autonome, indépendante des Arméniens dits grégoriens. De même, plus récemment, lorsqu'à la suite du concile du Vatican, il y a eu un schisme parmi les Arméniens unis, notre diplomatie n'est pas restée indifférente. Les schismatiques, analogues aux vieux-catholiques d'Allemagne ou de Suisse, se refusaient à reconnaître la définition de l'infaillibilité pontificale. Ils avaient à leur tête un certain Koupelian, adversaire de M[onsieur] Hassoun. Comment ce schisme a-t-il pris fin ? Il a pris fin, certainement, grâce à la sagesse de la Cour pontificale, grâce surtout à la largeur d'esprit et à l'habileté du pape Léon XIII, déjà soucieux des choses d'Orient ; mais la diplomatie française n'a pas été étrangère au retour des dissidents en révolte contre Rome. Elle a travaillé, elle aussi, à reconstituer l'unité de cette petite Église arménienne unie, ce qui prouve bien qu'elle la considérait comme faisant partie de la clientèle politique de la France. (*Applaudissements*).

Je me permets d'insister sur ce point, Messieurs, parce que entre les victimes des massacres récents, il y a un certain nombre, un grand nombre même, relativement, de ces Arméniens unis, par conséquent, des clients de la France. C'est donc, pour nous, Français, une raison de plus de nous intéresser au sort des Arméniens, et une raison que n'ont pas la plupart des autres pays, que n'a pas, notamment, le gouvernement russe.

Il y a enfin, Messieurs, un troisième groupe moins nombreux et tout récent. C'est un groupe protestant de 60.000 âmes environ qui ont

été converties par les missionnaires anglais et américains, car les missions américaines ont leur large part dans ce prosélytisme, et il serait injuste de n'y voir qu'une intrigue des Anglais.

Tous ces Arméniens, catholiques, grégoriens, protestants sont réunis par le sentiment national. Pendant longtemps, trop longtemps, ils ont été divisés, jaloux les uns des autres, mais ces dernières années les ont étroitement rapprochés par la communauté des aspirations et par la communauté des souffrances.

Situation et grifs des Arméniens de Turquie

Quelle est, Messieurs, la constitution des Arméniens dans l'Empire turc et quels sont leurs griefs ? Les Arméniens, comme les autres communautés de Turquie, sont organisés en groupes confessionnels qui jouissent d'une certaine autonomie. Chacune de ces Églises que je viens de vous dépeindre forme une communauté, « une nation », comme on dit en Turquie. Et, en effet, les Églises orientales correspondent d'habitude à une nationalité. Chacune de ces communautés a ses droits, ses privilèges reconnus par le gouvernement turc, souvent depuis une époque ancienne. Ainsi en est-il de ce qu'on appelle la constitution arménienne. Si cette constitution arménienne avait toujours été respectée, la situation des Arméniens serait beaucoup meilleure qu'elle n'est. Vous savez tous que, dès l'origine, en prenant possession de Byzance, l'empereur Mahomet II octroya aux Grecs, c'est-à-dire aux orthodoxes, un certain nombre de droits et de privilèges, celui, entre autres, de vivre conformément à leurs lois, d'avoir leurs tribunaux, de conserver leur statut personnel. Les Arméniens ont obtenu les mêmes droits, les mêmes privilèges qui, malheureusement, ne sont pas toujours respectés.

Cette organisation par communauté religieuse, par Église, par nation, ayant chacune pour cadre une confession, est peut-être la meilleure que l'on puisse conseiller dans un pays comme la Turquie,

où se rencontrent côte à côte tant de races diverses : pour que l'une ne soit pas opprimée par l'autre, le meilleur moyen est de leur accorder, à toutes, une sorte de statut autonome, et comme, encore une fois, la religion est généralement le cadre d'une nationalité, c'est sous la forme religieuse qu'il est le plus aisé d'attribuer aux différentes nations cette organisation autonome.

Il y a ainsi, Messieurs, chez les Arméniens de Turquie, plusieurs assemblées électives nationales, plusieurs conseils officiellement constitués. Il y a des conseils ecclésiastiques, des conseils laïques, des conseils mixtes. Malheureusement, la Porte dans ces dernières années, entraînée par le désir d'unifier et de centraliser, a cherché à supprimer les droits et privilèges accordés aux chrétiens. De là le juste mécontentement de ces derniers, menacés d'être dépouillés des droits dont la jouissance leur avait été solennellement garantie. Les Arméniens n'ont pas été seuls à s'inquiéter ; nous avons vu les Grecs, les orthodoxes, protester, s'agiter, eux aussi, à Constantinople même ; nous les avons vus, sous le règne du sultan actuel, fermer, pendant plusieurs semaines, leurs églises, afin d'obtenir de la Porte qu'elle revînt sur certaines mesures prises contre les communautés chrétiennes. Si j'insiste sur ces faits, c'est afin de vous montrer que les Arméniens, dont on accusait, dans ces temps derniers, l'esprit d'insubordination et de rébellion, ne sont pas les seuls qui se soient agités, parce qu'ils n'étaient pas les seuls qui avaient à se plaindre des procédés de la Porte.

Mais, Messieurs, les Arméniens ont malheureusement d'autres griefs, et ces griefs qui leur sont propres, s'expliquent par la situation des pays arméniens dont je vous parlais en débutant. Les provinces arméniennes de l'Orient sont les plus éloignées de la Capitale, les plus écartées des centres européens. Ce sont celles où les défauts de l'administration turque se font sentir le plus durement. Là, le vieil esprit de l'islam règne en maître ; là, aucun contrôle, plus de justice pour les chrétiens ; la volonté du pacha est omnipotente, et non

seulement la volonté du pacha ou du *kaimakam*, mais souvent les caprices arbitraires du dernier Turc, du dernier Musulman, lorsqu'il se trouve en face de *raya* ! (*Applaudissements*). Puis, Messieurs, les Arméniens ont un autre malheur, malheur en partie géographique, en partie historique : ils ont des voisins peu commodes, et Dieu sait ce que c'est que d'avoir des voisins incommodes ! (*Rires*).

Ils ont au sud, au sud-est, les Kurdes, au nord, les Lazes, au milieu d'eux, les Tcherkesses. Il suffit de prononcer le nom de Kurdes ou Kurdes pour savoir que l'on n'a pas affaire à un voisin facile à vivre. (*Rires*).

Le Kurde a une réputation bien méritée, depuis des siècles, de sauvagerie. Ce qu'il y a de singulier, ce qui montre qu'il ne faut pas attacher trop d'importance à la race, c'est que, au point de vue de la race, le Kurde semble proche parent de l'Arménien. Mais il diffère de l'Arménien par tous les éléments de la civilisation : il diffère de lui par la religion : le Kurde est musulman : il diffère de lui par le mode de vie : le Kurde est généralement nomade : il diffère de lui par les instincts : le Kurde est violent et pillard. Pendant longtemps, il se permettait de prélever un impôt, un tribut à peu près officiel, sur les malheureux paysans arméniens. On a supprimé, en droit, cette faculté de lever tribut sur les chrétiens, mais le Kurde, qui ne connaît que la force, n'a pas cessé de prélever la dîme, et, quand je dis : « la dîme », je me sers d'un mot honnête. (*Rires*). Ce n'est pas seulement sur les biens, sur le bétail, sur les récoltes des paysans chrétiens que les Kurdes se permettent de lever tribut, c'est aussi sur leurs familles, sur leurs filles et leurs femmes. Rien de plus fréquent que l'enlèvement des jeunes filles, et rien de plus difficile en Turquie que d'obtenir justice contre ces rapt de jeunes chrétiennes. Le ravisseur a une réponse qui suffit à tout ; il déclare que la jeune fille enlevée par lui s'est faite volontairement musulmane, et au besoin il trouve des témoins pour affirmer cette étrange conversion.

L'Arménien est obligé de se soumettre au joug du Kurde : il est désarmé, le Kurde est armé ; il n'a pas de tribunal auquel il puisse recourir, le Kurde a des amis, en qualité de musulman, dans toutes les cours de justice. Et l'ascendant des Kurdes et leur prépondérance n'ont fait que grandir dans ces dernières années ; le sultan Hamid a formé ces sauvages nomades en régiments de cavalerie, sorte de cosaques musulmans que, par une faveur spéciale, on appelle, du nom même du sultan, la cavalerie *hamidié*.

Ce n'est pas seulement le Kurde qui est un mauvais voisin pour l'Arménien, c'est le Laze aussi. Le Laze qui est moins connu de nous, habite une étroite zone de terre entre Trébizonde et Batoum. Le traité de Berlin ayant cédé une partie du Lazistan aux Russes, les Lazes ont reflué sur les terres demeurées turques, et le Laze ne vaut guère mieux, pour les paisibles *rayas*, que le Kurde ; il fait également ce qu'il peut pour vivre et pour s'engraisser aux dépens de ses voisins chrétiens.

Chose triste, Messieurs, les Arméniens ont, au cœur même de leur pays, une population plus sauvage encore que les Kurdes ou les Lazes ; ils ont des voisins remuants installés chez eux, à une époque récente, de par les soins, de par les ordres du gouvernement turc. Je veux parler des Tcherkesses. Vous n'êtes pas sans avoir entendu parler des Tcherkesses ou Circassiens. Ils se sont rendus célèbres, autrefois, par leur longue résistance contre les Russes ; très bons soldats, ou plutôt très rudes guerriers, ces Tcherkesses sont encore plus fameux par la beauté de leurs filles et de leurs femmes. C'est leur grande ressource et leur grande force ; ces belles Circassiennes aux traits classiques, vous savez ce qu'ils en font ; ils les vendent aux riches pachas ; on pourrait dire que leur industrie nationale est l'élevage pour les harems. Ces Tcherkesses ne peuvent s'assujettir à la vie paisible, à un gouvernement régulier. C'est pour cela qu'ils ont tous quitté, successivement, le territoire russe pour se réfugier sur le territoire turc ; et le gouvernement ottoman, désireux de renforcer

l'élément musulman dans les contrées restées turques, leur a attribué des terres. C'est ainsi que nous avons vu des Tcherkesses transportés, non seulement en Arménie, mais même en Europe. Il y en avait dans la Bulgarie, par exemple ; on en a colonisé jusque près des Détroits, sur l'emplacement de l'ancienne Troade. Or, ces Tcherkesses ne vivent presque jamais que de déprédations ; et comme leurs chefs ont, par leurs filles, des alliés dans le harem des pachas, jusqu'au palais du sultan, ils peuvent se permettre impunément les plus coupables fantaisies. C'est donc, une calamité pour les Arméniens que d'avoir, parmi eux, des émigrés Tcherkesses, en plus de leurs anciens voisins, les Kurdes et les Lazes.

Le traité de Berlin et les Arméniens

Les souffrances des Arméniens étaient déjà grandes avant la guerre de 1877 et 1878. Aussi, Messieurs, peut-on dire que les soldats du tsar ont été accueillis, comme des libérateurs, par les Arméniens d'Anatolie. Durant cette double campagne, dont vous vous rappelez les vicissitudes, les Russes avaient pris la précaution, pour se faire bien voir des habitants, de mettre à la tête de leurs armées des Arméniens d'origine. C'est ainsi que les troupes du tsar sont entrées dans l'Arménie turque sous le commandement d'un Lazaref, général russe d'ancienne famille arménienne, et sous celui du fameux Loris-Melikoff dont je vous parlais tout à l'heure.

Les Russes, ainsi accueillis par les Arméniens, ne pouvaient les oublier lors de la conclusion de la paix. Aussi, la diplomatie impériale fit-elle insérer, dans le traité de San Stefano une clause concernant les Arméniens. Cette clause a été reproduite, presque textuellement, dans le traité de Berlin. Je tiens à vous en donner connaissance, parce que le traité de 1878 est, en quelque sorte, la charte de l'Orient. C'est sur cet article 61 du traité de Berlin, du traité qui porte la signature de l'Europe et de la Turquie, que doivent s'appuyer toutes les revendications faites

par les Arméniens ou en faveur des Arméniens. Voici quel est le texte de l'article 61. Il n'est pas long, et vous allez voir, tout de suite, ce que, après l'horreur des massacres récents, il présente de tragique et de dérisoire à la simple lecture.

Article 61. – « La Sublime Porte s'engage à réaliser, sans plus de retard, – (sans plus de retard : il y a déjà 18 ans ! (*Rires*) – les améliorations et les réformes qu'exigent les besoins locaux dans les provinces habitées par les Arméniens. – (Vous remarquez que l'on ne veut pas se servir du mot : *Arménie* : on met ; les provinces habitées par les Arméniens) », – « et à garantir leur sécurité contre les Circassiens et les Kurdes ».

Garantir la sécurité des Arméniens contre les Circassiens et les Kurdes par qui on les a fait égorger ! Cela ne vous paraît-il pas aujourd'hui d'une ironie cynique ?

Et enfin, Messieurs, vient une dernière phrase qui a une importance capitale, parce qu'elle montre bien que les négociateurs de Berlin se sont rendu compte d'un point essentiel : c'est que, si la Turquie n'était pas surveillée, la Turquie ne ferait rien. Voici la dernière phrase de cet article 61 :

« Elle (c'est la Sublime Porte) donnera connaissance périodiquement des mesures prises à cet effet, aux puissances qui en surveilleront l'application ».

Donc, Messieurs, la Sublime Porte devait exécuter sans retard des réformes, – « les réformes exigées par les besoins des populations » ; – elle devait en donner connaissance périodiquement aux puissances, et les puissances devaient en surveiller l'exécution. – Comme toutes ces promesses, comme tous ces engagements, si cruellement démentis, résonnent d'une manière lamentable à nos oreilles ! Qu'a fait la Turquie et qu'a fait l'Europe ? – Qu'a-t-on fait, Messieurs ? Il faut bien dire qu'on n'a rien fait. (*Rires*). Et une des raisons pour lesquelles on n'a rien fait, c'est précisément ce qu'avaient de vague les engagements pris par la Sublime Porte.

Les Arméniens, qui, en 1878, avaient des délégués à Berlin, avaient supplié le Congrès d'imposer à la Porte un certain nombre de réformes définies. Ils demandaient des gouverneurs chrétiens, ou au moins des sous-gouverneurs chrétiens à côté du *vali*, du gouverneur musulman. Ils demandaient une gendarmerie avec des officiers étrangers, et Dieu sait combien les événements ont montré qu'une pareille précaution était justifiée ! Ils demandaient encore des tribunaux mixtes, en partie étrangers. Ce n'étaient pas là, somme toute, des exigences très ambitieuses. Il ne s'agissait là, remarquez-le, ni d'autonomie locale, ni de royaume arménien. Eh bien, les membres du Congrès de Berlin n'ont pas eu la sagesse d'introduire ces modestes réformes dans le grand acte international. Ils n'ont pas eu la prévoyance d'assurer, à ces chrétiens d'Arménie, les garanties justement réclamées pour d'autres sujets de la Porte.

Je crois, Messieurs, que ceux d'entre les négociateurs de Berlin qui survivent aujourd'hui peuvent en avoir des remords ; je crois qu'il doit en sentir le poids sur sa conscience, le chef actuel du cabinet britannique, lord Salisbury, qui a été un des principaux rédacteurs de l'instrument de Berlin, et qui, à ce moment, était un des moins bien disposés pour les Arméniens ; je crois que, comme lady Macbeth, il peut, dans ses nuits d'insomnie, regarder ses mains et se demander s'il n'y voit pas des taches de sang, – du sang des quarante ou cinquante mille Arméniens massacrés, grâce à l'imprévoyance et à l'incurie de la diplomatie ! (*Triple salve d'applaudissements*).

L'Europe et le sultan

Qu'a fait l'Europe ? L'Europe, il faut le dire, avait d'autres soucis que l'Arménie. Elle avait à régler toutes les questions orientales, affaires de Bulgarie, affaires de Bosnie, frontières de la Grèce, frontières du Monténégro. L'Europe se trouvait donc distraite. On comprend que, dans les premiers temps, obligée de s'occuper de tant

de questions à la fois, elle ait un peu négligé les Arméniens, – l'Arménie est si loin ! – L'Europe, pourtant n'est pas demeurée absolument inactive ; les ambassades, à des heures intermittentes, ont plus d'une fois rappelé à la Porte ses engagements. Mais l'Europe a parlé avec mollesse, sans plan arrêté, et la Porte a fait la sourde oreille.

Il faut bien, Messieurs, se rendre compte des difficultés d'ordre intérieur, on pourrait même dire d'ordre intime, que rencontraient les réclamations de la diplomatie européenne à Constantinople et au Palais d'Yildiz-Kiosk. La Turquie est un pays autocratique. Le sultan est tout, et cela est plus vrai d'Abdhülhamid que d'aucun de ses prédécesseurs ; car Abdhülhamid a voulu concentrer tous les pouvoirs en ses mains, il a systématiquement annihilé ses grands vizirs et ses ministres ; il a fait passer le gouvernement, de la Porte au Palais. Ce sultan, qui a entrepris de régner par lui-même, qui a résolument accepté la lourde charge de gouverner un empire en décadence, je ne voudrais pas me montrer trop sévère envers lui, devant vous ; à défaut d'autre majesté, je veux respecter en lui la faiblesse et le malheur. C'est, à bien des égards, un homme intelligent, c'est en tout cas ce qu'on appelle une personnalité, et cette personnalité, il faut la connaître pour apprécier les difficultés de la diplomatie en Orient, et aussi pour mesurer les conséquences de l'inaction ou de la mollesse de l'Europe dans la question arménienne.

Qu'est-ce que Abdhülhamid ? Est-ce un contemporain de la reine Victoria, de l'empereur François-Joseph, ou de notre président, M[onsieur] Faure ? Non, Messieurs ; j'oserai dire, en dépit du calendrier, que c'est plutôt un contemporain des Soliman, des Sélim ou des Philippe II. Si bien doué qu'il soit, il n'a rien de l'homme moderne, rien surtout de l'homme d'Occident. Il ne faut pas le juger comme un prince d'Europe, ce serait être injuste envers lui, et être aveugle envers ses sujets. Il n'a ni nos principes, ni nos sentiments, ni nos scrupules. Sur lui pèse outre le lourd héritage de la conquête ottomane, la façon dont lui est échue la couronne d'Othman. Comment

est-il monté sur le trône ? Il est monté sur le trône à la suite d'une double révolution, et cette révolution faite successivement contre son oncle et contre son frère Mourad, aujourd'hui encore vivant et prisonnier, il n'en a jamais perdu le souvenir, il en est comme hanté, comme obsédé. Il vit, au fond de son palais, ainsi qu'on prétend que vivait Cromwell durant ses dernières années, dans des transes perpétuelles, craignant que son tour n'arrive, craignant, lui aussi, d'être déposé, voire d'être suicidé, comme l'a été son oncle Abdhülaziz. (*Rires*).

Abdhülhamid a été porté au trône par le parti de la Jeune Turquie, c'est-à-dire le parti de ceux d'entre les Turcs qui voudraient rajeunir l'empire en imitant les institutions occidentales. Or, le sultan a pris ce parti jeune-turc en haine ; il s'est attaqué à ses chefs ; il a oublié les services qu'ils avaient rendus à sa personne ; il les a fait condamner par des tribunaux dont l'indépendance était à tout le moins contestable ; il les a graciés pour les exiler aux extrémités de l'Arabie, dans des pays meurtriers dont aucun ne devait revenir, où ils sont tous morts, au bout de quelques mois, à commencer par Midhat Pacha qui l'avait mis sur le trône.

Abdhülhamid s'est donné comme politique de restaurer, en toutes choses, les influences islamiques. C'est une politique qui ne saurait étonner de la part d'un Turc et d'un Musulman ; on comprend qu'il soit tenté de chercher le salut de l'empire dans ce qui en a fait autrefois la force et la vigueur, Hamid s'est dit que, la puissance du sultan ayant été abaissée sur les champs de bataille, il lui restait une chose pour la relever : le califat. Les sultans de Constantinople, je n'ai pas besoin de vous le rappeler, sont à la fois princes temporels et princes spirituels. Ils se font gloire d'être, eux aussi, comme les califes de Bagdad, commandeurs des vrais croyants. Or, pendant longtemps, ils paraissaient faire prédominer la qualité de sultan sur celle de calife. Abdhülhamid a fait le contraire ; Abdhülhamid a voulu se montrer avant tout commandeur des croyants, avant tout calife. Il a retrouvé là

une force nouvelle, un moyen de rajeunir et de retremper l'Empire turc en lui rendant, dans tout le monde musulman, une influence qui est une force. Il a rêvé, à son tour, l'antique songe de l'islam, la réunion de tous les Musulmans sous un seul maître. Abdhülhamid est l'ami des marabouts ; il a longtemps rempli son palais de marabouts, et de marabouts d'Afrique, appartenant aux Zaouïas, les plus fanatiques, aux Khouans, les plus opposés aux Européens et aux Chrétiens.

À ce propos, il me revient une anecdote dont je ne garantis pas l'authenticité absolue, mais qui peut vous faire comprendre quel genre d'homme est le sultan, au moins de quelle façon des gens qui vivent à Stamboul se représentent son entourage. Abdhülhamid étant jeune avait fait la connaissance d'une jeune dame turque. Cette dame s'était éprise de sa beauté, et jalouse de gagner son cœur, elle avait été trouver un saint homme de marabout, pour lui fournir un philtre à faire aimer. Il faut dire que l'idée de sainteté dans l'islam n'est pas tout à fait la même que dans le christianisme. Le saint homme de marabout vendit son philtre ; on le fit goûter à Hamid, le charme opéra : (*Rires*) le prince fit entrer la jeune femme dans son harem, et, en reconnaissance, celle-ci fit appeler le marabout qui lui avait procuré cet honneur. C'était un Africain, affilié à un des grands ordres de l'islam. Il plut à Hamid, à qui il osa prédire le trône dont Hamid semblait écarté par son frère Mourad ; et quand la prédiction se réalisa, l'heureux marabout fit venir ses frères, ses beaux-frères, ses cousins d'Afrique, et ainsi se constitua, au Palais, un groupe de marabouts tellement influent que son ascendant, au moins pendant les premières années du règne d'Abdhülhamid, a semblé dominer Yildiz-Kiosk. Un pareil sultan, Messieurs, devait être évidemment mal disposé pour les revendications des chrétiens.

Abdhülhamid, ai-je dit, s'est donné comme politique la restauration de l'islam, et à cet effet, il est revenu sur les actes ou sur les tendances des sultans ses prédécesseurs. Avant lui, depuis

Mahmoud surtout, les influences occidentales étaient souvent prépondérantes à la Porte ; avant lui, l'on tendait, si l'on peut ainsi parler, à occidentaliser, je dirai même à laïciser la Turquie, quoique le mot de laïcisation répugne à l'islam. La Turquie, en effet, est une sorte de théocratie ; bien plus, Messieurs, j'oserai dire que tout gouvernement musulman est une théocratie, par la bonne raison que le Coran est à la fois une loi civile et une loi religieuse. Donc, au rebours des conseillers de son père Abdhülmedjid et de son oncle Abdhülaziz, Abdhülhamid a travaillé à restaurer les influences islamiques ; il a combattu ceux qui voulaient séculariser l'État. Par cela seul, il était mal disposé, et pour les influences occidentales, et pour les influences chrétiennes. Il était en quelque sorte captif des principes et des préjugés des vieux Turcs. On comprend, Messieurs, qu'un pareil prince ait été peu enclin à concéder aux *rayas* l'entière égalité avec les vrais croyants ; qu'il lui répugnât, à plus forte raison, d'octroyer à des sujets chrétiens, comme les Arméniens, ce qui lui paraissait être des privilèges, ce qui, en tout cas, était une manière de les affranchir du joug arbitraire des Musulmans. Voulant s'appuyer, principalement ou exclusivement, sur les vrais croyants, le sultan ne voulait ni ne pouvait se les aliéner. Toujours anxieux de sa sécurité personnelle, toujours l'oreille aux aguets de crainte d'une révolution de Palais ou d'une insurrection de Stamboul, Hamid ne se sent même pas libre d'obtempérer aux représentations des puissances. Il n'a pas en lui-même une force ou une foi suffisante pour braver le mécontentement des derviches et des softas ; il redoute moins les représentations de nos Ambassadeurs que les colères des oulémas. Aussi comprend-on parfaitement qu'il ne fasse rien en faveur des chrétiens, – à moins qu'il n'y soit contraint par les puissances.

Ce qu'ont fait les puissances

Qu'ont fait les puissances, Messieurs ? Les puissances ont eu une politique dont je ne voudrais pas dire tout le mal que les chrétiens d'Orient semblent en droit d'en penser, parce qu'il faut bien reconnaître qu'elles rencontraient devant elles, des difficultés graves. La première cause de leur faiblesse et sinon de leur inaction, de leur insuccès, a été leurs divisions et leurs défiances réciproques. (*Applaudissements*).

Si vous regardez l'Arménie, vous voyez que les deux pays les plus directement intéressés dans la question arménienne, ceux qui paraissaient appelés à prendre l'initiative des négociations, c'étaient la Russie et l'Angleterre : l'Angleterre en vertu de la convention de Chypre de 1878, – la Russie parce qu'elle est la plus voisine des pays arméniens, parce qu'elle possède déjà une notable partie des terres arméniennes. Examinons, un instant, quelle a été, à cet égard, l'attitude des deux États.

Le gouvernement russe, sous l'empereur Alexandre III, avait d'autres soucis en Orient que l'Arménie. Rappelez-vous, Messieurs, la place prépondérante qu'a tenue, dans la politique russe, pendant une quinzaine d'années, la question bulgare. On pourrait dire que la Bulgarie absorbait l'activité de la diplomatie impériale sur le Bosphore. La Russie, irritée de ses déceptions du côté des Bulgares et de ses protégés des Balkans, semblait de nouveau s'être recueillie, comme après la guerre de Crimée. Elle posait en principe, en quelque façon, qu'elle ne s'occupait plus que de ses affaires intérieures. Elle avait, devant elle, la Triple Alliance qui dominait la politique continentale et, tout en voulant se tenir à l'écart de la Triple Alliance, la politique russe ne se hâtait pas d'agir dans un sens opposé. Elle se contentait en quelque sorte d'une inaction que les Anglais auraient pu traiter d'inaction magistrale. Et quand les victoires du Japon en Corée et en Chine la décidèrent à prendre une attitude nouvelle, à suivre une politique plus active, la diplomatie russe, engagée en Extrême-Orient,

ne voulait pas que les affaires de Turquie vinssent la distraire des affaires de Chine.

Quant aux Anglais, leur situation était toute différente. Les Anglais se trouvent plus loin de l'Arménie géographiquement que les Russes, mais l'Anglais, vous le savez, est partout en même temps ; c'est le grand voyageur, pour qui le globe semble déjà trop petit. Puis, il y avait les missionnaires anglais d'Arménie, et il y avait la convention de Chypre. Cette convention de 1878 a une importance capitale dans la question. Les Anglais, lorsqu'ils se sont fait donner Chypre par les Turcs, lorsque, selon un mot de M[onsieur] Gladstone, ils ont filouté Chypre à la Turquie (*Rires*), les Anglais ont conclu un traité par lequel en se faisant concéder le droit d'occuper l'île de Chypre, ils donnaient, en revanche, au sultan leur garantie pour les terres restées soumises à la Turquie en Asie Mineure. L'Angleterre, ainsi devenue la garante de la Porte pour ses provinces d'Asie, ne pouvait se désintéresser du sort des habitants chrétiens de ces pays asiatiques. Les deux choses se trouvaient liées, le traité de 1878 lui donnait en quelque sorte charge d'âmes. Ainsi s'explique comment la diplomatie anglaise a figuré au premier rang dans toute la question arménienne. C'était devenu pour elle un devoir, j'oserais dire un devoir strict. Sans cela, il eût été trop clair que l'acquisition de Chypre n'avait été, pour elle, qu'un avantage sans charge, qu'une combinaison égoïste d'un politique cynique.

Je touche ici un point délicat. Je ne voudrais froisser personne ; je ne voudrais surtout être injuste envers aucune nation, envers aucun gouvernement. Rien ne me répugne comme de sembler fomenter les antipathies et les méfiances nationales : mais, enfin, nous sommes ici pour étudier les faits, et nous ne devons à tous que la vérité. Or, force nous est de le reconnaître, l'Angleterre n'a pas été heureuse dans la manière dont elle a fait valoir les titres des Arméniens. Et cet insuccès prolongé de la diplomatie britannique en Arménie s'explique par les défiances qu'avait suscitées, chez les différents cabinets, l'attitude de l'Angleterre en d'autres questions, et souvent dans des questions

orientales. On se rappelait à Pétersbourg, à Berlin, à Paris même, quels avaient été les procédés de l'Angleterre dans l'île de Chypre, quels étaient ses agissements en Égypte, quelles sont, aujourd'hui encore, ses manières de faire au Soudan, sans parler des témérités ou des incorrections de ses agents au Transvaal. La politique anglaise était suspecte, et lorsqu'elle venait soutenir les droits des Arméniens à la protection des puissances, les autres Gouvernements, spécialement le Gouvernement russe, étaient portés à soupçonner l'Angleterre de machiner quelque nouveau coup, quelque nouvelle surprise, quelque nouvelle occupation d'un territoire ottoman.

Ces soupçons, Messieurs, étaient-ils mérités ? J'avoue que, pour ma part, je les crois à tout le moins exagérés ; mais, fondés ou non, il est certain qu'ils ont eu une influence considérable, une influence néfaste sur la tournure des affaires arméniennes. Les Arméniens ont été, en grande partie, les victimes, sinon de la politique anglaise, du moins des suspicions entretenues par les pratiques anciennes ou récentes de la politique anglaise. Les Arméniens ont pâti du peu de scrupules des Anglais aux bords du Nil ou sur les plateaux de l'Afrique du Sud ; ils ont payé pour les fautes de leurs patrons britanniques en d'autres continents ou d'autres hémisphères.

Disons-nous, pour cela, Messieurs, que les Anglais n'avaient dans la question arménienne que des vues intéressées ? Non, Messieurs. Je suis convaincu, quant à moi, que ce serait là une injustice. L'Anglais a beau nous sembler tout d'une pièce, l'Anglais est un homme plus compliqué qu'on ne le suppose souvent. En général, Messieurs, les hommes et les peuples sont complexes, ils n'obéissent pas uniquement à une seule impulsion, à un seul mobile. On dit parfois, en France, que l'Allemand est double, qu'il a deux cerveaux, ou si vous aimez mieux, que les deux hémisphères de son cerveau ne sont pas toujours d'accord : que, par l'un, il est idéaliste et, par l'autre, éminemment pratique, par l'un, spéculatif, par l'autre, très positif. Si cela est vrai de l'Allemand, et nous en avons fait la dure expérience, je dirai, par

analogie, de l'Anglais, qu'il a, en quelque sorte, deux cœurs, ou, si vous préférez, que les deux ventricules de son cœur ne battent pas pour le même objet : il y en a un qui bat pour la liberté des peuples, qui bat pour la religion chrétienne, pour l'humanité, pour le droit ; et puis il y en a un autre qui bat pour le commerce britannique (*Rires*), pour la route des Indes, que dirai-je encore ? pour les cotonnades de Manchester (*Rires*). Et quand ces deux cœurs ne se trouvent pas d'accord, eh bien ! d'habitude, c'est la route des Indes et ce sont les cotonnades de Manchester qui l'emportent (*Hilarité générale*).

Mais, Messieurs, cela n'empêche pas qu'il y ait souvent une certaine... je dirai même une réelle sincérité dans les démonstrations humanitaires et les professions de foi libérales des Anglais. (*Applaudissements*).

Un peuple, encore une fois, est toujours chose complexe, il se compose de multitudes qui ne sentent pas, qui ne pensent pas toujours de même. Il y a, chez les Anglais d'aujourd'hui, un grand nombre d'esprits vraiment préoccupés des intérêts de l'humanité, vraiment soucieux des droits de la conscience et des droits de la liberté. L'Anglais contemporain a, lui aussi, ses bouffées de sentimentalisme ; il est fort capable, lorsque les intérêts de la Grande-Bretagne ne sont pas en jeu, de s'échauffer pour une idée ; et les gouvernements britanniques doivent compter avec cette disposition.

Une chose qu'il nous faut remarquer, pour être juste envers tout le monde, – et nous devons bien cette justice aux Anglais, c'est que les hommes qui ont pris en main les revendications arméniennes en Angleterre ne sont pas les plus enclins à ce qu'on appelle la politique impériale ; ce ne sont pas les élèves de lord Beaconsfield, par exemple, ce ne sont pas les conservateurs, les tories, toujours prêts à étendre la main sur de nouveaux territoires ; non, ce sont, au contraire, ceux qui se sont montrés les moins soucieux d'accroître, par la force ou par la ruse, l'Empire britannique, – ce sont les libéraux. Il y a un homme, entre autres, dont il ne nous est guère permis de suspecter la sincérité : cet

homme, c'est M[onsieur] Gladstone (*applaudissements*), c'est celui que les Anglais appellent le *grand old man*. Il faut se rappeler, Messieurs, que Gladstone n'a pas été de ceux qui considèrent la liberté des peuples comme une simple réclame électorale, ou comme un article d'exportation. Il faut se rappeler qu'il a fait, à la cause de la liberté et de l'affranchissement des peuples, le plus grand sacrifice que puisse faire un Anglais, un sacrifice que nombre de ses compatriotes ne lui ont pas encore pardonné ; qu'il ne s'est pas contenté de se faire le champion des Orientaux, des Grecs, des Bulgares, des Monténégrins, des Arméniens, mais qu'il a osé demander à l'Angleterre de rendre justice à l'Irlande, la vieille opprimée par la grande île britannique. Quand on a proposé de restituer l'autonomie aux Irlandais, il est bien permis de parler des Arméniens ou des Grecs. Il y a donc, Messieurs, des Anglais, à commencer par M[onsieur] Gladstone et par la plupart de ses amis du parti libéral, par M[onsieur] Bryce, par exemple, que nous n'avons pas le droit de soupçonner d'instincts égoïstes, lorsqu'ils viennent défendre, devant l'Europe, la cause des Arméniens. (*Applaudissements*).

L'agitation arménienne

Que devenaient les Arméniens, Messieurs, pendant que l'Europe soulevait pour les laisser tomber, ces négociations, toujours traînantes, dans le détail desquelles nous ne pouvons entrer ; pendant que la Turquie répondait aux molles représentations des ambassades par les procédés dilatoires, toujours en honneur à la Sublime Porte ?

Les Arméniens, Messieurs, ils continuaient à souffrir ; ils continuaient à être molestés et pillés par les Kurdes, par les Lazes, par les Tcherkesses. Quoi d'étonnant si les plus malheureux ou si les plus hardis d'entre ces Arméniens se sont lassés de toujours attendre en vain le salut de la diplomatie européenne ? Si, après des années de patience et de déception, ils ont osé élever la voix vers leurs frères

chrétiens d'Occident et tenté de stimuler un peu cette paresseuse diplomatie européenne, si lente à venir à leur secours ?

Ils se sont demandé, ces Arméniens, s'ils ne pourraient pas emprunter ses procédés d'action à l'Europe, à l'Occident, dont un grand nombre d'entre eux sont les hôtes et les disciples. Et c'est ainsi, Messieurs, que des groupes d'Arméniens ont commencé à essayer, eux aussi, d'une agitation à l'européenne. On le leur a durement reproché. Je préférerais, peut-être, pour ma part, qu'ils ne l'eussent pas tenté, qu'ils eussent eu l'héroïsme de souffrir en silence ; mais enfin, il faut se mettre à leur place : on ne faisait rien pour eux ; ils avaient eu recours à la diplomatie et la diplomatie les abandonnait ; ils avaient eu recours au Palais, et le Palais leur répondait par des menaces ou par la prison. Seuls entre tous les chrétiens d'Orient, ils n'avaient pas même le droit d'invoquer le traité de Berlin. Aux heures les moins sombres de ces dix-huit dernières années, ils n'ont reçu que de vaines promesses, rapidement démenties par les faits ; faut-il leur faire un crime d'avoir voulu s'aider eux-mêmes ? Ils ont voulu tenter ce qui avait réussi à d'autres, ils ont fondé des comités en Turquie et en Occident, en Angleterre, peut-être même à Paris ; ils ont créé des journaux ; ils ont essayé d'une propagande à la fois au dedans et au dehors de l'Empire.

De ce jour, Messieurs, ils ont été traités de révolutionnaires. Nombre de ceux qui n'avaient pas su leur prêter appui les ont déclarés indignes de toute aide. Les violences, dont ils étaient les victimes, ont paru légitimes à nombre d'Européens, parce que, prises contre des artisans de désordre et de révolution. Ces Arméniens, longtemps réputés le peuple le plus doux, le plus paisible de l'Orient, on a prétendu qu'ils étaient affidés aux sociétés révolutionnaires, on a dit qu'ils étaient devenus anarchistes, nihilistes. Qu'en est-il, Messieurs ? Si quelques Arméniens se sont égarés dans les sectes nihilistes ou anarchistes, ils sont certainement fort peu nombreux, d'autant que, généralement, la première doctrine de toutes ces sectes extrêmes, c'est

l'internationalisme, et avec l'internationalisme, l'athéisme, par suite l'indifférence à toute oppression religieuse ou nationale. Les chrétiens d'Arménie ne pouvaient attendre des anarchistes un appui bien efficace. Ce qu'ont fait les Arméniens, en réalité, Messieurs, le grand effort et le grand crime de leurs comités, c'est d'avoir cherché à réveiller l'esprit national parmi leurs coreligionnaires, d'avoir stimulé le zèle de leur clergé et de leurs représentants officiels vis-à-vis de la Porte. C'est ainsi qu'on a vu, après quinze ans d'attente vaine et d'inutiles recours à l'Europe ou au sultan, de petites émeutes arméniennes, ce qu'on appelle la grande émeute de Top-Capou, à Constantinople ; c'est ainsi que, au fond même des provinces, Erzeroum et quelques autres villes d'Anatolie ont assisté, pour la première fois, à des démonstrations que les Musulmans ont jugées provocantes.

Messieurs, si les Arméniens ont commis une imprudence, s'ils ont eu le tort grave d'oublier que, n'ayant ni la force, ni l'autorité, ils devaient se garder de tout ce qui pouvait irriter leurs maîtres, avouez qu'ils en ont été durement punis ! Comment a-t-on répondu à ces tentatives d'agitation, qui, après tout, avaient moins en vue d'effrayer la Porte que d'émouvoir l'Europe ? Et pourquoi garder si longue rancune aux Arméniens de ce qu'on a si souvent pardonné à d'autres ? Car, quel est le peuple de l'Orient qui n'a pas cherché à remuer l'opinion de l'Europe, afin de décider la diplomatie à lui prêter secours ? Sont-ce les Grecs ? Sont-ce les Serbes ou les Bosniaques ? Sont-ce les Bulgares ? Sont-ce enfin les Crétois qui s'insurgent tous les 10 ou 15 ans ? À le bien prendre, les Arméniens ont encore été, de toutes les nationalités de l'Orient, la plus patiente, la plus endurante, on disait jadis, quand ils supportaient tout sans se plaindre, la plus avilie. Et le jour où ils s'enhardissent jusqu'à se montrer las de l'oppression, le jour où ils osent faire mine d'essayer de se défendre, on les traite de révolutionnaires, d'insurgés contre qui tout est permis !

Les massacres

J'arrive ainsi à ces tristes massacres sur l'horreur desquels je me ferais scrupule d'appesantir votre attention. Hélas ! Messieurs, l'histoire n'a jamais enregistré, je dirai plus, le soleil lui-même, le soleil que personne, selon Virgile, n'oserait accuser de fausseté, n'a peut-être jamais vu, sur notre triste globe ensanglanté par tant de crimes, un spectacle aussi effroyable que celui qui s'est déroulé, durant des semaines et des mois, sur les plateaux de l'Anatolie orientale. (*Applaudissements*).

Par combien de milliers, et de dizaines de milliers, faut-il compter les victimes ? Voilà le lamentable problème qui se pose devant l'Europe. Ces massacres, Messieurs, on a longtemps osé les traiter de fables. Plût à Dieu que tout ce sang chrétien n'eût pas coulé ! Mais la vérité, l'affreuse vérité, s'est fait jour. Vous avez dans les mains un résumé de ces horreurs, un tableau officiel des massacres, rédigé avec les documents fournis par les ambassades de Constantinople, et qui a été publié en France par les soins d'un homme de cœur, le Révérend Père Charmetant (*Longue salve d'applaudissements*)²⁰.

Vous me permettrez, Messieurs, de proclamer ici, bien haut – et en cela je ne suis que votre interprète – qu'en publiant ces documents, comme en entamant une campagne au profit de ces victimes de la barbarie asiatique, le Père Charmetant, l'Œuvre des Écoles d'Orient, nos missionnaires, en général, ont rendu un service signalé, non seulement aux chrétiens d'Arménie, mais à l'Europe, mais à la France, mais à la civilisation ! (*Vifs applaudissements*).

Je ne vous ferai pas, Messieurs, le tableau, l'épouvantable tableau, des supplices variés, des supplices raffinés, imaginés par ces barbares de l'Orient : des hommes, des femmes, des enfants brûlés

²⁰ Voyez le *Martyrologe Arménien* du R[évérend] P[ère] Charmetant, brochure qui se vend au profit de la souscription pour les Arméniens, au bureau des Œuvres d'Orient, 20, rue du Regard, à Paris.

vifs ou écorchés vifs ; des chrétiens étendus en croix, par une derision sacrilège du supplice du Christ, et à qui on inflige des tortures encore plus effroyables que celles du Calvaire, à qui on coupe les oreilles, le nez, les lèvres, les mains, les bras, descendant ainsi, le long du corps, avec des raffinements d'obscène barbarie ! Non, Messieurs, ce sont là des spectacles dont l'idée seule m'est trop pénible pour que j'aie le courage d'y arrêter vos yeux.

Mais il y a une question que nous n'avons pas le droit d'éluder, c'est celle-ci : Qui est reponsable de ces massacres ? Qui doit rendre compte, à Dieu et aux hommes, de ces trente, quarante mille, cinquante mille victimes, cent mille peut-être ? Je n'oserais dire que ce soit le gouvernement turc ; je n'oserais dire surtout, comme certains, que ce soit le sultan. Non, Messieurs, je ne veux pas croire, je ne peux pas croire, quant à moi, que le sultan ait pu donner un ordre pareil ; je ne saurais admettre que, ni de la Porte, ni du Palais, il soit parti un édit enjoignant aux gouverneurs d'exterminer ainsi cette race arménienne. Mais ce que je sais, Messieurs, ce qui ressort de tous les récits des témoins, c'est que cela a été fait de propos délibéré, sur un signal des autorités ; c'est que, s'il n'y a pas eu d'ordre donné de Stamboul ou d'Yildiz-Kiosk, on a su, au fond de l'Anatolie, qu'on serait agréable en massacrant. (*Applaudissements*).

Et, si nous prenons l'histoire qui, en dépit de ses détracteurs, est encore bonne à enseigner quelque chose, car le passé est souvent l'explication du présent, que nous dit l'histoire ? C'est que le massacre est un des procédés habituels, je ne dirai pas de la politique turque, je ne dirai pas de la politique musulmane (je veux ménager ici Turcs et Musulmans), je dirai : de la politique orientale. Il n'y a pas besoin d'être érudit pour être en état d'énumérer, devant vous, de grands massacres de chrétiens, dans ce même Orient, au cours même de ce dix-neuvième siècle qui aurait cru que l'âge de pareilles horreurs était passé. Nous avons eu, lors de l'insurrection de la Grèce, les massacres des îles, le célèbre massacre de Chio, illustré par les vers de nos

poètes et par le pinceau de nos artistes. Qui ne sait que de cent mille habitants qu'avait Chio la veille, il ne lui en restait plus qu'un dixième le lendemain ! (*Applaudissements*).

Nous avons eu en 1860 le massacre du Liban, où notre drapeau tricolore eut l'honneur d'abriter sous ses plis les chrétiens de Syrie. Ce qu'a fait la France, en 1860, avec son désintéressement traditionnel, il ne se trouve, hélas ! aucune nation pour le refaire aujourd'hui. J'ai moi-même visité la Syrie (c'était mon premier voyage en Orient), peu d'années après le massacre. Je me rappelle avoir couché sous la tente, dans des bourgades telles que Hasbeya et Racheya, où il ne restait plus de vivant que des femmes et de tout petits enfants. Les hommes avaient été exterminés jusqu'au dernier. Les Druses n'avaient respecté que les femmes. Les Arméniens ont été plus malheureux et leurs bourreaux plus cruels : les femmes arméniennes ont été le plus souvent massacrées, elles aussi, après d'indignes outrages, quand elles n'étaient pas réservées à l'odieuse servitude du harem.

Enfin, Messieurs, à une époque moins éloignée, nous avons eu les massacres de Bulgarie, qui ont été une des causes de la dernière guerre d'Orient ; et entre ces massacres et ceux d'Arménie, bien que le nombre des victimes bulgares fut incomparablement moindre, je trouve plus d'une ressemblance. De même que, dans notre presse mal informée, on a nié d'abord la réalité des massacres d'Arménie, il s'était trouvé, il y a vingt ans, des politiques et des journalistes – en France comme en Angleterre – pour prétendre que les massacres de Bulgarie n'étaient qu'une invention de la politique russe, une manœuvre des panslavistes jaloux d'émouvoir l'Europe et de discréditer la Turquie ; les moins sceptiques disaient un coup prémédité de quelques Bulgares, heureux de se faire égorger au pied des Balkans pour attirer sur eux les regards de l'Europe. N'est-ce pas encore ce que quelques novellistes ont osé dire des Arméniens, accusés d'avoir monté un massacre, afin de se rendre intéressants, et de donner à M[onsieur] Gladstone l'occasion de rééditer ses « Atrocités bulgares » ? Et pour achever la ressemblance, s'il m'est

permis de me citer moi-même en témoin, je pourrais dire que, dans la presse française, dans les grandes revues parisiennes, lorsque j'osai soutenir la réalité et l'authenticité des atrocités bulgares et réclamer la punition de pareils forfaits, je me trouvais presque isolé. (*Applaudissements*).

Mais, Messieurs, l'Orient a d'autres souvenirs, l'Orient a d'autres leçons. Est-ce seulement les chrétiens qui ont le privilège d'être victimes des massacres dans l'Empire turc ? Nullement, le massacre n'est pas réservé aux *rayas* ; c'est une méthode expéditive que, à l'occasion, on applique aussi aux vrais croyants. Il y en a deux exemples célèbres, et tous deux dans ce siècle : les Janissaires et les Mamelouks. J'ai vu moi-même, à Stamboul, sur la place de l'At-Meïdan, l'ancien cirque de Byzance, j'ai vu l'endroit où furent mitraillés, par le sultan Mahmoud, les derniers Janissaires, et on m'a montré, dans la citadelle du Caire, la place où Méhémet-Ali donna l'ordre d'égorger les Mamelouks. Voilà les procédés de la politique orientale ! et après cela, Messieurs, étonnez-vous du massacre des Arméniens !

Les responsabilités

Quel est Messieurs, le grand coupable ? Qui, encore une fois, est responsable ?

Un assistant. – C'est le sultan !

M[onsieur] A. Leroy-Beaulieu. – Non, Messieurs ; je n'ose, quant à moi, faire remonter la responsabilité de ces forfaits jusqu'au pâle souverain qui vit cloîtré au fond de son palais ; il me suffit d'affirmer que ceux qui ont donné le signal des massacres ont cru être agréables au Palais. Au lieu de mettre en cause la personne du sultan, j'aime mieux incriminer la politique orientale et le fanatisme musulman. Et encore, s'il y a des Musulmans ici, je ne voudrais pas les froisser dans leur sentiment religieux. Je veux bien admettre que le massacre n'est

pas dans l'esprit du Coran, mais ce que je sais, c'est que, malheureusement, le Coran est ainsi entendu, encore aujourd'hui, par les masses musulmanes, trop souvent même par les ulémas ; et si le vrai coupable n'est pas le fanatisme, c'est toujours la haine et la jalousie du chrétien, les haines religieuses se confondant ici avec les haines de races.

Je pourrais vous citer, à ce propos, Messieurs, une anecdote qui peint l'état des esprits, et que j'ai lieu de croire authentique. Cela se passait à l'ambassade de France, à Constantinople, durant les massacres d'Anatolie. Un *kawas* (vous savez ce qu'est un *kawas* : une sorte de garde, de suisse laïque, si vous voulez, qui précède les personnages de distinction dans leurs promenades à travers les villes) un *kawas* disait à une religieuse française : « Ma sœur, on coupe, là-bas, on coupe. – Comment, répondait la sœur, on coupe ?... – Mais oui, on coupe des têtes de chrétiens ». Et comme la sœur faisait un signe d'horreur, le *kawas* reprit : « Il y en a trop de ces chrétiens, et ils tiennent trop de place » ! Voilà, Messieurs, qu'ils aient été spontanés ou qu'ils aient eu lieu par ordre, voilà quelle a été vraiment l'inspiration des massacres : il y a trop de chrétiens, et ces chrétiens deviennent trop importants ! Si le *raya* chrétien se contentait, comme autrefois, de toujours courber le dos sous la baguette du Musulman, sous la courbache du maître, on tolérerait plus facilement sa présence ; mais, quand le chrétien veut se redresser, quand il devient le rival du Musulman, quand par son travail, par sa science, par son industrie, par sa richesse, il l'emporte sur les vrais croyants, alors, Messieurs, une sorte de colère, de jalousie furieuse monte au cœur de Musulmans jusque là paisibles, jusque là tolérants, et on arrive aux massacres, on se débarrasse de ces compétiteurs incommodes en les exterminant. Faute d'autre instrument, la suprématie de l'islam s'affirme par le sabre. (*Applaudissements*).

Et la grande difficulté, en pareil cas, remarquez-le bien, c'est que, pour faire cesser la tuerie, on est obligé d'avoir recours à des soldats, à

des officiers musulmans dont la plupart ont au cœur les mêmes sentiments, les mêmes haines que les égorgeurs, et c'est ainsi que nous avons vu ce triste phénomène, des bourgades, des villes, qui se réjouissaient de l'arrivée des soldats, qui croyaient qu'elles allaient être délivrées par les troupes régulières et qui, au contraire, ont vu ces hommes, envoyés soi-disant à leur secours, les massacrer, les mitrailler en masse !

Et que ce soit bien le fanatisme, ou, ce qui revient au même, la haine du chrétien, envisagé comme l'ennemi national, religion et nationalité ne faisant qu'un pour les Musulmans, nous en avons. Messieurs, une autre preuve : c'est que les Arméniens n'ont pas été les seules victimes. Il y a eu, parmi les morts, des centaines, sinon des milliers d'autres chrétiens de différents rites. J'ai reçu, il y a peu de jours, la visite d'un prêtre oriental, d'un prêtre syrien qui m'affirmait qu'un grand nombre de ses coreligionnaires syriens et de ses voisins chaldéens, deux des plus anciennes communautés chrétiennes de l'Orient, avaient été massacrés par les Musulmans. Ce récit du vénérable ecclésiastique, nombre de documents sont venus le confirmer.

Et une autre preuve encore que le fanatisme n'a pas été étranger aux fureurs des bourreaux, c'est que, dans beaucoup de localités, on a donné le choix aux victimes entre la mort et l'apostasie. Le cimetière est redevenu le grand missionnaire du Prophète. Il faut dire, Messieurs, à leur insigne honneur, que le plus grand nombre de ces chrétiens d'Asie ont préféré la mort. (*Applaudissements*).

C'est bien, comme l'a appelé le révérend Père Charmetant, un martyrologe que la liste des victimes que vous trouverez dans ces pages ; et j'avoue, quant à moi, que je ne saurais être bien sévère pour les malheureux paysans qui, lorsqu'on leur a mis le couteau sous la gorge, se sont, décidés à s'avouer musulmans ; encore beaucoup ne l'ont-ils fait que pour sauver l'honneur de leurs femmes et de leurs filles. Je me demande si, dans nos villages français, si, dans nos

villages européens, en général, il se serait trouvé, en présence d'une telle alternative, autant d'âmes héroïques que dans les sauvages vallées d'Arménie ! (*Applaudissements*).

Ces hommes, ces femmes, ces villages entiers qui se sont ainsi convertis, sous le coup de la terreur, extérieurement, à l'islam, que sont-ils devenus, Messieurs ? Va-t-il leur être permis de revenir à la foi chrétienne ? Non. C'est un des aspects les plus tristes de cette complexe et lamentable question arménienne. Il y a, en Arménie, des milliers de familles dont les membres, égarés par l'épouvante, ont accepté nominalement l'islam, qui veulent aujourd'hui revenir à la foi chrétienne, et que, de par la loi de l'empire qui est celle du Coran, on prétend considérer toujours comme des Musulmans, leur annonçant que, s'ils viennent, à quitter l'islam, ils se vouent à la mort. Voilà, Messieurs, ce qui se passe encore, de nos jours, en présence des Consuls de l'Europe civilisée. Une des choses que nous ne devons pas nous lasser de réclamer, au nom de la conscience humaine, c'est que la liberté religieuse soit rendue à ces malheureux que seule une heure de faiblesse a détachés extérieurement du Christianisme. (*Applaudissements*).

Le chatiment, la situation actuelle

Messieurs, j'ai hâte d'en finir. Vous me demanderez qui a été puni, quels ont été les châtiments réservés à de pareils excès. Oh ! Messieurs, les prisons turques sont pleines, ces horribles prisons turques dont j'espère qu'aucun de vous n'a eu le malheur de visiter les infects cachots ; elles sont pleines, mais qui les remplit ? Est-ce les assassins ? Est-ce les hommes qui ont donné le signal du massacre ? Non, Messieurs, non : ce sont les victimes ou les parents et les amis des victimes, ce sont les chrétiens qui ont échappé au carnage ; ce sont les notables Arméniens qui, à prix d'argent parfois, ont pu sauvegarder leur vie et qui doivent répondre des troubles fomentés contre eux ; ce sont encore les malheureux paysans dont les villages

ont été brûlés, dont le bétail a été razzidé, et qui ne peuvent payer les impôts parce qu'ils ont été ruinés.

Voilà ceux qui sont entassés dans les prisons ; et par qui vont-ils être jugés ? Par des tribunaux recrutés chez leurs adversaires, composés de leurs ennemis, où siégeront ceux qui ont donné le signal de l'égorgement et marqué les premières victimes. Et quels seront les témoins entendus des juges, les témoins dont la parole sera reçue comme preuve ? Ce seront les Musulmans, les seuls Musulmans, c'est-à-dire généralement ceux qui ont pris part à la tuerie. Et déjà les dépêches nous informent que la justice suit son cours, et que les conspirateurs vont recevoir leur châtimement. Voilà, Messieurs, où en est aujourd'hui ce triste peuple arménien ; – là encore où le sang a cessé de couler publiquement, là où les massacres ont pris fin, car, en mainte localité, ils ont été à peine interrompus.

Que reste-t-il de ces Arméniens d'Arménie ? Il reste aujourd'hui, dans des contrées naguère florissantes, un désert dénudé avec des villages en ruines et des chaumières incendiées ; il reste des créatures hâves, amaigries, affamées, à demi-nues, ayant à peine conservé une forme humaine, qui errent à la recherche des débris de leurs maisons, souvent obligées de chercher un refuge dans la montagne ou dans les cavernes comme des bêtes sauvages, et pourchassées par la haine de leurs adversaires, de jour et de nuit comme des bêtes sauvages. Ce qui subsiste des Arméniens va périssant, tous les jours, car le froid, la faim, la misère achèvent impunément l'œuvre des égorgeurs.

Certains sages, de ceux qui ont toujours de bonnes raisons pour ne pas souffrir du malheur d'autrui, vous diront : « C'est leur faute : ce sont eux qui ont commencé. Ils n'avaient qu'à ne pas se révolter, ils n'avaient qu'à courber la tête, à subir les outrages des Kurdes et des Tcherkesses, à ne pas donner de tracasseries au sultan ». Messieurs, alors même que les Arméniens auraient été plus téméraires ou plus coupables qu'ils ne l'ont été, car, sauf une ou deux exceptions, ils n'ont nulle part pris les armes, ils n'ont nulle part essayé de repousser

la force par la force, je dirais d'eux un mot que je rencontrais dernièrement dans une lettre de Renan²¹ : « En face d'un massacre, je suis avec les égorgés contre les égorgeurs ». (*Applaudissements*).

J'ajouterai, Messieurs, que, lorsque nous prenons, en public, devant des chrétiens et devant des Français, la défense de ces malheureuses victimes, nous ne remplissons pas seulement notre devoir envers les chrétiens d'Orient et envers la France, nous rendons service à la Turquie elle-même.

Car, Messieurs, il ne faut pas qu'on vienne ici nous accuser, parce que nous dénonçons les crimes des brigands d'Anatolie, de travailler à la destruction de la Turquie et de vouloir déchaîner sur le monde une grande guerre européenne. Non, Messieurs, loin de nous pareille pensée. Tout au rebours, il faut bien se convaincre que le plus grand danger que puissent courir l'existence de la Turquie et la paix de l'Europe, c'est que de pareils faits se renouvellent en Anatolie, ou dans d'autres contrées de la Turquie.

Toutes les populations chrétiennes de l'Orient ne sont pas aussi délaissées et aussi peu accessibles que les Arméniens d'Arménie ; et, lorsque le fanatisme ou l'orgueil musulman surexcité par l'impunité de ces massacres voudra accomplir de semblables excès en d'autres pays, chez les Bulgares de Macédoine, par exemple, chez les chrétiens du Liban, ou chez les Grecs de la Crète, il se peut qu'il ne rencontre pas, de la part de l'Europe, la même longanimité, il se peut que les Turcs trouvent à qui parler. Voilà, Messieurs, le plus sérieux des dangers qui menacent la Turquie, – et on le voit bien, aujourd'hui, par l'inquiétude qui gagne la Porte et l'Europe devant les événements de l'île de Crète.

²¹ Ernest Renan (1823-1892), écrivain et historien français, de l'Académie française (1879).

Conclusion. – Que faut-il faire ?

Pour conclure, Messieurs, ce trop long entretien, – pardonnez-moi d'avoir abusé de votre patience (*Non, non ! Applaudissements*), je dois me demander brièvement ce que l'on peut faire pour les restes de la race arménienne.

Que proposons-nous ? Réclamons-nous pour l'Arménie turque l'autonomie ou l'indépendance ? On a beaucoup parlé d'autonomie arménienne, et ceux qui en ont le plus parlé sont les adversaires et non les amis des Arméniens, car ils ont abusé de ce mot d'autonomie, pour indisposer, contre les Arméniens, les Russes, avec les Turcs. Demandons-nous la création d'un nouveau royaume des Bagratide ou des Lusignan ? Non, Messieurs, non. Une Arménie autonome, – j'en ai au moins la conviction, pour ma part, et je le déclare en toute sincérité, comme j'ai la loyale habitude de dire ma pensée en toute circonstance – une Arménie autonome n'est pas possible. Je ne suis pas de ceux qui ont la présomption d'engager l'avenir, mais, à l'heure actuelle, avec la répartition des forces en Europe, avec la division des races ou des religions dans les provinces orientales de la Turquie, l'autonomie arménienne est un rêve, – et pour ne rien cacher, je crois que c'est un rêve plutôt funeste aux Arméniens, car, encore une fois, on s'en est servi, contre eux, comme d'un épouvantail auprès de la Russie, menaçant les Russes de voir la future Arménie autonome attirer à elle leurs sujets arméniens du Caucase.

Mais de ce que l'on ne peut constituer une province arménienne autonome ou une principauté arménienne, s'ensuit-il qu'il n'y ait rien à faire ? N'y a-t-il vraiment pas de milieu entre un royaume d'Arménie et le *statu quo* actuel ?

Messieurs, entre ces deux extrêmes, il y a bien des termes moyens ; la Turquie elle-même, avec la variété de ses institutions locales ou provinciales, nous en offrirait des preuves multiples. Il y a, par exemple, la constitution de la Crète, bien mal respectée, il est vrai,

de la Porte ; il y a aussi le statut du Liban. Nous pourrions trouver différents modèles, mais nous n'avons pas pour mission ici de fournir à la diplomatie ou à la Porte un plan de reconstitution. Tout ce que nous devons faire, c'est de réclamer la fin des atrocités qui déshonorent l'Europe devant le monde ; tout ce que nous devons faire, c'est de demander à la Porte des garanties contre le retour de semblables barbaries.

Il y a, Messieurs, une base pour les revendications des Arméniens. Cette base, c'est l'article 61 du traité de Berlin ; l'article dont je vous ai donné connaissance. Ce que nous devons réclamer pour eux, c'est la sécurité. Ce mot, si simple, si modeste en Occident, dit beaucoup en Orient. Ce que nous devons demander, c'est le droit de vivre, le droit de travailler, le droit de conserver l'honneur de sa femme et de ses enfants, le droit de professer sa religion. Voilà, Messieurs, les droits et privilèges que nous osons réclamer pour les Arméniens. Vous voyez s'ils sont exagérés et s'ils sont révolutionnaires. C'est le minimum de ce que l'on peut demander, je ne dirai pas pour tout homme civilisé, mais pour toute créature humaine. (*Applaudissements*).

Voilà ce que nous demandons, et maintenant comment l'obtenir ?

Messieurs, il n'y a pas, sur ce point, d'illusion à se faire : il n'est qu'un seul moyen d'obtenir quelque chose de la Porte, et toute l'histoire de l'Orient montre qu'il n'y a pas deux façons d'assurer la sécurité des chrétiens de l'Asie Mineure : il faut une intervention de la diplomatie et une surveillance des puissances. (*Applaudissements*).

Je n'ai pas à définir, ici, dans quelles conditions doit s'exercer l'action de la diplomatie et la vigilance des puissances. Je vous rappelle seulement que le traité de Berlin a prévu que, si les puissances ne surveillaient pas les mesures que la Porte finira toujours par promettre, rien ne serait fait, rien ne serait sérieux. Il faut choisir entre l'intervention de la diplomatie ou l'extermination des chrétiens. Nous devons nous persuader qu'il n'y a pas d'autre alternative ; c'est

à l'Europe de montrer si elle regarde l'extermination comme une solution.

Messieurs, je tiens à le constater, de nouveau, en terminant, quand nous réclamons cette surveillance de l'Europe, qui est un devoir de l'Europe, puisqu'il s'agit pour elle de faire honneur à sa signature, nous travaillons dans l'intérêt de la paix européenne, et nous travaillons, encore une fois, dans l'intérêt de la Turquie elle-même. Nous travaillons dans l'intérêt de la paix parce que, si les massacres devaient se renouveler, ils finiraient par provoquer l'intervention de telle ou telle puissance, et, le jour où une puissance interviendrait, une autre pourrait vouloir prendre sa part des dépouilles de l'Empire ottoman, et il risquerait fort d'en sortir la grande guerre pour laquelle tous les États de l'Europe ne cessent de s'armer et que tous les peuples redoutent également. Nous travaillons, Messieurs, pour le maintien de l'Empire ottoman, pour que, selon l'expression de Metternich, le Turc reste, longtemps encore, le Sublime Portier des Détroits (*Rire*) parce que, si la Turquie n'est pas capable de maintenir la sécurité de ses habitants, la Turquie ne vivra pas.

Transportez-vous quelques années en arrière, remontez une ou deux générations, prenez un atlas, voyez quelle était la Turquie au commencement du siècle, voyez ce qu'elle est aujourd'hui. Que de riches provinces arrachées une à une aux exactions des pachas ! que de pays successivement retranchés des domaines du sultan ! Et à qui la faute, Messieurs ? Il faut bien le dire, la faute en a été, pour une bonne part, à la Turquie elle-même, parce qu'elle n'a pas su procurer à ses sujets les garanties indispensables à la vie et à l'honneur de l'homme. Si elle continue dans la même voie, si elle ne sait pas assurer aux chrétiens, particulièrement, la liberté et la sécurité, la Turquie perdra successivement toutes ses provinces d'Europe, toutes ses provinces d'Asie, si bien qu'elle finira par être détruite, morceau par morceau. À moins qu'elle ne soit dépecée d'un seul coup, dans un partage autour d'un tapis vert. Voilà ce que nous voulons éviter et à la Porte et à

l'Europe ; et pour écarter cette catastrophe, ce que nous demandons, Messieurs, je le dirai d'un mot, c'est une Turquie habitable, – une Turquie habitable pour tous, pour les Chrétiens comme pour les Musulmans. (*Triple salve d'applaudissements*).

M[onsieur] le Président. – Je crois répondre à votre sentiment, Mesdames et Messieurs, en votant des remerciements à M[onsieur] Leroy-Beaulieu pour les paroles éloquentes et patriotiques qu'il vient de nous adresser. (*Applaudissements*).

La séance est levée²².

²² Sténographié par Duployé Gustave, 36, rue de Rivoli.

Les Arméniens et la réforme de la Turquie. Conférence faite par M[onsieur] Albert Vandal de l'Académie française dans la salle de la Société de Géographie. Le 2 février 1897. Sous la présidence de M[onsieur] le Comte de Mun député, Paris, 1897.

Le 2 février 1897 a eu lieu, dans la salle de la Société de Géographie, la conférence de M[onsieur] Albert Vandal, sur *les Arméniens et la Réforme de la Turquie*.

M[onsieur] le comte de Mun présidait. Au bureau avaient pris place, entre autres notabilités, M[essieurs] le marquis de Vogüé, ancien Ambassadeur de France à Constantinople, membre de l'Institut ; le comte Benedetti, ancien Ambassadeur à Berlin ; le marquis Costa de Beauregard, le comte d'Haussonville, Lavis, Gaston Pâris, le vicomte E.-M. de Vogüé, membres de l'Académie française ; G. Picot, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales ; A. et P. Leroy-Beaulieu, Levasseur, P. Viollet, S. Reinach, membres de l'Institut ; Denys Cochin, Delafosse, J. Reinach, députés ; le R[évérend] P[ère] Charmetant, directeur général des œuvres d'Orient ; Zadoc-Khan, grand rabbin de France ; Marillier, professeur à l'École des hautes études ; Gaston Deschamps, de Maulde, et Henri Bérard.

M[onsieur] le comte de Mun, président, ouvre la séance en prononçant l'allocution suivante :

Mesdames, Messieurs,

Je n'aurai pas l'indiscrétion de présenter M[onsieur] Albert Vandal à l'assemblée qui va l'entendre, et qui connaît trop bien les œuvres par où son nom s'est fait connaître pour ne pas attendre sa

parole avec un empressement dont je ne me pardonnerais pas d'oublier l'impatience. Mais je sens trop vivement l'honneur qu'il m'a fait en me demandant de l'assister ce soir pour ne pas l'en remercier devant vous, et puisque la présidence qu'on m'a confiée m'en donne le privilège, j'en veux user aussi en offrant à l'historien dont la plume a si merveilleusement servi l'étude et la pensée, l'hommage de ses lecteurs d'hier et de ses auditeurs d'aujourd'hui.

Laissez-moi donc, avant de lui donner la parole, saluer, en votre nom comme au mien, l'écrivain dont ses contemporains avaient pressenti l'avenir quand il les entraînait en Karriole, dans les pays scandinaves, et qui, depuis, s'acheminant à sa rencontre à travers l'Orient et la Russie, l'a conquise décidément sur cette route tour à tour grandiose, émouvante et tragique, qu'il a tracée pour nous des rêves de Tilsit et des enivres d'Erfurt aux épouvantes de Moscou. (*Applaudissements*).

Jamais peut-être le savoir et le talent n'avaient eu fortune plus heureuse, car jamais, sans la chercher, ils n'avaient plus fortement saisi cette actualité qui leur est, pour le grand public, un cortège presque nécessaire.

Si nul n'a découvert plus profondément dans l'histoire de la première alliance franco-russe les pensées de l'avenir et dégagé du passé un plus salutaire enseignement, en montrant les causes qui peuvent déjouer ou rendre infécondes les vastes espérances, nul aussi n'a mieux dit ce que furent jadis dans les échelles du Levant le rôle et l'action de la France, et quel héritage glorieux de droits imprescriptibles, de devoirs inoubliables, le temps lui a légué sur ce promontoire illustre par où l'Asie s'avance dans l'Europe. (*Applaudissements*).

C'est de cette terre que vous allez nous parler, Monsieur, de cette terre assise dans la prestigieuse lumière de l'Orient et sous sa couronne de souvenirs héroïques ou sacrés, au fond de la mer dont vous avez décrit, d'un trait si puissant, la position politique qui la fait sujette des rivages où elle s'enferme, de cette terre où, pendant de

longs siècles, le nom chrétien s'abrita sous notre drapeau, où, malgré la différence des temps et des situations, nos missionnaires font toujours, – c'est encore vous qui rappelez ce mot d'un homme d'État de l'Empire ottoman, – où nos missionnaires font toujours « germer la France sous leurs pas » (*vifs applaudissements*) : de cette terre enfin, toute palpitante dans son linceul sanglant, de misère, de douleur et d'effroi, qui attend, anxieuse, ce que saura, ce que voudra faire pour elle, pour son honneur et sa sécurité, la diplomatie de l'Europe.

Nous ne sommes point ici pour entraver par d'intempestives paroles l'œuvre qu'elle prépare, mais bien plutôt pour apporter à ceux qui, dans le conseil des puissances chrétiennes, parlent au nom de la France, l'appui moral du sentiment public et la force d'une opinion réfléchie, consciente des obligations de l'heure présente, pour qui le souci des droits et des devoirs séculaires est la meilleure garantie d'une paix honorable et d'une alliance féconde. (*Applaudissements*).

On dit qu'il y a près d'un demi-siècle le père de Joseph Karam, de celui qui devait être le héros du Liban, se sentant mourir, dit à son fils : « Yousef, quand les chrétiens de France viendront au secours de leurs frères du Liban, va au cimetière et, agenouillé sur ma tombe, tu me diras tout bas la bonne nouvelle pour que, sous la terre, je tressaille de la joie du pays » ! (*Applaudissements*).

Combien sont-ils du Taurus à l'Ararat qui dorment entassés dans un hideux mélange, victimes des massacres sans nom des deux dernières années, clients ou protégés indirects de la France, qui en mourant ont prêté l'oreille à la voix de l'Occident et attendent encore qu'elle les fasse tressaillir sous la terre ! (*Applaudissements*).

Trop longtemps cette voix est restée silencieuse ! Le charme singulier qui la tenait captive est heureusement rompu, et c'est pourquoi, répondant à l'appel du comité arménien, qu'il faut remercier de nous offrir l'occasion de telles manifestations, nous sommes ici sans distinction d'opinions ni de croyances, tous animés de la même généreuse émotion, pour faire cortège à l'orateur qui va, dans le beau

langage auquel l'historien nous a accoutumés, donner à nos pensées intimes l'expression qu'elles attendent, avec la mesure d'un esprit rompu à la science diplomatique et la clairvoyante sincérité d'un cœur épris de la grandeur nationale. (*Vifs applaudissements*).

Je donne la parole à M[onsieur] Albert Vandal.

Conférence de M[onsieur] Albert Vandal

Mesdames, Messieurs,

Je ne viens pas faire ici le procès d'une religion qui a sa grandeur, l'islam, ni d'une race qui a ses qualités nobles, la race turque. Je voudrais faire le procès de l'odieux système de gouvernement qui sévit en Turquie et qui aboutit aujourd'hui à l'assassinat de tout un peuple. (*Triple salve d'applaudissements*). Oui, l'extermination préméditée, méthodique, persévérante d'une race d'hommes, les Arméniens, voilà le spectacle que l'Orient nous présente depuis deux ans et demi. Jamais, dans ces pays, l'humanité, la civilisation, le christianisme n'ont subi pareille injure, et la France commence seulement à s'en douter, à s'émouvoir.

Aujourd'hui que la lumière se fait, il est à peine besoin de vous rappeler ce que sont les Arméniens. Vous savez que cette nationalité chrétienne, appartenant en majorité au culte grégorien, est en partie diffuse, disséminée dans les grandes villes du Levant et de l'Europe, mais que le gros de la population est resté aux lieux de son habitat primitif, sur le haut plateau montagneux qui s'élève à la base de la péninsule d'Asie Mineure et que nous nommons l'Arménie. L'Arménie est divisée entre la Perse, la Turquie et la Russie. Les Arméniens de Turquie, qui sont dans leur pays au nombre de deux millions environ, agriculteurs et commerçants, sont principalement répartis entre six provinces ou *vilayets*, dans lesquelles, s'ils ne forment point la majorité des habitants, ils constituent le plus

important des divers groupes en présence. À côté d'eux vivent des populations musulmanes et surtout des tribus de race Kurde, race guerrière, parfois héroïque, mais indomptée et turbulente.

Les Arméniens ont eu de tout temps à souffrir de ce voisinage, mais ils avaient au moins autant à souffrir de l'administration turque, du préfet déprédateur, du collecteur d'impôts rapace, du juge concussionnaire, trois variétés de brigands. (*Rires et applaudissements*).

Leur détresse appela pour la première fois l'attention de l'Europe après la guerre russo-turque de 1877, et le traité de Berlin contient une disposition, l'article 61, par laquelle le sultan s'engage à « réaliser, sans plus de retard, les réformes nécessitées par les besoins locaux dans les pays habités par les Arméniens, et à donner connaissance de ces mesures aux grandes puissances qui en surveilleront l'exécution ». Donc, il y a obligation pour le sultan de réformer, droit et devoir pour les puissances de surveiller et, au besoin, d'assurer la réforme : voilà la base légale de toute la question, le titre irréfragable conféré aux revendications arméniennes.

Dans les années qui suivirent le traité de Berlin, jusqu'en 1881, les puissances cherchèrent à faire valoir ce titre par des efforts collectifs et vains. Après 1881, l'effort collectif fut remplacé par une action isolée de l'Angleterre, qui, dans la convention relative à l'occupation de Chypre, avait fait insérer un article par lequel le sultan s'engageait à se concerter avec elle pour l'amélioration du sort des provinces asiatiques. De 1881 à 1890, il y eut, dans la souffrance arménienne, des alternatives, des rémissions courtes et à peine sensibles, des recrudescences. En somme, l'état général resta mauvais, précaire, douloureux. Cependant, parmi les Arméniens établis en Europe, des comités s'étaient formés. Les uns se bornaient à une propagande sentimentale, travaillaient à ranimer chez leurs compatriotes la conscience de leur nationalité, à réveiller l'âme de la patrie ; d'autres entrèrent franchement dans les voies révolutionnaires. De leur part, il y eut, en Arménie même, des sévices, des attentats, des

crimes, un commencement d'agitation. On ne saurait donc dire que les atrocités turques aient été spontanément commises. Elles furent provoquées par l'action des comités ; mais cette action avait été provoquée elle-même par des abus, des vexations sans nom, et par l'inexécution des traités. C'est ce qui arrive toujours en Orient, où l'histoire n'est qu'un perpétuel recommencement. Les abus de l'administration turque et la tendance invincible des nationalités chrétiennes vers l'autonomie amènent des soulèvements, des désordres, et comme moyen de répression, la Turquie n'en connaît qu'un : l'extermination en masse, sans discernement entre les innocents et les coupables.

Dans le cas actuel, la responsabilité de ce procédé n'incombe point au ministère ottoman, mais à une coterie de subalternes qui se sont emparés de l'esprit du maître et que l'on nomme le Palais, par opposition au gouvernement officiel, la Sublime Porte. Exploitant les frayeurs d'Abdülhamid hanté sans cesse par la crainte d'une révolution et d'un assassinat, exploitant son perpétuel cauchemar, ces hommes ont perverti son cœur, altéré sa raison, et de ce souverain qui naguère se refusait à signer toute sentence capitale, ils ont fait l'un des plus grands destructeurs d'hommes que le monde ait connus. (*Applaudissements*). Il se laissa persuader que, pour supprimer la question arménienne, devenue gênante et menaçante, il n'y avait qu'un moyen : supprimer les Arméniens ; et l'on vit cette chose monstrueuse : le complot d'un souverain contre la vie de toute une partie de ses sujets ! (*Applaudissements*).

L'affaire se prépara de loin. On se chercha des agents d'exécution. Les Kurdes ne paraissaient pas suffisamment dociles ; on ne les avait pas assez dans la main : on fit, parmi eux, une sélection pour le crime. On leva dans leurs rangs des régiments armés et disciplinés à l'européenne, que le sultan baptisa de son propre nom et qui furent appelés les régiments *hamidié* : c'étaient autant de groupes organisés que l'on dressait au meurtre. De 1892 à 1894, les explosions

isolées commencent, et déjà, à des signes irrécusables se trahit la connivence entre le Palais et les massacreurs qui se font la main. Voici un fait, par exemple : dans la petite ville d'Adjila, près de Césarée, on vit arriver un jour une bande d'hommes armés qui venaient tuer les Arméniens. Les autorités locales, n'étant pas dans le secret du Palais, arrêtaient les assaillants ; le sultan les fit aussitôt relâcher et leur fit distribuer à chacun 3 livres turques. Mais tout ceci n'est qu'un prologue ; voici le drame qui s'annonce. En août 1894, dans le district de Sassoun, quelques villages chrétiens ayant refusé d'acquitter l'impôt déjà payé, des troupes irrégulières et des *hamidié* s'abattirent sur le pays. Plus de trente villages furent incendiés, la population exterminée en masse, et lorsqu'une commission d'enquête en partie internationale pénétra sur les lieux, elle trouva un charnier humain, un sol gonflé de cadavres. Émus de ces faits, les Ambassadeurs à Constantinople élaborèrent, en mai 1895, un projet de réorganisation des provinces arméniennes, qui eût profité à la fois aux chrétiens et aux musulmans. Le Palais sut le faire échouer, et tout aboutit à des promesses illusoires, tandis que Zekkar [sic] [Zekki] Pacha, le chef des massacreurs du Sassoun, recevait de son maître une haute distinction.

Le 18 septembre 1895, quelques milliers d'Arméniens de Constantinople ayant eu le tort de faire une manifestation tumultueuse, la police, la troupe, réprimèrent cette manifestation, ce qui était leur droit, mais se déshonorèrent en assommant ensuite ou en laissant assommer plusieurs centaines d'Arméniens inoffensifs. Ce fut le signal de l'exécution du plan d'ensemble en Asie et de la grande tuerie. On commença par les villes. Le 4 octobre, on tue à Trébizonde, le 18 à Erzeroum, où s'entassaient trois mille cadavres ; on tue ensuite à Diarbékir ; on tue à Mouch, à Ourpha, à Bitlis, à Van, à Sivas, à Césarée, à Malatia. Ces paroles partout répandues : « Le maître permet de tuer les Arméniens », circulent comme un mot d'ordre exterminateur et, en quelques semaines, rien que dans les localités où résident des

Consuls européens, font plus de trente mille victimes. La surface de l'Arménie s'étoile de points rouges qui se multiplient, grossissent, se rapprochent et correspondent à l'emplacement des villes. Dans les villes, les agents d'exécution sont les troupes et la population musulmane fanatisées. Elles se ruent sur les chrétiens, elles tuent les hommes, les femmes, les enfants, et ce sont des abominations, des cruautés inouïes : des enfants coupés en morceaux sur les genoux de leurs parents liés et immobilisés ; des bouchers exposant à leur étal et détaillant de la chair d'Arménien ; des fantaisies néroniennes, des Arméniens enduits de pétrole et allumés comme des flambeaux. Du haut des minarets, les *muezzins*, au lieu d'appeler le peuple à la prière, l'appellent au massacre, à la curée ; ils montrent ensuite aux assassins le chrétien qui s'enfuit, qui se faufile entre les maisons ; ils le désignent aux traqueurs, et la chasse à l'homme, la chasse infernale continue.

Tout se fait à l'instigation, par ordre du Palais. Pour le Palais, le fanatisme est une machine à tuer qu'il monte, qu'il active, qu'il modère à son gré. Une preuve entre cent : à Diarbékir, dans cette grande fournaise de fanatisme, après plusieurs jours d'égorgement, le massacre cessa subitement et à la minute, sur un ordre expédié du Palais et rendu sous la pression des ambassades. Les Ambassadeurs, le notre en particulier, les Consuls français firent ce qu'ils durent et s'honorèrent en sauvant un assez grand nombre de vies humaines, mais leur action ne pouvait s'étendre qu'à certains points, à certaines villes. D'ailleurs, entre les villes, dans les campagnes, la consigne et la fureur de tuer s'étaient répandues. Là, ce sont surtout les *hamidié* qui opèrent. Ils attaquent les villages, assassinent d'abord, pillent ensuite, incendient enfin. Autour de Diarbékir, cent vingt villages flambent à la fois. On se croirait revenu au temps où les hordes turcomanes passaient sur l'Asie civilisée et chrétienne. Ils étaient sortis, ces nomades, des déserts de l'Asie centrale ; ils dévastaient tout sur leur passage. Ils allaient, ils allaient toujours, et le désert marchait avec eux. De même, c'est le désert encore qui s'est fait dans les campagnes

d'Arménie, un désert taché de sang, noyé de sang, où gisent les débris d'un peuple ! (*Applaudissements*).

Pendant ce temps, l'Europe ignorait tout ou ne voulait rien savoir. À quoi servaient donc le télégraphe, la vapeur, les moyens de communications rapides, tous les agents d'information et d'instruction ? Sauf en Angleterre et dans quelques milieux français, tous avaient été paralysés par la plus savante, par la plus formidable organisation du mensonge et du silence qui ait jamais existé. (*Longue salve d'applaudissements*).

Les résultats de cette organisation sont parfois à peine croyables. Il y a peu de temps, causant avec une personne habitant la province, mais tenue fort exactement au courant, par la lecture de plusieurs grands journaux, du mouvement des esprits chez nous, de la littérature, des arts, je lui parlais des atrocités orientales : « Tiens, me dit-elle tout étonnée, il y a donc eu des massacres en Turquie ? (*Applaudissements*). – Oui, Madame, il y a eu des massacres : 150.000 Arméniens au bas mot, d'après les calculs les plus modestes, ont été tués ou sont morts de faim et de misère, par suite de la déprédation de leur pays !

Le carnage battit son plein et dura sans interruption pendant les trois derniers mois de 1895 ; il se continua ensuite fort avant dans le cours de 1896. En août de cette même année, de l'année dernière, quelques Arméniens de Constantinople, voulant à tout prix forcer l'attention de l'Europe, préparèrent un attentat. Ils résolurent de s'emparer de la Banque ottomane, espérant provoquer un désordre général. Le Palais fut averti de leur intention par des traîtres, mais la tentative s'opéra, afin d'en prendre prétexte pour un massacre général d'Arméniens, d'Arméniens inoffensifs. En vue du grand jour, des bandes, de véritables équipes de massacreurs furent formées, soudoyées, et eurent à se tenir prêtes. Le 30 août, tandis que la tentative contre la Banque éclatait et manquait, tandis que les insurgés obtenaient une sorte de capitulation et la vie sauve, les

massacreurs à la tâche se mettaient à leur besogne dans d'autres quartiers, avant que la nouvelle de l'attentat eût eu matériellement le temps d'y arriver : preuve évidente que tout avait été préparé, fomenté, machiné d'avance. Les massacreurs se répandirent surtout dans le quartier d'Haskeuï, où habitent à Constantinople les Arméniens pauvres, des humbles, des artisans, songeant uniquement à leur labeur, et pendant vingt-quatre heures, le quartier fut transformé en un abattoir humain. Les Arméniens étaient tirés de leurs boutiques, de leurs échoppes, de leurs pauvres logements, et, tranquillement, méthodiquement, on leur écrasait la tête à coups de bâton. Plusieurs milliers de victimes périrent ; leur nombre eût été plus grand, si quelques musulmans généreux, notamment des prêtres et des dignitaires, comme jadis Abd-el-Kader à Damas, n'eussent protégé les chrétiens et osé désobéir au Commandeur des croyants !

Puis, comme l'année précédente, il y eut répercussion en Asie. Au cours de cet automne, on massacrait encore à Éghine, à Evereck. Depuis, de nouvelles hécatombes ne nous ont pas été signalées, mais ne croyez pas que l'ère sanglante soit close. On est revenu au procédé de l'homicide individuel. Si l'Arménien défend son foyer contre les soldats ou les brigands qui veulent s'y installer, on le tue ; s'il va dans les forêts couper du bois pour se chauffer et faire cuire ses aliments, on le tue ; au moindre signe d'existence, on le tue. Il lui faut se cacher et se terrer, comme une bête pourchassée, et la faim, une famine atroce, créée par la destruction des cultures et la défense de les renouveler, achève l'œuvre des bourreaux. À Diarbékir, vingt-cinq ou trente malheureux meurent de faim par jour. En ce lieu seul, dit-on, près de trente mille personnes sont vouées à ce genre de supplice. Le contre-coup de ces calamités se fait sentir dans tout l'Orient. Il y a effervescence en Macédoine, en Albanie, sur la frontière grecque, dans les îles, en Syrie. L'incertitude de l'avenir pèse aussi cruellement sur les musulmans que sur les chrétiens de l'empire. À chaque instant, des tressaillements qui sont comme les frissons de fièvre de ce grand

corps malade, des paniques, des bruits de massacre, et aussitôt la population des villes tourbillonnant affolée comme les feuilles au vent d'automne ; dans les milieux officiels, l'incohérence, la délation, la suspicion, les bons instincts paralysés, les instincts pervers débridés, et enfin, au sommet de toutes ces misères, l'homme qui portera dans l'histoire le surnom de Sultan rouge (*Applaudissements redoublés*), l'homme jeté par la peur aux pires excès, l'homme effaré et tremblant, prisonnier de ses craintes, prisonnier de son entourage, enfermé dans son palais qu'il a transformé en une espèce de ville forte et où pourtant il ne couche jamais deux nuits de suite dans le même appartement, l'homme, enfin, condamné à une vie pire que mille morts et, dans cet empire où tant d'êtres humains souffrent, se haïssent et s'entretuent, le plus coupable et le plus malheureux de tous. (*Applaudissements*).

Voilà ce qu'est l'Orient, d'après des témoignages qui nous arrivent enfin, qui se pressent, s'accumulent et font masse. Que cette immense détresse, que cette désolation sans bornes appelle un secours, un remède énergique et prompt, nul n'en disconviendra. Ce remède, quel peut-il être ? quel doit-il être ?

Supprimer la Turquie ? Nous ne pensons pas qu'aucun esprit sage, en Europe et surtout en France, puisse y songer. Un dépècement violent, un essai de partage entre les grandes puissances déchaînerait sur l'Europe un torrent d'ambitions et de rapacités, provoquerait peut-être une guerre générale, et si quelqu'un avait la pensée de nous entraîner dans une telle aventure, il serait de notre devoir de nous y refuser énergiquement. (*Applaudissements*). Dans cette voie, il serait de notre devoir strict, à nous, France, de ne suivre personne, entendez-vous bien, personne ! (*Applaudissements*).

Cela étant, et le maintien de la Turquie admis comme une nécessité, que faire ? Depuis quelque temps, on parle beaucoup de la réforme de la Turquie. Qu'est-ce que cela au juste ? D'après l'interprétation qu'on en donne généralement, ce serait le fait

d'obtenir que le gouvernement de Constantinople, procédant sous l'impulsion et avec l'appui des puissances, mais procédant par action personnelle et par mesure d'ensemble, introduise dans toutes ses provinces un mode d'administration régulier, uniforme, identique, relativement humain et libéral. Eh bien, si la chose est d'actualité, on ne saurait dire que ce soit une nouveauté. Voilà soixante ans et plus qu'elle fait l'occupation périodique et le tourment des chancelleries. La réforme, la pseudo-réforme plutôt, a déjà son histoire. Parcourons-la à grands traits, cette histoire, et nous acquerrons la conviction que la réforme générale et volontaire de la Turquie, malgré les efforts d'hommes d'État ottomans qui parfois ont fait honneur à leur pays, n'a jamais abouti et ne peut aboutir qu'au néant. (*Applaudissements*).

Sans remonter aux essais de Sélim III dans les premières années du siècle, aux tentatives fantasques et violentes de Mahmoud II, le point de départ du mouvement soi-disant réformateur fut le firman ou *hatti-chérif* de Gulhané, rendu par le sultan Abdhülmedjid en 1839, au début de son règne, sur les insinuations des puissances. Gulhané veut dire le *kiosque des roses* : c'est le nom du pavillon de plaisance où le firman fut solennellement lu et promulgué. Ce firman proclamait l'égalité entre tous les sujets du sultan, sans distinction de race et de culte. Il promettait à tous garantie de leur vie, de leur honneur et de leurs biens. Belles promesses ; mais le *hatti-chérif* de Gulhané n'était pas un code de dispositions positives, susceptibles d'application immédiate : c'était simplement une annonce, un programme, l'énoncé des principes sur lesquels devait reposer une législation encore à faire. Dans cet ordre d'idées, de 1839 à 1856, rien ou presque rien ne fut fait, et ce qui fut fait fut plus nuisible qu'utile. Au nom de la réforme, l'autorité gouvernementale se centralisa et se renforça. Elle brisa les autonomies locales qui constituaient, pour certains groupes de population, des remparts contre l'arbitraire ottoman. Elle fit passer sur tout l'empire le rouleau niveleur d'une administration vexatoire,

tyrannique, si bien que le sort des peuples en fut moins amélioré qu'aggravé.

Telle était la situation lorsque intervint, de 1854 à 1856, la guerre de Crimée. À Sébastopol, la France et l'Angleterre sauvèrent la Turquie, mais elles n'entendaient pas la sauver telle qu'elle était. Elles se rendaient parfaitement compte que l'Empire turc, avec ses vices mortels, c'est l'empire de Sisyphe, qu'il retombe toujours sur les épaules de ceux qui le soutiennent, qu'il en sera ainsi éternellement, si l'on n'introduit en lui un principe de vie propre et de résurrection. (*Applaudissements*).

Les puissances estimaient donc que la Turquie devait se réformer ou plutôt se transformer, se métamorphoser, et dans les jours qui précédèrent le traité de paix, le traité de Paris du 30 mars 1856, elles obtinrent du sultan Abdhülmedjid une nouvelle promesse d'ensemble, le *hatti-humayoun* du 18 février 1856. Les *hatti-humayoun*, ce sont les firmans de l'espèce la plus auguste, de l'espèce ultra-solennelle. Celui de 1856 renouvelait, en les amplifiant, toutes les promesses de Gulhané. Il fut communiqué au congrès de Paris, et mention de cette communication fut faite dans le traité. Dès lors, un contrat véritable se forme entre l'Europe et la Turquie. L'Europe garantit le maintien, l'intégrité de l'Empire ottoman, mais la Turquie, par contre, s'engage à se comporter en État européen, à se régénérer, à se civiliser, d'après la règle qu'elle venait de se tracer à elle-même.

Trois ans après, aucun des principes énoncés dans le *hatti-humayoun* de 1856 n'avait été mis en application, et la situation avait plutôt empiré. Les puissances se mirent à agir par voie de représentations, de rappels, et, en 1859, entamèrent une première campagne diplomatique pour l'accomplissement de la réforme générale. Cette campagne se poursuivait, lorsque soudain un cri effroyable s'éleva de l'Asie, le cri d'une population que l'on égorgeait, des Maronites du Liban exterminés par les Druses, et cela par la faute du gouvernement ottoman, qui depuis vingt ans, pour

mieux établir son autorité au Liban, avait excité les Druses contre les Maronites et créé l'antagonisme des races et des religions dans un pays où il n'existait nullement auparavant. Devant ce forfait, l'Europe courut au plus pressé. Une armée française débarqua en Syrie, par délégation européenne, et une commission internationale rédigea pour le Liban une constitution particulière, ce que l'on appelle en Orient un règlement organique. En vertu de ce statut, le Liban a possédé, depuis lors, un gouverneur chrétien assisté de conseils électifs et d'une force armée locale. La nomination des gouverneurs successifs a toujours été soumise à l'assentiment des puissances, et, grâce à ce système, dans cet Orient où si grande est souvent l'horreur de vivre, le Liban a joui d'un à peu près de sécurité et de bien-être.

Parallèlement à cette réforme locale qui, en somme, a réussi, les puissances continuaient leur campagne diplomatique en faveur de la réforme générale, et n'aboutissaient point à un concert actif. Sur ces entrefaites, en 1861, Abdhülmedjid mourut et fut remplacé par son frère Abdhülaziz. En tout pays, un changement de règne apparaît comme une époque de rajeunissement et de renouveau. Le jeune sultan passait pour avoir des tendances, des mœurs quasi européennes, et un membre de la Chambre des lords allait jusqu'à lui décerner, sur des documents fort contestables, un brevet de monogamie. (*Rires*). Dans l'avènement d'un tel prince, les puissances trouvèrent un prétexte pour suspendre leur action : elles interrompirent leur campagne et résolurent d'attendre le nouveau gouvernement à ses œuvres. On s'imagina qu'un changement de sultan allait changer la Turquie.

Dans les années suivantes, de 1861 à 1867, quelques mesures ostentatoires dans le sens de la réforme furent prises à Constantinople, mais prises sur le papier ; dans le fond des choses, rien ne fut changé, et un de nos agents les plus distingués traçait en ces termes le tableau d'une province : « Les beys turcs volent, assassinent et incendient ; le primat chrétien vole ; l'évêque vole ; les prêtres volent ; le *cadi* vole ;

le *muphti* vole ; tout le monde vole, excepté le pigeon, c'est-à-dire le *raya* toujours plumé ». (*Rires*). Aussi vit-on les insurrections se reproduire avec une fastidieuse monotonie. En 1861, insurrection de la Bosnie ; de 1866 à 1868, grave insurrection de la Crète, qui ne s'apaisa que lorsque le gouvernement turc eut accordé à l'île un statut particulier se rapprochant, en certains points, de celui du Liban, très insuffisant, mais constituant néanmoins pour l'île un commencement d'autonomie.

Toutefois, les puissances, au lieu de s'entendre pour assurer définitivement le régime de la Crète, préférèrent rouvrir, en 1867, une seconde campagne diplomatique en vue de la réforme générale. Elle est très curieuse, très instructive, cette campagne de 1867. Ce fut comme une consultation de médecins autour du lit d'un malade. Le malade, l'éternel valétudinaire, c'est la Turquie ; les puissances sont les médecins ; chacun de ces médecins tâte le pouls au malade, examine le cas, prononce doctoralement son avis, puis rédige son ordonnance ; chacun prétend posséder sa recette, son spécifique infaillible, et, comme il arrive toujours, les remèdes proposés diffèrent essentiellement. Deux plans de réforme complets se trouvèrent en parallèle et en opposition, l'un émané du gouvernement impérial français, l'autre du gouvernement impérial de Russie. La France voyait toujours le salut de la Turquie dans l'adoption, pour toutes les provinces, d'un régime uniforme, centralisé, devant aboutir, suivant elle, à la fusion des races et, par cet amalgame, à la création d'une espèce de nationalité ottomane. La Russie, mieux inspirée à notre avis, faisait observer que, dans cet Orient essentiellement multiple et divers, poursuivre l'unification était un rêve dangereux, qu'il valait mieux reconstituer autant que possible les anciennes autonomies locales, accorder à chaque province un régime différent, approprié à ses besoins, à son passé, à sa composition ethnique et entouré de solides garanties. Le chancelier prince Gortschakoff voyait là l'unique moyen, pour la Turquie, d'échapper à une dissection violente, et il condensait

sa pensée en ce dilemme énergétique : « Autonomie ou anatomie ». (Rires).

Entre les deux systèmes qu'on leur proposait, les Turcs choisirent naturellement le plus facile à éluder. Ils déclarèrent se rallier au plan français et, de 1867 à 1870, parurent s'inféoder à notre influence. Durant ces trois ans, on vit se créer à Constantinople quelques institutions centrales, séduisantes à l'œil : une Cour des comptes, un établissement type d'instruction publique, le lycée de Galata-Séraï, où s'asseyaient fraternellement sur les mêmes bancs des élèves de toutes races, ce qui ne les empêchait point de s'entre-tuer plus tard, lorsqu'ils avaient grandi ; un conseil d'État à la française, dont les membres opinaient toujours dans le sens du gouvernement, si bien qu'on les appela les *Evet*, *effendim*, ce qui veut dire : Oui, Monsieur. (Rires).

Mais toutes ces innovations n'étaient qu'une façade derrière laquelle le vieil édifice oriental subsistait, vermoulu et difforme. On le vit bien lorsque après 1870 la main stimulatrice de la France se fut retirée ; le vernis européen se détacha d'un seul coup ; les abus, des abus sans nom et sans nombre, suivant le mot d'un de nos agents, s'étalèrent de nouveau au grand jour, si bien que dès 1875 éclatait, en Bosnie et en Herzégovine, une nouvelle insurrection, plus tenace et plus grave que toutes les précédentes.

À cet instant, l'Allemagne, la Russie et l'Autriche-Hongrie formulèrent un projet de réformes modestes, mais pratiques, devant s'appliquer exclusivement à la Bosnie et à l'Herzégovine. Le gouvernement ottoman, selon sa coutume, essaya de parer le coup en opposant un projet de réforme générale. À la fin de 1875, Abdhülaziz signa successivement un firman, puis un iradé, qui étaient la réédition de plus en plus solennelle des déclarations de 1839 et de 1856. Dans les actes nouveaux figuraient les promesses les plus mirifiques et parfois les plus naïves, comme celle-ci : « Désormais, dans tout l'empire, les gendarmes seront choisis parmi les honnêtes gens ». (Rires). Puis, se retranchant derrière cette démonstration platonique,

les Turcs se déroberent à toute concession positive au sujet des deux provinces révoltées.

Les trois cours du Nord voulurent alors accentuer leur action et rédigèrent une remontrance plus sévère, le *Memorandum* de Berlin. Ce *Memorandum*, approuvé par toutes les puissances à l'exception de l'Angleterre, allait être remis à son adresse, c'est-à-dire présenté par les Ambassadeurs à la Porte, lorsque, au jour fixé pour la notification, les Ambassadeurs ne trouvèrent plus personne à qui parler ; dans la nuit, le gouvernement qu'ils devaient admonester s'était effondré, évanoui : Abdhülaziz avait été détrôné. Quelques jours après, il se suicidait, ou plutôt on le suicidait (Rires), et son neveu, Mourad V, qui lui avait succédé, fut bientôt remplacé lui-même par Abdhülhamid, actuellement régnant. Devant ce double changement à vue exécuté avec une prestigieuse adresse et appuyé de formelles promesses, les puissances remirent en poche leur *Memorandum* et accordèrent un nouveau sursis.

Ceci se passait au printemps de 1876. Durant l'été et l'automne de la même année, on apprit que, quelques districts de la Bulgarie s'étant soulevés, un flot de soldats irréguliers, de hordes asiatiques, avait été précipité sur cette province et la dévastait. Quinze à vingt mille Bulgares furent pendus ou égorgés. Ce furent les horreurs célèbres de la Bulgarie, et toujours la répétition du système qui consiste, pour punir quelques torts individuels, à supplicier tout un peuple !

Cette fois, il y eut un mouvement d'indignation et d'horreur en Europe, surtout en Angleterre et en Russie. Les puissances reprirent leur projet d'intervention, et on convint de s'assembler en conférence à Constantinople, au mois de décembre 1877, pour aviser. Les plénipotentiaires qui formaient la conférence se mirent d'accord sur un projet de réformes contrôlées et garanties, devant s'appliquer exclusivement aux trois provinces slaves, Bosnie, Herzégovine, Bulgarie. Le 22 décembre, ils s'étaient assemblés en conférence

plénière avec les ministres du sultan ; ils s'apprêtaient à exposer leur plan et à en détailler les beautés, lorsque soudain, au dehors, des salves d'artillerie retentirent. Salves d'allégresse, salves joyeuses, elles saluaient la promulgation de la constitution ottomane, dictée par Midhat Pacha et revêtue de la signature impériale. Cette constitution ne prétendait à rien moins qu'à introduire en Turquie le régime parlementaire et représentatif, avec tous ses raffinements : division du pouvoir législatif en deux Chambres, responsabilité ministérielle, concession de toutes les libertés nécessaires.

Que cette conception, au moins prématurée, ait été sincère chez certains musulmans qui aspirent à la réconciliation de l'islam avec le progrès, je l'admettrai volontiers ; il n'en est pas moins certain que, chez le sultan et ses conseillers intimes, c'était avant tout un moyen, un truc ingénieusement machiné pour se dérober aux demandes de la conférence. Ils pouvaient répondre aux plénipotentiaires, et ils ne s'en firent nullement faute : « Que venez-vous nous parler de réformes locales, de réformes pour certaines provinces, quand nous accordons à toutes le bienfait d'une administration libérale ? Ces statuts privilégiés, dont vous nous parlez, ne cadrent pas avec l'ensemble harmonique de nos nouvelles institutions. Point de privilèges au sein de la liberté » ! Les plénipotentiaires, il est vrai, ne furent pas dupes de cette manœuvre et insistèrent sur l'adoption de quelques-unes au moins de leurs demandes, mais ils furent éconduits. La conférence avorta. Au lendemain de cet échec, la constitution, après un simulacre de mise en œuvre, était reléguée au rang des accessoires désormais usés de la comédie qui se jouait, et rien n'était changé dans la plus mauvaise des Turquies ! Ce fut alors que la Russie, se détachant du concert européen, prononça son action, lança ses troupes au delà du Danube, afin d'arracher les provinces slaves à l'anarchie ottomane, et vint procéder à cette expropriation pour cause d'humanité. (*Applaudissements*).

On sait ce qui suivit : la résistance héroïque et souvent heureuse des armées turques, leur effondrement final, l'arrivée des Russes aux portes de Constantinople, la paix de San Stefano, enfin le congrès et le traité de Berlin, qui vinrent limiter l'effet des victoires russes et prirent à tâche de réorganiser l'Orient. Le traité de Berlin, dans cette œuvre, eut la sagesse de ne point s'acharner à l'idée chimérique de la réforme générale. Il n'en parla que pour mémoire, s'efforçant surtout d'améliorer le sort de certaines provinces nominativement désignées et particulièrement exposées. C'est dans ce but qu'il édicta sa disposition en faveur des Arméniens, – qu'il prescrivit le remaniement du statut crétois, – que l'Europe confectionna de ses propres mains le statut de la Roumélie orientale, – qu'enfin un article du traité vint promettre à toutes les provinces laissées à la Turquie en Europe (et c'était la Macédoine que l'on avait surtout en vue) un règlement du même genre, approprié aux besoins locaux. Par malheur, dans les années suivantes, pendant la période d'application du traité, les difficultés extrêmes que rencontra la délimitation des nouvelles frontières turques vinrent épuiser, lasser l'ardeur intervenante des puissances. Il n'en resta plus guère pour résoudre les questions soulevées à l'intérieur de l'empire. De plus, on voyait à Constantinople un sultan d'aspect doux, point voluptueux ni dissipateur, un travailleur infatigable, plongé du soir au matin dans la besogne d'État, dans les détails et les minuties du gouvernement. On s'imagina, une fois de plus, que la Turquie avait trouvé son régénérateur, et que l'activité paperassière d'Abdülhamid allait tout sauver. Résultat net de cette erreur : cent cinquante mille Arméniens mis à mort, c'est-à-dire une hécatombe auprès de laquelle les massacres de Chio en 1822, du Liban en 1860, de la Bulgarie en 1876, n'étaient que jeux d'enfants ! (*Applaudissements*).

Devant cette terrible leçon, succédant à tant d'autres, l'Europe reconnaîtra-t-elle enfin que la réforme générale et volontaire de la Turquie, de la Turquie agissant sur elle-même et par elle-même, est un

leurre, une impossibilité, une duperie, un trompe-l'œil, avec des envers sinistres ? Pour nous, le doute n'est plus permis, la démonstration est faite, faite par l'histoire : la Turquie est incapable de se réformer : conclusion, il faut la réformer d'autorité. (*Salve d'applaudissements*).

Imposer ce régime à l'ensemble de l'empire, par exemple sous la forme d'un *condominium* financier qui équivaldrait à une mainmise administrative, pourrait être un remède efficace, mais qui se heurterait vraisemblablement à des résistances désespérées, un remède, d'ailleurs, d'une application lente, et le temps presse. Donc, sans préjudice des efforts qui pourront être tentés dans ce but, revenons au seul système qui ait donné des résultats, au système des réformes locales, strictement contrôlées et garanties. Ce qui s'est fait au Liban ne saurait nous servir de modèle, vu la différence des temps et des lieux, mais peut nous servir d'exemple. Allons au point particulièrement endolori, meurtri, ulcéré, saignant, c'est-à-dire à l'Arménie, et procédons à une réorganisation des provinces arméniennes, assurant à la fois la sécurité des chrétiens et celle des musulmans. Point d'autonomie complète pour ces provinces, point d'autonomie proprement dite, mais le régime de la distinction et de la spécialisation administratives.

Le temps et la compétence locale nous manquent pour entrer dans tous les détails de cette réorganisation ; contentons-nous de dégager quelques bases. D'abord, une précaution préalable s'impose : ce sera de faire savoir au sultan qu'on le tiendra personnellement responsable, lui et son entourage scélérat, de tout renouvellement des massacres ; qu'il n'est point de tête, si haute qu'elle soit, qui ne puisse être atteinte et décrétée d'accusation pour crime de lèse-humanité. (*Applaudissements prolongés*). Simultanément, il est de toute nécessité d'obtenir que les six *vilayets* arméniens, reconstitués dans leurs limites normales qui ont été arbitrairement modifiées, reçoivent chacun un gouverneur agréé par les puissances, que ces gouverneurs soient nommés pour une durée de temps limitée, qu'au bout de ce temps ils ne puissent être maintenus ou remplacés sans l'assentiment des ambassades, qu'en un mot les

puissances s'arrogent indéfiniment la haute main sur le choix des gouverneurs, c'est-à-dire, en fait, la surveillance de leurs actes. En même temps, qu'on procède à une réforme radicale dans le mode de collection des impôts, qui n'est que le brigandage organisé. Qu'on établisse une justice juste, devant laquelle l'usage de la langue arménienne sera légalement autorisé ; qu'on organise une force armée locale, une gendarmerie composée en partie d'éléments chrétiens et même étrangers, et que tout s'opère sous la surveillance et par l'action de commissaires européens, investis des pouvoirs les plus étendus. Enfin, que ce changement de régime soit imposé à la Turquie sous la menace de mesures coercitives ; qu'on lui fasse envisager, comme un mode d'action prévu et accepté d'avance par l'Europe, le recours à *ultima ratio*, à la force. (*Applaudissements*).

Hâtons-nous, car l'Arménie ne saurait davantage attendre et languir. En vain nous dit-on que depuis longtemps, depuis des siècles, elle est façonnée à l'infortune et habituée à souffrir ; est-ce une raison pour prolonger indéfiniment sa souffrance ? Est-ce à nous, peuples civilisés et chrétiens, qu'il appartient de damner toute une nation en ce monde ?

Après avoir pourvu au sort de l'Arménie, on pourra s'occuper de la Macédoine dans le même esprit, et lorsqu'on aura fermé ces deux plaies béantes, qui altèrent l'économie du corps social tout entier, il est vraisemblable que l'Orient entrera dans une ère d'apaisement relatif. Hors de là, point de salut. Si l'Europe ne s'entend pas sur cette œuvre de miséricorde, de justice et de raison, elle devra s'en prendre à elle-même des maux que déchainera sur elle, dans un avenir prochain, imminent peut-être, une conflagration générale de l'Orient. (*Applaudissements*).

Que, dans cette œuvre indispensable, une part considérable d'action et d'initiative incombe à la France, à notre France, c'est ce qui nous reste à démontrer. (*Applaudissements*). À cet égard aussi, ne nous payons pas de formules, de mots, défions-nous d'exagérations diverses, et tâchons, s'il est possible, de remettre la question au point.

On parle volontiers, en ces jours, du protectorat de la France sur les chrétiens d'Orient. Écartons d'abord ce mot de protectorat qui, par l'acception qu'il a prise dans la langue coloniale, prête à confusion, et tâchons de préciser quelles sont les bases légales et morales de notre situation à l'égard de la chrétienté d'Orient.

Elles sont au nombre de trois.

Premièrement, la France, en vertu de ses anciennes Capitulations et surtout d'une longue possession, d'une longue usance, exerce un droit de protection officielle sur les missions catholiques, c'est-à-dire sur les établissements fondés en Turquie par des religieux latins venus de toutes les parties de la catholicité, vivant dans le Levant en étrangers et non sujets du sultan. Voilà un premier point bien précis, mais nettement circonscrit et limité.

En second lieu, la France, toujours en vertu d'une longue tradition, exerce un droit de patronage, non pas officiel, mais officieux, sur les groupes de catholiques indigènes, de catholiques orientaux, qui sont parsemés et clairsemés dans les États du Sultan, par exemple les Maronites du Liban, les Arméniens catholiques, etc. Vous voyez que le gros de la nation arménienne, qui est de culte grégorien, échappe à ce patronage, et que, de ce chef, on ne peut dire que la question arménienne soit une question spécialement française.

Seulement, il y a encore autre chose, il est un troisième côté de la question, plus vaste, plus ample : il y a ce fait que la France, en Orient, a été de tout temps la main secourable tendue aux opprimés, quels qu'ils soient, aux faibles, aux humanités souffrantes. On a dit que la France avait grandi dans le monde par la conspiration des opprimés ; c'est particulièrement exact en Orient. Là, ce sont nos œuvres qui ont fait nos droits, nos devoirs, et l'histoire de nos interventions successives, c'est l'histoire du progrès de l'humanité. (*Applaudissements*).

Sous l'ancienne monarchie, au début de nos relations avec la Porte, l'Ambassadeur du Roi se faisait à Constantinople l'avocat des chrétiens de tout genre, lorsqu'ils étaient par trop opprimés et

molestés. Plus tard, sous la Révolution et l'Empire, lorsque la France débordait sur le monde, lorsqu'elle vient toucher matériellement l'Orient, c'est ce contact qui donne le branle aux premières espérances des Grecs, aux premiers tressaillements de leur nationalité. Notre établissement éphémère en Illyrie provoque le même élan chez les Slaves du Sud, chez les Serbes, et il semble que, d'un bout à l'autre du littoral de l'Adriatique, le clairon de la Grande Armée sonne le réveil des peuples. (*Applaudissements*).

Plus tard encore, sous la Restauration, lors de l'insurrection grecque, le philhellénisme se fait le grand allié de l'hellénisme, et c'est en France qu'il trouve l'un de ses centres principaux, un lumineux et rayonnant foyer. Un impétueux mouvement d'opinion se produit. Au début, le gouvernement de la Restauration se montrait faible, incertain, timoré. M[onsieur] de Villèle, qui était à la tête des affaires, homme de paix et de finances, ne comprenait rien à ce généreux enthousiasme, et quand on lui parlait de la Grèce, mère de la civilisation, il répondait par cette phrase, perle de style administratif : « La Grèce, mais quel intérêt peut-on bien prendre à cette localité ? » (*Rires*). Ce fut le mouvement de l'opinion dirigée par des hommes illustres de tous les partis, entraînée par les écrivains et les poètes, qui força la main au gouvernement et le fit s'associer avec l'Angleterre et la Russie pour l'œuvre émancipatrice.

Plus récemment, après la guerre de Crimée, c'est la France de Napoléon III qui s'occupe à relever sur le Danube une nationalité sœur de la nôtre, la nationalité roumaine. En 1860, c'est l'intervention armée en Syrie ; en 1862, c'est une intervention sur un plus petit théâtre, sur un très petit théâtre, mais qu'il est bon de rappeler aujourd'hui. En Asie Mineure, parmi les derniers contreforts du Taurus, le massif montagneux du Zeitoun forme une espèce de Monténégro arménien, une agglomération de tribus guerrières qui ont su se conserver une semi-indépendance. En 1862, la Porte voulut raser cette autonomie ; elle envoya contre elle un pacha, des troupes, presque une armée. Dans leur

détresse, les habitants du Zeïtoun se souvinrent de la France et invoquèrent son appui. La France prit en main leur cause, obtint leur délivrance, et lorsque huit ans plus tard, en 1870, on apprit au fond de l'Orient que la France était elle-même assiégée, envahie, en péril de mort, quelques habitants du Zeïtoun, conduits par un de leurs prêtres, quittèrent le pays ; ils s'en furent vers la mer, s'embarquèrent ; ils vinrent en France s'enrôler dans nos rangs et combattre avec nous ; à l'heure où les grandes nations nous délaissaient et se détournaient de notre infortune, ces humbles, ces ignorants, ces montagnards grossiers se souvenaient du bienfait reçu et venaient payer avec leur sang leur dette de reconnaissance. (*Applaudissements répétés*).

Ainsi s'est formé entre la France et les humanités souffrantes de l'Orient un contrat qui n'est inscrit nulle part, ni dans les traités, ni dans les Capitulations, mais qui s'est imprimé au plus profond de la conscience nationale. Et c'est en grande partie ce qui fait l'influence, le prestige si particulier dont jouit la France en Orient. Cette influence ne ressemble à aucune autre. Là-bas, si l'on respecte, si l'on vénère la France, ce n'est point que, comme d'autres empires, elle pèse sur l'Orient par sa contiguïté et par sa masse ; ce n'est point qu'à l'exemple d'autres nations, elle ait su surprendre et ravir des positions dominantes, où ses canons sont braqués. Ce qui fait son prestige, c'est l'idée qu'on se fait d'elle. On se dit qu'au loin, très loin, en Europe, il y a quelque chose de très fort et de très doux, de puissant et de maternel, qui s'appelle la France, et que, lorsque la France vient en Orient, ce n'est pas pour conquérir, mais pour délivrer. (*Applaudissements*). Et dans les moments d'angoisse suprême, de crise violente, on la cherche des yeux au loin et on l'attend.

Voilà ce qui constitue la grandeur morale de la France en Orient. (*Applaudissements*). Cette grandeur morale, ne la laissons pas périlcliter entre nos mains, sous peine de ne laisser à nos successeurs qu'un patrimoine diminué. (*Applaudissements*). Sans doute, la France, en ce siècle, a fait trop souvent de la politique d'idéal pur et de sentiment. Elle

l'a fait et elle en a été durement, cruellement punie. Les idées qu'elle avait versées sur le monde se sont retournées contre elle, à l'état de forces hostiles et brutales. Après avoir été le soldat de ses propres idées, elle en a été le martyr. (*Applaudissements*). Tout cela est vrai, mais, après nous être fait une règle beaucoup trop absolue d'une générosité chevaleresque, ne tombons pas dans l'extrême opposé, ne versons pas dans une réaction aveugle, ne nous faisons pas une règle de l'égoïsme, qui apparaîtrait chez nous comme un signe d'affaissement, comme un déclin moral, comme une espèce de déchéance souscrite et prononcée par nous-mêmes ! (*Applaudissements*). Qu'on ne dise pas que la France, naguère l'initiatrice universelle, la grande semeuse d'idées, n'est plus susceptible de s'enflammer pour des conceptions nobles et élevées, qu'elle n'est plus susceptible de vibrer aux mots d'équité internationale et de pitié vengeresse ; qu'on ne dise pas enfin que l'étranger, qui a mutilé notre chair, est parvenu aussi à rétrécir le cœur de la France. (*Applaudissements prolongés*).

J'éprouve d'autant moins de scrupules à vous tenir ce langage qu'en Orient nos traditions humanitaires s'accordent avec notre intérêt le mieux entendu, le plus pratique. Nous voulons, avec raison, éviter la chute de la Turquie, mais, pour faire vivre cet empire, ne faut-il pas cultiver et développer ce qui vit chez lui, les éléments de vie propre et locale, c'est-à-dire les nationalités indigènes en voie de reformation et de réveil ? De plus, quoi que l'on fasse, le rétrécissement graduel est devenu, depuis des siècles, une loi fatale pour la Turquie. La Turquie, c'est la peau de chagrin de Balzac ; elle va toujours se resserrant, se diminuant. Eh bien, ce qu'il nous faut empêcher, c'est que les territoires, les positions abandonnées par elle passent aux mains des grandes puissances, deviennent la proie de grandes ambitions copartageantes, puisque, nous-mêmes, nous n'avons pas à désirer un seul morceau, un seul pouce du territoire ottoman. (*Applaudissements*). Donc, favorisons les nationalités indigènes, soutenons-les dans leur lente ascension ; mettons-les en mesure de devenir plus tard des États,

des États indigènes, qui viendront combler le vide que le recul progressif de leur ancien maître laissera peu à peu sur la carte du monde. C'est le seul moyen pour nous d'empêcher un partage qui altérerait gravement, à nos dépens, l'équilibre et les rapports respectifs des grandes forces européennes. L'Orient aux Orientaux, telle doit être notre maxime, notre devise dans le présent et pour l'avenir, et nous pouvons la mettre en pratique au nom de l'humanité, sans avoir à sacrifier la raison au sentiment. (*Applaudissements*).

Donc, à quelque point de vue que l'on se place, intérêt d'honneur, intérêt politique proprement dit, intérêt commercial, — car, ne l'oublions pas, les Arméniens sont depuis des siècles et demeurent les intermédiaires indispensables de notre commerce avec la haute Asie, — à tous ces points de vue, la question arménienne mérite notre attention et sollicite notre activité. Assurément, c'est pour notre gouvernement une obligation primordiale que de faire concorder ce devoir particulier avec la direction générale et l'ensemble de notre politique, fondée sur un accord intime avec la Russie. En ce fait, on a voulu voir l'obstacle, l'empêchement, le côté scabreux et presque inabordable de la question. Là encore, ne laissons pas l'opinion errer, se perdre en conjectures hasardées, et, qu'on nous passe le mot, s'énervier.

Il est certain que l'Orient est en dehors de l'objet spécial de l'alliance franco-russe, de la Double Alliance. Il est certain aussi qu'en Orient les intérêts ne sont pas identiques, mais j'ai la ferme conviction que, dans la crise actuelle, ils peuvent parfaitement se concilier. Si la Russie a péché au début de la crise, si elle a fermé les yeux systématiquement sur le mal et l'a laissé s'aggraver, si certains de ses hommes d'État ont encouru de ce chef une responsabilité lourde (*applaudissements*), c'est par l'exagération d'une politique qui, dans son principe, est compatible avec la nôtre. Ce qui serait souverainement dangereux, ce qu'il faudrait répudier avec énergie, ce serait chez les Russes une reprise d'ambitions, de cupidités territoriales, qui pousserait à une dislocation de l'Empire turc et à une

subversion totale de l'Orient. Or, depuis plusieurs années, la Russie suit, au contraire, une politique tout opposée et a opéré une évolution remarquable. Après sa grande déception de 1878, après tant d'efforts et de sang dépensés pour des résultats contestables, elle a profité de la leçon, elle en a même trop profité. Attirée par de hauts intérêts en Extrême-Asie, désireuse de paix en Europe, séparée de certaines nationalités du Levant et, notamment, des Arméniens, par de graves malentendus, elle s'est rapprochée de la Turquie, son ennemie traditionnelle. Elle a moins cherché désormais à la démembrer matériellement qu'à l'attirer sous sa dépendance morale. Elle lui a laissé entendre qu'elle l'aiderait à vivre, ou, du moins, à vivoter, pourvu que l'on fit, à Constantinople, une part large, très large, à son influence.

Eh bien, je le répète, dans son principe, cette politique n'a rien d'incompatible avec la nôtre. La Russie veut actuellement le maintien de la Turquie, nous le voulons aussi. Son influence et la nôtre peuvent se combiner à Constantinople, sans s'exclure l'une l'autre, et se combiner pour une action conservatrice. Mais cette constatation appelle une réserve. La politique conservatrice, lorsqu'elle l'est à outrance, lorsqu'elle se fige dans l'immobilité, se dénature et manque son but ; elle arrive à être la plus révolutionnaire des politiques, puisqu'elle laisse les abus se propager, s'aggraver, devenir insupportables, et qu'elle provoque, par suite, des cataclysmes et des explosions. Donc, pour faire vivre la Turquie, il ne faut pas s'illusionner sur la gravité de ses plaies ; il faut les envisager d'un œil ferme et, puisque les palliatifs sont désormais remèdes usés, appliquer le remède énergique et cautériser. On doit sentir — il faut faire sentir, à Pétersbourg comme à Paris, qu'une action à deux et même une initiative en ce sens seront, pour l'une et l'autre puissance, aussi utiles qu'honorables. Quelle plus belle occasion, pour la Double Alliance, de prendre, en quelque sorte, la tête de l'Europe, et de la prendre dans une voie où les autres groupes seront forcément obligés de nous

suivre, ne serait-ce que par respect humain et pudeur ! Les affaires d'Orient, ainsi comprises et traitées, peuvent servir à cimenter, à féconder, à illustrer l'alliance, à lui faire produire des effets bienfaisants et insignes. Il y a quelques mois, dans ces jours où Paris faisait à ses hôtes impériaux un accueil si cordial et si délicat, où la nation française fêtait si dignement son ami très cher et son puissant égal, l'alliance a fleuri pour le plaisir des yeux et des cœurs ; elle a fleuri ; qu'elle fructifie aujourd'hui ; elle a porté ses fleurs ; qu'elle porte aujourd'hui ses fruits, et ce seront des fruits bénis entre tous, ceux qui se cueilleront au profit de l'humanité, de la civilisation et de la paix. (*Applaudissements*).

Cet accord, au reste, et cette initiative à deux que nous souhaitons, ne doivent pas être exclusifs ; ils peuvent, ils doivent se chercher des auxiliaires. Le rôle de l'Angleterre, dans les débuts de la crise et la genèse des massacres, ne peut encore, à notre avis, être l'objet d'une appréciation rigoureusement motivée. Il a bien semblé que l'Angleterre s'inspirait souvent de mobiles intéressés, qu'elle cherchait, en cette affaire, à créer une diversion, qu'elle a peut-être aigri et envenimé les choses, qu'elle a aussi sa part de responsabilité. C'est possible, et c'est à l'histoire d'en juger souverainement. Mais, du moment que l'Angleterre soutient aujourd'hui la cause humaine, ne lui en laissons pas le monopole. Concertons-nous avec elle sur ce qui nous rapproche ; après, il sera peut-être moins difficile de nous entendre sur ce qui nous divise. (*Applaudissements*). Je dirai plus : je dirai que la France, par cela même qu'elle ne saurait être soupçonnée par personne de nourrir en Orient des pensées conquérantes et spoliatrices, peut servir de lien et de médiatrice entre des politiques moins désintéressées, qu'elle peut ménager des concessions réciproques, fournir un terrain d'entente, donner à toutes les bonnes volontés un centre, un point de ralliement.

Mais, pour qu'elle réussisse dans cette tâche, il importe qu'au sein même de l'accord à deux son individualité, son aisance de mouvements,

sa personnalité s'accusent nettement. Que notre politique ne se mette jamais à la remorque de projets anodins, de réserves captieuses, de réticences funestes. Si elle le faisait, elle ne serait plus elle-même, elle ne serait que l'ombre d'une ombre ! (*Applaudissements*).

Et surtout, que derrière le gouvernement on sente la nation, attentive et informée, qu'on sente la France, émue, vibrante, passionnée de justice, cette France que les étrangers cherchent toujours à connaître et à découvrir à travers ses gouvernants. D'où cette conclusion finale : nécessité d'un mouvement d'opinion, d'un grand et libre mouvement des esprits, pour appuyer et renforcer l'action gouvernementale, pour applaudir à ses énergies, pour la stimuler si elle faiblit, pour l'encourager toujours et ne l'entraver jamais ! (*Applaudissements*).

Ce mouvement, vous tous qui m'écoutez, aidez-nous à le créer, sans acception de croyances politiques ou religieuses, sans distinction de parti. Vous, Mesdames, soyez les messagères d'espérance et de charité. Grâce à vous, qu'on parle de ceux qui souffrent, des victimes de la grande persécution d'Arménie, qu'on en parle au foyer familial, qu'on en parle dans les lieux de réunion où la société brille et s'épanouit. Hommes de pensée et de plume, écrivains, publicistes, sentez vos devoirs, éclairez, formez l'opinion. Vous, prêtres, faites retentir des paroles de pitié, de ces paroles qui, jadis, suscitaient en France de si généreux élans. Tenez, laissez-moi évoquer un souvenir personnel. En 1860, lors des massacres du Liban, j'étais tout jeune, un enfant. Un dimanche, j'assistais à la Messe dans une église de village, aux environs de Paris ; au prône, le prêtre se mit à parler de ceux qu'on égorgeait là-bas, de ces humbles, de ces pauvres gens, des secours qu'il fallait leur donner. À mesure qu'il parlait, je voyais une émotion commune se peindre sur tous les visages ; visages de citadins en villégiature et visages de paysans, visages délicats de femmes, visages hâlés par la vie et le labeur au grand air, tous se mouillaient de larmes ; une même étreinte d'indignation oppressait les poitrines, et,

dans mon âme d'enfant, j'avais l'impression d'assister à quelque chose de nouveau et de grand ; sur toute cette foule, je sentais passer, déchaîné par les paroles dites au nom du Christ, le grand souffle de la solidarité humaine. (*Applaudissements*). Qu'il se lève à nouveau parmi nous, ce souffle vivifiant ! qu'il nous anime, qu'il se répande au delà de nos frontières se propageant avec l'ardeur communicative de notre race, et la France, en poussant l'Europe dans les voies d'une intervention sage et modérée dans son but, hardie dans ses moyens, aura fait preuve de cœur, de noblesse d'âme et de vitalité. (*Longue salve d'applaudissements*).

Après la conférence de M[onsieur] Albert Vandal, M[onsieur] le Président, avant de lever la séance, a prononcé les paroles suivantes :

Je n'affaiblirai pas, par de longues paroles, l'émotion dont M[onsieur] Albert Vandal a rempli nos cœurs. Mais je dois à l'auditoire qui l'a écouté avec tant de plaisir de le remercier en son nom. Il n'a pas seulement parlé en orateur éloquent, en Français généreux et clairvoyant ; il a fait plus : il a montré que l'étude sincère et loyale de l'histoire est la meilleure préparation pour une politique sage, prévoyante, généreuse et patriotique. (*Applaudissements*).

Je le remercie au nom de ce bel auditoire, qu'il a tour à tour intéressé, ravi et enflammé. Je le remercie – qu'ils me permettent de le faire – au nom des hommes publics qui sont ici, qui, chacun dans la mesure de ses forces, agissent sur le gouvernement du pays. Au milieu des tristesses de la politique et des discordes inévitables qu'elle engendre, ce sont des heures fortifiantes que celles où on peut sentir battre à l'unisson le cœur de la Patrie. (*Applaudissements*).

Vous nous avez donné, Monsieur, cette joie et ce réconfort, et je vous en remercie. Votre conférence, que vous voudrez, je l'espère, rendre publique, retentira bien au delà de cette enceinte trop étroite. Elle ira ébranler et former cette opinion à laquelle vous faites appel,

et, par là, elle ira seconder ceux qui ont la charge de la grandeur et de l'honneur de notre pays. Elle franchira les frontières, soyez-en certain, et l'écho en sera recueilli par les gouvernements de l'Europe comme un symptôme, peut-être comme un enseignement. Elle ira aussi, et ce sera votre récompense, elle ira consoler ceux qui pleurent ici les deuils de leur Patrie, elle ira là-bas donner l'espérance aux vivants et faire tressaillir les morts. (*Triple salve d'applaudissements*).

Je vous remercie, je vous félicite, je m'associe de tout mon cœur à votre langage. (*Applaudissements prolongés*).

Coulbaut P., Les massacres d'Arménie et le rôle des puissances européennes, Angers, 1899.

Les massacres d'Arménie et le rôle des puissances européennes²³

L'Arménie, située au sud du Caucase, entre la mer Noire et la mer Caspienne, constituait autrefois un royaume, qui a subsisté jusqu'à la fin du XIV^e siècle. Aujourd'hui ce pays n'a plus d'existence indépendante et a été divisé entre la Perse, la Russie et l'Empire ottoman. Malgré les guerres sanglantes dont leur patrie a été trop souvent le théâtre, les Arméniens ont conservé leur langue, leurs mœurs et leur attachement à la religion chrétienne.

D'après les statistiques officielles²⁴ on peut évaluer à trois millions les Arméniens vivant dans l'Empire ottoman. Près de deux millions d'entre eux sont groupés dans ce que l'on peut appeler l'Arménie historique ; les autres sont dispersés dans l'empire et s'y livrent au commerce et à l'industrie. Ceux qui habitent leur pays d'origine, agriculteurs pour la plupart, sont répartis dans six provinces ou *vilayets*, où, s'ils ne forment pas la majorité, ils constituent du moins le plus important des différents groupes en présence. D'origine phrygienne, très industriels, très habiles et très souples, les Arméniens se sont créés dans l'empire une situation spéciale dont ils ont fort adroitement profité. Grâce aux qualités supérieures qu'ils possédaient, ils avaient su imposer leurs services ; répandus dans toutes les branches du commerce et de l'industrie, ils y avaient pris,

²³ Conférence faite au Palais de l'Université catholique d'Angers, le 24 février 1899.

²⁴ *Journal officiel*, 1896, p. 1358.

avec les Grecs, la première place. L'Empire ottoman comptait de nombreux Arméniens parmi ses fonctionnaires ; l'un d'eux fut même, bien que catholique, appelé par le sultan au ministère du commerce. Cette situation privilégiée était une force pour un peuple qui avait conservé si vivantes ses vieilles traditions, et pouvait être d'un précieux appui dans la reconstitution de sa nationalité.

Les Arméniens, opprimés par les Kurdes, les Circassiens et l'administration turque, réclamaient depuis de longues années des améliorations. Le *hatti-cherif* de Gulhané, en 1839, leur promettait des réformes importantes qui ne furent jamais appliquées. Le *hatti-humayoun*, firman très solennel, du 18 février 1856, qui renouvelait les promesses de Gulhané, ne fut pas davantage mis à exécution, et cependant, lors du traité de Paris du 30 mars 1856, alors que les grandes puissances se préoccupaient du sort des chrétiens en Orient, le représentant du sultan, communiqua le *hatti-humayoun*, et c'est à la suite de cette communication que l'Europe consentit à maintenir l'intégrité de la Turquie, mais, sous la condition que celle-ci remplirait ses engagements. Vingt-deux ans se passent et nous arrivons à la guerre turco-russe de 1877 ; à ce moment les réformes promises ne sont encore qu'à l'état de promesses. La Russie, puis, quelques mois plus tard, les autres puissances se décidèrent alors à exiger du sultan l'application des mesures destinées à garantir la sécurité des chrétiens.

L'article 16 du traité de San Stephano (19 février 1878), portait : « La Sublime Porte s'engage à réaliser, sans plus de retard, les améliorations et les réformes exigées par les besoins locaux dans les provinces habitées par les Arméniens et à garantir leur sécurité contre les Kurdes et les Circassiens »²⁵. L'article 61 du traité de Berlin (13 juillet 1878), reproduit textuellement cette disposition, mais en réservant au profit des puissances un droit de contrôle et de surveillance. En présence du traité de Berlin, tout le monde comptait sur des améliorations importantes. Cet espoir, partagé un instant par

toute l'Arménie, n'eut pas de lendemain. Les jours passèrent sans apporter aucune des modifications promises : les Kurdes poursuivirent impunément les cours de leurs déprédations, et les fonctionnaires turcs, au lieu de protéger leurs administrés, continuèrent à les piller comme devant. La situation des Arméniens devenait même pire qu'elle ne l'était avant la guerre turco-russe. Un grand nombre de Tcherkesses et de Kurdes qui avaient abandonné leurs territoires cédés à la Russie par le traité de Berlin, étaient venus renforcer les rangs des Kurdes et ils avaient adopté leurs moyens d'existence, le pillage et le meurtre. L'Arménie en était revenue aux plus mauvais jours de son histoire, elle endurait des bandits Kurdes les mêmes maux que de ses premiers dévastateurs²⁶. Partout dépouillés, les Arméniens ne pouvaient nulle part obtenir justice. Dès la fin de 1878, notre ministre des Affaires étrangères insistait auprès du sultan pour obtenir la mise à exécution des réformes promises. Les choses en restèrent là ; à ce moment nos politiciens de la Chambre des députés et du Sénat ne se préoccupaient que d'une chose : expulser les religieux et laïciser. On vit même dans une commission de la Chambre un ministre, M[onsieur] de Freycinet, annoncer qu'il travaillerait de son mieux à laïciser notre influence en Orient, c'est-à-dire à y détruire des siècles de politique habile et persévérante²⁷. Profitant de l'inaction de la France et craignant sans doute une intervention de la Russie, l'Angleterre prend les devants. Au commencement de 1879 elle avait une flotte dans le golfe de Smyrne : elle profita de cette circonstance pour réclamer du sultan les firmans si souvent promis ; « celui-ci affirma sa haute et constante sollicitude pour le bien-être de ses sujets,

²⁵ Livre Jaune, *Traité de Berlin*, p. 27 et 294.

²⁶ [Max] Choublier, *La question d'Orient depuis le traité de Berlin*. [Étude d'histoire diplomatique. Paris, 1897], p. 387.

²⁷ Gabriel Charmes, *Politique extérieure et coloniale*, [Paris, 1985.] p. 73.

ajoutant qu'elle ne tarderait pas à être publiquement démontrée par des faits certains et éclatants ». La flotte anglaise se retira²⁸.

Malgré ces belles promesses, aucune amélioration ne fut apportée. D'après un rapport inséré au *Livre bleu*²⁹, les autorités envoyaient parfois des troupes pour réprimer les meurtres et les pillages des Kurdes, mais celles-ci, encore sous le coup de l'irritation que leur avait causée l'issue de la guerre avec la Russie, ne songeaient qu'à se dédommager de leurs fatigues et à se venger de leurs défaites, surtout ce qui portait le nom de chrétiens. Ces expéditions avaient pour conséquences d'imposer des charges écrasantes aux malheureux habitants, heureux encore quand les troupes n'achevaient pas l'œuvre des Kurdes en pillant et en incendiant les villages que ceux-ci avaient épargnés, en tuant les hommes et enlevant les femmes. Ce *Livre bleu* anglais parle de 144 villages détruits, dont 97 par les Kurdes, et le reste, soit le tiers à peu près, par les troupes envoyées pour rétablir l'ordre³⁰.

Le sultan fit beaucoup de réformes... sur le papier, et ce fut tout. L'Angleterre s'émut de cette situation. Dans son discours au Parlement, lord Granville déclare « que la situation des Arméniens ne doit pas laisser l'Angleterre indifférente... Son intérêt lui commande de prendre en pitié les Arméniens et de veiller à ce que l'excès de leurs maux ne les pousse pas à appeler la Russie à leur secours ». Le lendemain M[onsieur] Gladstone déclarait catégoriquement que : « Malgré le désir de l'Angleterre d'éviter la destruction de l'Empire turc et les complications qui en résulteraient, l'accomplissement des réformes promises n'était plus une question secondaire, mais la question primordiale ». Il manifestait l'intention de dénoncer au besoin le traité d'alliance défensive conclu entre l'Angleterre et la

²⁸ [Edouard] Driault, *La question d'Orient* [depuis ses origines jusqu'à nos jours, Paris, 1898], p. 249.

²⁹ Livre Bleu, *Turquie*, 1880, n° 10.

³⁰ Livre Bleu, *Turquie*, 1880, p. 168.

Turquie le 4 juin 1878, et terminait en invitant les puissances à adresser au sultan une note collective « le sommant de mettre à exécution les réformes promises en Arménie »³¹. Cette proposition fut acceptée : le 12 juin 1880 les Ambassadeurs remettaient à la Sublime Porte la sommation de l'Europe. Mais tous les signataires de la note n'étaient pas disposés à suivre l'Angleterre ; la France, l'Autriche et l'Allemagne se montraient hostiles à toute intervention armée ; l'Angleterre, après avoir menacé, fut obligée de reculer en déclarant qu'elle ne pouvait se séparer du concert européen.

Les Arméniens, fatigués d'attendre des réformes qui ne venaient jamais, tirent présenter aux Ambassadeurs par leur Patriarche à Constantinople un résumé de leurs vœux. Ils sollicitaient la création d'une Commission européenne de contrôle, ils osaient même demander que les gendarmes fussent recrutés parmi les honnêtes gens ! Le sultan ne se préoccupa pas plus de ces vœux que de la note collective des puissances.

Pendant quelques années un calme relatif règne en Arménie ; les Arméniens sont encore volés, maltraités, tués à l'occasion : ils se plaignent, personne ne se préoccupe de leur sort. Le sultan cherchait les moyens de se soustraire aux engagements formels qu'il avait pris à maintes reprises vis-à-vis de l'Europe. Dès 1880, sir Henry Layard disait dans un rapport officiel : « Je me suis convaincu que le parti fanatique est parvenu à persuader au sultan que la Turquie doit agir maintenant sans l'Europe, et améliorer et réformer le pays d'après les méthodes turques et mahométanes »³². Ces méthodes, tout le monde les connaît : les Turcs n'ont jamais reculé devant les moyens les plus sanglants pour maintenir leur domination ; le jour où les Grecs sont gênants, on les massacre ; le jour où les Janissaires sont inutiles, on les canonne ; les Arméniens se plaignent, on les supprimera.

³¹ Discours du Parlement anglais : séances des 21 et 22 mai 1880.

³² Livre Bleu, *Turquie*, 1880, n° 18.

« Je ferai tant et si bien, disait Saïd Pacha alors qu'il était grand vizir, que la race arménienne disparaîtra de la face du monde et que l'Arménie ne sera plus qu'une expression géographique ». La Porte était décidée à exterminer les Arméniens par le fer, le feu et la famine. Il faut remarquer qu'avant la guerre turco-russe, les Arméniens vivaient en assez bonne intelligence avec les Turcs. Mourad Bey, un jeune Turc, le constate dans son ouvrage le *Palais d'Yildiz*. Quand en Turquie on prononçait le mot « Nation fidèle », tout le monde comprenait « Nation Arménienne » à raison de la fidélité séculaire des Arméniens à la Turquie³³.

Le changement d'attitude du sultan est dû à l'influence d'un derviche fanatique, Aboul-Houda, considéré en Syrie comme un saint homme, grand faiseur de miracles ; le sultan l'a attiré et gardé à Yildiz-Kiosk pour se réserver, à lui seul, un si vertueux conseiller. Aboul-Houda auprès du sultan incarne le vieil islam et son mécontentement, le fanatisme populaire et ses menaces d'explosion. D'après lui, le musulman seul a droit à l'existence ; les autres, épargnés par la générosité du vainqueur ne subsistent que par la tolérance du maître. Leur droit à la vie n'est qu'un don gracieux, toujours précaire, toujours révocable. Quand par la faute de ces chiens le Khalife est amené à choisir entre leur disparition et la sécurité de son empire, la moindre hésitation serait un crime³⁴.

Abdhülhamid n'hésita pas, il rejeta toute idée de réforme, chassa de Constantinople et décima par la prison ou les exécutions sommaires le parti jeune turc et se fit le chef du parti fanatique. Les Kurdes constituaient des tribus distinctes constamment en lutte, mais comme musulmans ils avaient, avant tout, la haine de tout ce qui est chrétien ; en se fondant sur la question religieuse on parvint à les réconcilier, à les unir. Ce résultat obtenu, le sultan envoie le maréchal Chakir Pacha

³³ Mourad bey, *Le Palais d'Yildiz* [et la Sublime Porte. Le véritable mal d'Orient, Paris, 1895], p. 16.

³⁴ Victor Bérard, *La politique du Sultan* [, Paris, 1897], p. 191.

avec mission d'organiser des régiments de cavalerie indépendante constitués sur le modèle des régiments Cosaques. On recrute les Kurdes et les Circassiens et, en peu de temps, quarante-huit régiments de cinq cents à six cents hommes, au total vingt-cinq à trente mille hommes, étaient embrigadés. Pour s'assurer de leur fidélité, le sultan leur donna son nom : ces régiments seront appelés les *hamidié*. Abdhülhamid ne se préoccupa pas autrement de la solde, il se borna à leur donner très généreusement la propriété de tous les biens dont ils pourraient s'emparer. « La création des régiments *hamidié* soi-disant destinés à surveiller les frontières, n'a pas été autre chose, dit M[onsieur] Cambon, que l'organisation du pillage aux dépens des chrétiens Arméniens »³⁵.

Le plan est tracé, les agents d'exécution sont prêts ; il ne s'agit plus que de trouver un prétexte. Le 26 février 1890, on fit courir le bruit que les Arméniens cachaient des armes dans les églises et les écoles, et préparaient une insurrection. Ils ne voulurent pas laisser profaner leurs églises et les défendirent : il y eut trente tués et trois cents blessés. On n'avait pas trouvé d'armes ; cependant, quelques jours après, on procédait à l'arrestation des Arméniens suspects. Les Kurdes, encouragés par le gouvernement, multiplient leurs exigences, leurs pillages et leurs meurtres. « La situation est telle, écrivait M[onsieur] Clifford Loyd, Consul d'Angleterre à Erzeroum, que, si elle persiste, elle causera la destruction de la population arménienne dans de vastes provinces »³⁶. En 1892 et 1893, les Kurdes réussissent à obtenir par la force des milliers de conversions, on arrête les archevêques, on arrête les prêtres et les notables. Mais, la véritable politique du sultan, la politique des grands massacres ne date que de 1894.

³⁵ Livre Jaune, *Affaires arméniennes*, 1893-1897, [Paris, 1897,] n° 6.

³⁶ Seymour Stevenson, *Armenia contemporary review*, février 1895 ; [Max] Choublier, [op. cit.,] p. 401.

D'après le rapport de M[onsieur] Bergeron, Consul à Erzeroum³⁷, ce sont les Kurdes qui donnent le signal ; leurs chefs leur avaient dit : « Le maître a permis de tuer les Arméniens ». Ils tombent alors à l'improviste sur les Arméniens de Sassoun, leur tuent un homme et se livrent au pillage. Comme ceux-ci résistent, les Kurdes portent plainte aux autorités. Zekki Pacha, chef du 4^e corps d'armée, est alors envoyé avec douze mille hommes. La population tout entière des trois premiers villages arméniens fut passée au fil de l'épée et le feu mis à toutes les maisons. Quinze ou vingt villages eurent le même sort. Les assassins imaginent des raffinements de cruauté inouïs ; les prêtres sont écorchés vifs ou coupés en morceaux, les femmes outragées puis massacrées, les enfants coupés en deux, souvent sur les genoux de leur père ou de leur mère servant de billot. Loin de punir ou de réprimander Zekki Pacha, le sultan récompensa ses services exceptionnels et ses efforts en lui donnant le grand cordon de l'Imtiaz et la médaille d'or... du mérite agricole³⁸. On comptait huit mille morts, quatre cents femmes enlevées et une province en ruines³⁹. Craignant les observations des Ambassadeurs, Abdhülhamid prit les devants et nomma une Commission Ottomane « pour rechercher les actes criminels commis... par les brigands arméniens »⁴⁰. En réalité cette Commission, fonctionnant avec lenteur et de parti pris, n'avait qu'un but : sous les apparences d'impartialité elle était chargée d'établir qu'il y avait en révolte des Arméniens et répression légitime de la part des troupes régulières. Les Consuls de France, d'Angleterre et de Russie protestèrent et, ne pouvant faire entendre aucun témoin indépendant, se décidèrent à mener une enquête parallèle. Grâce à l'obstruction systématique des commissaires ottomans, ils n'ont pu découvrir toute la vérité, mais, dès le 4 avril, le délégué français

³⁷ Livre Jaune, *Affaires arméniennes*, 1893-1897, n° 13.

³⁸ Livre Bleu, *Turquie*, 1895, p. 45.

³⁹ Livre Jaune, *Affaires arméniennes*, n° 10 ; E. Driault, [op. cit.], p. 253.

⁴⁰ Livre Jaune, *Affaires arméniennes*, 1893-1897, n° 30.

déclare⁴¹ : Que l'on peut considérer comme certain, que les villages ont été attaqués par les troupes régulières et les Kurdes. Son rapport contient les dépositions de deux sergents d'infanterie turque, tous deux libérés du service militaire et qui tous deux ont pris part aux massacres. Le premier donne sur les atrocités commises de tels détails que le délégué déclare, malgré l'accent de sincérité du témoin, qu'il croit qu'il y a peut-être exagération. Le second déclare : Que le colonel Ismaïl bey fit réunir les troupes et leur donna lecture d'un firman du sultan, disant : « Que les Arméniens étaient en révolte et qu'il fallait les punir avec du sang pour servir d'exemple aux autres ». Puis le colonel fit un discours « enjoignant aux soldats de détruire les villages par le feu et de passer les rebelles au fil de l'épée, ajoutant qu'ils pourraient faire tout ce qu'ils voulaient à condition de détruire tout ce qui vivait. Tel était l'ordre du sultan ». Enfin, après cent cinq séances, cent quatre-vingt-dix témoins entendus, les délégués dressent leur rapport collectif et concluent en déclarant : « Que les résultats bien qu'incomplets prouvent péremptoirement que les plaintes des Arméniens sont justifiées »⁴².

L'affaire de Sassoun n'était qu'un prélude, nos représentants le sentaient bien. Dès le 29 novembre 1894 M[onsieur] de la Boulinière signalait la gravité de la situation⁴³. Quelques jours après, M[onsieur] Cambon écrivait à son tour : « La question arménienne prendra par la force des choses des développements inattendus. Il est bon pour la France d'adopter dès le début une attitude très nette ». Il revenait encore sur le même sujet le 4 février 1895⁴⁴.

Voyant que les réformes promises ne sont pas faites, les Ambassadeurs rédigent un *memorandum* qui est remis à la Porte le 2

⁴¹ Livre Jaune, id., n° 41.

⁴² Livre Jaune, *Affaires arméniennes*, n° 86. *Rapport collectif des délégués*, p. 95 à 136.

⁴³ Livre Jaune, n° 15.

⁴⁴ Livre Jaune, nos 17 et 33.

mai⁴⁵. Pour toute réponse, le sultan nomme une Commission d'études⁴⁶. Quinze jours après, sur une nouvelle note des Ambassadeurs et sans avoir examiné le *memorandum*, le sultan envoie un projet informe que M[onsieur] Cambon apprécie en ces termes : « Le projet remanié ne constitue même pas une base de discussion... Non seulement le sultan n'améliore rien, mais il revient même sur des lois antérieures. La réponse de la Porte aurait pu être formulée ainsi : Vous demandez des réformes ? Elles sont dans les lois. Nous ne vous promettons pas de les appliquer plus que par le passé, nous veillerons même à ce qu'elles ne le soient pas, mais il doit vous suffire que cela soit inscrit au *Recueil des lois* »⁴⁷. Le sultan voulait bien promettre tout, à condition de ne rien tenir. En présence de cette attitude, les Ambassadeurs se décidèrent à invoquer l'article 61 du traité de Berlin et à constituer une Commission européenne (19 août)⁴⁸ ; mais le sultan, prévenu sans doute par ses espions, prit les devants et s'empressa d'envoyer dans les provinces Chakir Pacha avec pleins pouvoirs à l'effet d'exécuter les réformes promises dans la note remise aux puissances. Chakir Pacha semble avoir agi en agent provocateur, bien plus qu'en réformateur ; il exploita contre les chrétiens les concessions que le sultan était censé faire aux Arméniens : partout où il passa, les troubles éclatèrent.

Vers la fin de septembre, les comités arméniens prévinrent les Ambassadeurs qu'ils allaient faire une manifestation pacifique pour obliger l'Europe à s'occuper d'eux⁴⁹. La manifestation eut lieu le 30 septembre. Elle consista en une procession à travers la ville de quelques centaines d'Arméniens demandant des réformes. La police turque sortit ; il y eut quelques bagarres et un officier turc fut tué⁵⁰.

⁴⁵ Livre Jaune, n° 84.

⁴⁶ Livre Jaune, n° 65.

⁴⁷ Livre Jaune, n° 85.

⁴⁸ Livre Jaune, n° 87.

⁴⁹ Livre Jaune, n° 91.

⁵⁰ Livre Jaune, nos 93 et 96.

Alors, sur les ordres du Palais, la police et les soldats se jetèrent sur les quartiers arméniens, et, jusqu'au 2 octobre, et ensuite le 8 et le 9, ils pillèrent et massacrèrent avec une parfaite méthode, firent quelques centaines de victimes et ramassèrent un bon butin⁵¹. Pendant plusieurs jours, les églises furent pleines de réfugiés, de femmes surtout, qui ne consentirent à les quitter que sous la garantie des Ambassadeurs. Dans ce même temps, le 8 octobre en particulier, Trébizonde était ensanglantée de la même façon ; il y eut cinq à six cents morts.

La nouvelle des prétendues concessions faites aux Arméniens par le sultan exaspéra les musulmans ; on parvint à leur faire croire que maintenant les chrétiens allaient devenir leurs maîtres, qu'ils auraient à leur tour le droit de les piller et de les massacrer : c'est là en effet ce qu'ils entendent par la liberté. À partir de ce moment, ce n'est plus par centaines, c'est par milliers qu'il faut compter les victimes. L'ordre est donné du haut des minarets par les *muezzins* qui appellent les fidèles au carnage⁵², le massacre est dirigé par les officiers du sultan, notamment par le maréchal Chakir Pacha. Pendant près de trois mois, tous les villages habités par les Arméniens sont pillés puis incendiés, les habitants exterminés. À Diarbékir il y a trois mille victimes ; les bouchers turcs étalent à leur porte de la chair d'Arménien avec des écriteaux portant : « chiens de chrétiens à vendre ». À Erzeroum, la cathédrale est remplie de chrétiens, il y en a plusieurs milliers ; les bourreaux, lorsqu'ils sont fatigués de frapper, jettent du pétrole sur ces malheureux et les font brûler vivants ; on compte quatre à cinq mille victimes. On tue à Bitlis, on tue à Césarée, à Malatia, on tue partout, le massacre est général ; dans le courant de novembre 1895, il n'y eut

⁵¹ Victor Bérard, *La politique du Sultan*, p. 45 ; [Edouard] Driault, *La question d'Orient*, p. 254.

⁵² [Albert] Vandal, *Les massacres d'Arménie* [Les Arméniens et la réforme de la Turquie. Conférence faite par M. Albert Vandal de l'Académie française dans la salle de la Société de Géographie. Le 2 février 1897, Paris, 1897], p. 11.

pas moins de quatre-vingt-dix à cent mille morts⁵³. Ceux qui purent échapper aux massacres périrent pour la plupart de faim et de misère.

Pendant que le nombre des chrétiens diminue, nous voyons au contraire la population musulmane augmenter dans des proportions surprenantes. Le *Livre Jaune* va nous expliquer ce phénomène. C'est aux conversions forcées qu'il faut l'attribuer ; M[onsieur] de la Boulinière explique dans son rapport⁵⁴ que ces conversions, il est vrai, sont dues à des procédés inqualifiables d'intimidation. Ce sont les bourreaux qui jouent le rôle de missionnaires : ils n'ont pas besoin d'un grand talent oratoire, ni de connaissances théologiques approfondies. Leur système est bien plus simple : ils saisissent les Arméniens et, sans autre explication, il leur faut croire ou mourir ; la conversion est immédiatement constatée sur un registre spécial, on a même soin de mentionner qu'elle a eu lieu en toute liberté. Les musulmans ont suivi parfois leur plan avec tant de méthode, qu'ils ont eu soin d'exiger le divorce des Arméniens mariés ; la femme arménienne était immédiatement remariée à un Turc et une ou deux musulmanes étaient imposées comme femmes à son ancien mari. Tout cela en vertu de la liberté religieuse, proclamée officiellement dans trois ou quatre firmans. Les convertis malgré eux, dit M[onsieur] de la Boulinière, n'attendent que le calme pour revenir à leur ancienne foi ; mais il est certain que les musulmans les considéreront comme des renégats et croiront se conformer au Koran en les massacrant. Et il ajoute qu'un firman du sultan ayant autorisé les convertis à revenir au christianisme, quinze familles qui ont usé de cette faculté viennent d'être massacrées. De son côté, M[onsieur] Fitz Meurice, agent anglais, expose qu'à Biredjik cent cinquante chrétiens ont été tués et quinze cents convertis par force ; les convertis déclarent tous hautement qu'ils veulent rester musulmans, mais, interrogés en

⁵³ [Edouard] Driault, *La question d'Orient*, p. 255 ; *Livre Jaune*, Supplément, [Paris, 1897,] p. 47.

⁵⁴ *Livre Jaune*, n° 123.

particulier par M[onsieur] Fitz Meurice, ils lui ont tous déclaré qu'ils sont bien disposés à revenir à leur religion si on les protège⁵⁵.

M[onsieur] Pognon, Consul de France, confirmant ces faits, ajoute que dans un autre district quatre mille trois cents convertis sont dans les mêmes dispositions, mais que, si des précautions énergiques ne sont pas prises, ils seront tous massacrés au départ de M[onsieur] Fitz Meurice⁵⁶. D'après le tableau dressé par M[onsieur] Cambon, en février 1896, le chiffre des conversions forcées opérées dans les derniers mois de 1895 s'élevait à quarante mille neuf cent cinquante et encore, dans beaucoup de districts, les renseignements sont incomplets ; aujourd'hui ce chiffre pourrait, sans exagération, être triplé, car ce tableau est dressé avant les grands massacres de 1896⁵⁷.

La politique du sultan se dessine de plus en plus. (Dans le même tableau nous voyons la population chrétienne réduite à un million trente-quatre mille deux cents et, sur ce nombre, il faut compter deux cent quatre-vingt-dix mille malheureux et cent six mille quatre cents un peu moins malheureux). Pour comprendre cette diminution de la population chrétienne, en dehors des assassinats et des conversions forcées, il faut encore tenir compte de l'émigration et des ventes d'esclaves. Un de nos Consuls, M[onsieur] de Longeville, signale à M[onsieur] Cambon de nombreuses ventes de chrétiens ; il fait remarquer qu'il ne s'agit que des femmes, des jeunes filles et des garçons au-dessous de huit ans, tout le reste ayant été massacré par les ordres du maître⁵⁸. M[onsieur] Pognon, Consul à Alep, signale les mêmes faits ; il a constaté lui-même que l'on vend publiquement les chrétiens comme esclaves ; l'autorité le sait et ne fait rien pour s'y opposer, loin de là ! C'est ainsi qu'une mère, ayant, appris que sa fille, âgée de douze ans, allait être vendue comme esclave, se présenta chez

⁵⁵ *Livre Jaune*, Supplément, 1895-1896, n° 124.

⁵⁶ *Livre Jaune*, Supplément, 1895-1896, n° 126.

⁵⁷ *Livre Jaune*, 1893-1897, pp. 1 à 8.

⁵⁸ *Livre Jaune*, Supplément, 1895-1896, n° 146.

le *vali*, ne demandant qu'une chose, le droit de racheter sa fille à prix d'argent ; non seulement elle ne fut pas admise à voir les chrétiennes mises en vente, mais les *zaptiés* (gendarmes) de service la retinrent en prison assez longtemps pour l'empêcher de mettre son projet à exécution⁵⁹.

Trouvant que l'œuvre de destruction marche trop lentement, Abdhülhamid fait distribuer aux Kurdes quelques pièces de canon et des fusils perfectionnés : c'est le maréchal Sadeddin Pacha qui fut chargé de cette distribution et de la direction des massacres. En dix jours, tous les villages du district de Van, toutes les églises, tous les couvents furent pillés et incendiés. Suivant les ordres du sultan, tous les Arméniens mâles, âgés de plus de dix ans, furent massacrés : les femmes, enlevées, traitées d'une façon odieuse et vendues comme esclaves. Il y eut plus de vingt mille morts sans compter les victimes de la famine qui suivit et qui dure encore. À la suite de ces hauts faits, Sadeddin Pacha fut nommé grand-officier de l'Osmanié, l'un des ordres les plus envies⁶⁰.

Poussés à bout, les Arméniens veulent à tout prix obliger l'Europe à sortir de sa coupable inertie ; ils préviennent les Ambassadeurs qu'ils vont faire une manifestation dans ce but. Le 26 août 1896, une vingtaine d'entre eux, armés de revolvers, pénètrent dans les bureaux de la banque ottomane, font prisonniers les cent vingt employés qui s'y trouvent ; pendant quelques heures ils restent maîtres de la banque où, du reste, ils ne commirent aucun désordre, cela est attesté par tous les rapports officiels. Ils ne sortirent de la banque que sur la promesse de la vie sauve et furent embarqués sur la *Gironde*, sous la protection des Ambassadeurs européens. La police du sultan connaissait le complot et l'heure de son exécution ; elle ne fit rien pour l'empêcher, elle s'était bornée à organiser le massacre. À l'heure même où la banque devait être envahie et avant que la nouvelle ait pu

être connue, des bandes de gens mal vêtus sortaient des postes de police, armés de bâtons préparés depuis plusieurs jours à l'arsenal de la marine. Divisés par groupes, conduits par des agents de police ou des Albanais de la garde du sultan, ils se répandent dans le quartier arménien et se mettent à assommer tranquillement et méthodiquement en suivant les maisons qui leur sont signalées par des inscriptions à la craie. Pendant deux jours le massacre continua, pas une maison arménienne ne fut oubliée, pas une autre ne fut atteinte ni pillée. On pouvait voir des mains d'Arméniens coupées et étalées aux boucheries avec cette étiquette : « Pieds de cochons à vendre »⁶¹. En ces deux jours, on compta plus de sept mille victimes.

Je ne m'arrêterai pas à discuter le chiffre total des Arméniens assassinés par ordre du sultan ; qu'il soit de trois cent mille, comme le disent M[onseigneur] Charmetant⁶² et M[onsieur] Victor Bérard, de cent cinquante à deux cent mille suivant M[essieurs] Vandal et Driault, ou de cent mille seulement, comme certains le prétendent⁶³, qu'importe ? Il est certain, en tous cas, même en admettant les chiffres des optimistes, que pendant de longs mois les chrétiens ont été assassinés par milliers, par les troupes régulières et sur l'ordre du sultan. On comprend, dès lors, que M[onsieur] Gladstone n'ait pas hésité à qualifier Abdhülhamid, auteur responsable de ces tueries, de sultan assassin. M[onsieur] Vandal, de son côté, dans une remarquable conférence, a pour jamais fixé au front de cet homme l'épithète bien méritée de Sultan rouge⁶⁴.

En présence de ces atrocités, quel a été le rôle de la France ? Quel a été le rôle de l'Europe ?

⁵⁹ Livre Jaune, Supplément, 1895-1896, n° 178.

⁶⁰ [Edouard] Driault, *La question d'Orient*, p. 256.

⁶¹ Victor Bérard, *La politique du Sultan*.

⁶² M[onseigneur] Charmetant, *Martyrologe arménien*. [Tableau officiel des massacres d'Arménie dressé après enquêtes par les six ambassades de Constantinople et statistique dressée par des témoins oculaires. Paris, s. d.]

⁶³ [Max] Choublier, *La question d'Orient*.

⁶⁴ [Albert] Vandal, *Les massacres d'Arménie*.

L'ancienne politique de la France s'est toujours appuyée sur deux principes : le protectorat religieux et l'intégrité de la Turquie. Le protectorat des chrétiens contre les musulmans, la France l'exerce depuis les Croisades ; c'est ce protectorat qui a fait dans le passé notre grandeur et notre force, c'est lui qui nous a valu notre bon renom dans le monde et qui a fait de la France, pendant plusieurs siècles, l'arbitre pacifique des nations⁶⁵.

Parlant de ce protectorat, M[onsieur] Gabriel Charmes écrit : La Monarchie française a laissé à la République, sur la Méditerranée et dans l'Extrême-Orient, un admirable héritage... Outre nos colonies, la Monarchie avait fondé une œuvre qui, par son importance, par les avantages qu'elle assurait à notre pays, était plus profitable peut-être que ces plus grandes colonies. Elle avait établi en Orient une sorte de domination morale qui faisait des contrées musulmanes de véritables dépendances de la France. La Monarchie française avait attaqué l'Orient de deux manières, par le commerce et par la religion, par les capitulations et le protectorat catholique. Grâce aux capitulations, aucune nation ne pouvait trafiquer avec une province quelconque de l'Empire ottoman sans se couvrir de notre pavillon ; quelle que fut leur patrie, les négociants européens étaient tous soumis à la juridiction de nos Consuls, nous étions les seuls représentants de l'Europe auprès des Orientaux... Notre drapeau n'est plus le seul à flotter sur les mers d'Orient et, à l'heure actuelle, notre commerce ne vient plus qu'en troisième ou quatrième rang, là où jadis il ne connaissait pas de rivalités. Au point de vue commercial, les autres nations ont habilement profité de nos fautes pour arracher au sultan des traités semblables aux nôtres. Mais, si nous avons perdu le monopole commercial en Orient, il nous reste encore le monopole religieux. Sans doute, la Russie a obtenu du sultan la protection des orthodoxes ; de son côté l'Angleterre s'est chargée de défendre les protestants et, avec son esprit pratique habituel, elle a profité de ce

protectorat pour transformer ces protestants d'Orient en propagateurs de sa langue et en soutiens de son commerce et de son industrie. Mais, si les orthodoxes et les protestants nous échappent, tous les autres chrétiens restent nos protégés⁶⁶.

Nous sommes les protecteurs naturels et obligatoires de toutes les populations chrétiennes : indigènes, arabes, grecques ou autres ; de tous les établissements catholiques : français, italiens, autrichiens et autres, sans distinction d'origine et de rite, qu'ils soient Syriens, Grecs unis, Grégoriens, Abyssins ou Maronites, peu importe. En réalité, notre protectorat comprend tout ce qui est chrétien par opposition à ce qui est musulman. C'est toujours ainsi que la France a compris son protectorat, avec sa générosité habituelle ; si elle a porté de préférence sa sollicitude sur les catholiques, dans le sens étroit de ce mot, elle n'a jamais refusé son appui aux chrétiens quelconques, fussent-ils à ses yeux des hérétiques. Pour les musulmans, du reste, il n'y a qu'une grande famille chrétienne à la tête de laquelle nous sommes placés et dont la direction ne nous échappera que si nous l'abandonnons volontairement. Pourquoi l'abandonnerions-nous ? Certains hommes politiques, aveuglés par leur haine de la religion, sont venus soutenir que M[onsieur] Waddington, représentant de la France au Congrès de Berlin, avait commis un acte antirépublicain en faisant consacrer notre protectorat religieux par un article spécial du traité : que les Jésuites et autres membres des congrégations ne songent qu'à l'Église, jamais à la France, qu'ils se servent de l'influence française quand ils le peuvent, mais ne la servent jamais ; que, dès lors, c'est une duperie de maintenir le protectorat catholique. Ceci est tout simplement une odieuse calomnie, contre laquelle proteste le témoignage unanime de tous ceux qui font de la politique extérieure ailleurs que dans l'enceinte de la Chambre des députés ou dans les bureaux d'un journal. « Les missions catholiques, écrivait un ancien ministre de la

⁶⁵ *Revue diplomatique et coloniale*, n° du 1^{er} mars 1897.

⁶⁶ Gabriel Charmes, *Politique extérieure et coloniale*, p. 389.

marine, l'amiral Aube⁶⁷, sont essentiellement françaises ; c'est que, pour les missionnaires comme pour les populations qu'ils dirigent, la France est toujours le représentant avoué du catholicisme, la plus puissante et la plus complète expression de son génie, et que, si nous savons bien que ce sont là des illusions, ces illusions si touchantes d'ailleurs dans ces exilés volontaires, sont des réalités, des forces vives, toujours actives, qui expliquent comment la France joue encore un si grand rôle dans ces lointaines régions et comment son influence y balance encore celle de toutes les autres nations maritimes ».

M[onsieur] Gabriel Charmes, après avoir développé la même idée, ajoute : « Et dans la Méditerranée, comment se fait-il que l'influence française soit encore si grande, que notre langue domine encore entre toutes les langues ? Dira-t-on que c'est un effet de l'excellente politique qui s'est si glorieusement manifestée dans les affaires d'Égypte ? Dira-t-on que c'est un produit laïque quelconque ? Nous n'avons rien épargné pour ruiner notre prestige dans l'Orient méditerranéen, notre diplomatie y a commis les fautes les plus graves, notre commerce s'y est laissé dépasser par d'autres. Et pourtant, nous y sommes toujours regardés comme la grande nation européenne. Pourquoi ? Sinon parce que des moines et des congrégations continuent à y prendre les enfants en bas âge pour leur apprendre à murmurer le nom de la France à côté de celui de Dieu ». Après avoir rendu ce juste hommage aux congrégations, M[onsieur] Gabriel Charmes, qui se déclare peu suspect de fanatisme religieux, républicain convaincu, qui va même jusqu'à croire la France perdue parce que Gambetta, le seul homme qui selon lui aurait pu la régénérer et la sauver, a disparu ; M[onsieur] Gabriel Charmes, jugeant en diplomate et en patriote les effets de la persécution religieuse, s'exprime ainsi :

« Ah ! je dois avouer que depuis quelques années ces moines et ces congrégations ont eu des moments difficiles à passer, des

⁶⁷ *Entre deux campagnes*, note d'un marin.

moments pendant lesquels il a bien fallu qu'ils ne fissent pas étalage de sentiments Français. C'est de France qu'on les signalait comme des ennemis de la patrie, comme des perturbateurs de la paix publique, comme des hommes dangereux. Je ne juge pas la politique des décrets, j'en explique les effets au dehors. Il faut avoir vu quel déchaînement de haines, de colères, quel tourbillon d'accusations furieuses ont fondu alors sur nos missions à l'étranger ! En Syrie par exemple, tous nos adversaires : musulmans, chrétiens, schismatiques, protestants, cherchant à nous ravir le protectorat, se sont rués contre les ordres français. Une presse arabe, nombreuse, ardente, a employé pour les fletrir toutes les ressources d'une langue auprès de laquelle toute autre est stérile en termes outrageants. Elle a fait plus : traduisant chaque jour les articles des journaux radicaux de Paris, elle les a jetés à la face des religieux français en leur disant : « Vous le voyez bien, ce sont vos compatriotes eux-mêmes qui vous accusent d'être de mauvais citoyens » ! Que pouvaient répondre les missionnaires ainsi conspués ? Il leur est arrivé parfois de se défendre en traduisant à leur tour les articles publiés par les journaux antirépublicains de Paris. Cependant, ils ont préféré d'ordinaire s'abriter sous leur rôle religieux et soutenir que tout le mal qu'on disait d'eux les laissait indifférents, parce qu'ils ne songaient qu'à leur œuvre spirituelle. Leur en faire un reproche, n'est-ce pas pousser l'injustice jusqu'à la folie ? On a accusé très vivement le Directeur des Jésuites à Madagascar d'avoir déclaré au ministre Hova qu'il n'était pas un agent de la France. Et comment voulait-on qu'il fit autrement ? Pouvait-il, sans prêter à rire, se donner pour le représentant d'une nation qui l'expulsait ? Pouvait-il continuer son œuvre de civilisation française, sans essayer de faire croire que cette œuvre était indépendante de la France qui le proscrivait ? Il est certain que les Décrets ont placé les congrégations religieuses au dehors dans une situation bien délicate ; elles ne sauraient s'en tirer qu'à force de souplesse, de modération, d'habileté. Mais, si depuis les Décrets elles sont forcées quelquefois de ne pas parler tout haut de la

France, elles n'ont pas cessé d'enseigner notre langue et notre histoire, de propager nos mœurs et nos idées, de faire connaître et de faire aimer nos gloires nationales. Elles n'ont rien changé à leur propagande qui s'exerce toujours à notre profit. Je dis cela parce que je l'ai constaté de mes yeux sur tous les points de la Méditerranée, et l'on me permettra, à moi qui ne suis animé d'aucune passion religieuse d'aucun genre, de rendre aux missions ce témoignage que leur patriotisme au dehors n'a pas même été ébranlé par la terrible persécution qu'elles ont subie au dedans »⁶⁸.

Non, le patriotisme de nos congrégations n'a pas été affaibli. Ceux qui ont lu au *Livre jaune* les rapports de notre Ambassadeur et de nos Consuls, sont frappés de ce fait, qu'aux yeux de tous les chrétiens les congrégations personnifient la France au même titre que nos Consuls, et c'est au cri de « Vive la France », en saluant le drapeau Français, que les milliers de catholiques, protestants ou schismatiques, sauvés grâce à l'énergie de nos Consuls et des congrégations, quittaient les couvents et les consulats où ils avaient reçu une si généreuse hospitalité. Personne n'a donc été surpris en apprenant que sur les instances de notre Ambassadeur, un religieux, le R[évérend] P[ère] Defrance de l'ordre des Frères Prêcheurs, avait été nommé agent consulaire à Terapia, poste qu'il occupe encore actuellement⁶⁹.

Permettez-moi en passant de rendre un hommage aussi sincère que mérité au patriotisme et à l'énergie de notre Ambassadeur à Constantinople, M[onsieur] Paul Cambon. Pendant le cours des graves événements que je relatais tout à l'heure, sa perspicacité et son courage ne se sont pas démentis un seul instant. Toujours sur la brèche, prévenant nos ministres de tout ce qui se tramait dans l'ombre, il n'hésitait pas à élever la voix au besoin, à signaler la gravité de la

⁶⁸ Gabriel Charmes, *Politique extérieure et coloniale*, p. 337.

⁶⁹ Livre Jaune, nos 221 et 222.

situation, à réclamer avec instances une action prompte et énergique du gouvernement Français.

Tous nos agents diplomatiques, du reste, ont fait preuve du plus grand dévouement, se multipliant pour porter secours à nos nationaux et à nos protégés et pour faire mettre un terme aux scènes sauvages qui ensanglantaient le pays⁷⁰. M[onsieur] Meyrier, Vice-Consul à Diarbékir, a fait preuve d'un courage au-dessus de tout éloge et sauvé, par son énergie, les communautés religieuses et les nombreux chrétiens qui s'y étaient réfugiés. À Erzeroum, le Vice-Consul M[onsieur] Roqueferrier n'a pas craint de remplir son devoir au péril de sa vie. Au plus fort des massacres, alors que les musulmans tirent sur lui et sur les personnes qui l'accompagnent, il n'hésite pas à traverser la ville pour visiter l'établissement des Frères de la Doctrine chrétienne, ceux des capucins et des autres religieux, prenant toutes les mesures possibles pour assurer leur sécurité. Quant à M[onsieur] Carlier, Vice-Consul à Sivas, il montre une décision et un sang-froid remarquables : avec ses cavas qu'il avait armés, assisté de M[ada]me Carlier, il organise la défense militaire de son quartier ; les assassins armés jusqu'aux dents pénètrent dans sa rue, mais il est là ! Il les tient en respect pendant plusieurs heures, sauvant ainsi par sa bravoure les évêques et les nombreux chrétiens réfugiés au consulat et à l'église arménienne⁷¹. De son côté M[onsieur] Cillière, surpris, au milieu de la ville de Trébizonde, par l'explosion de l'émeute, n'est rentré au consulat qu'après avoir visité nos établissements religieux et s'être assuré de leur sécurité, tandis que le chancelier, M[onsieur] Jousset, organisait la défense du consulat et y recueillait au milieu de la fusillade un millier de chrétiens poursuivis⁷². Je ne veux pas insister davantage sur le rôle de nos agents ; laissez-moi toutefois vous citer la conduite héroïque de la femme du Consul de France à Diarbékir ; j'emprunte cette touchante anecdote à

⁷⁰ Livre Jaune, n° 168.

⁷¹ Livre Jaune, n° 126.

⁷² Livre Jaune, Supplément, n° 10.

M[onsieur] Victor Bérard. « Quand le printemps est venu et que les routes sont ouvertes, trois cents chrétiens viennent demander au Consul de les emmener à la côte. Le Consul ne veut pas quitter son poste, craignant que son absence ne soit mise à profit. Mais sa femme s'offre pour conduire la caravane. Il faut quinze jours de cheval jusqu'à Alexandrette, le port le plus voisin. Les villages ont été pillés, les Kurdes coupent la route. La femme du Consul a quatre petits enfants dont un à la mamelle. Elle part avec ces trois cents personnes et plusieurs centaines de chevaux. Le gouverneur lui offre une escorte, mais pour elle seule. Elle déclare que l'escorte protégera tout le monde ou qu'elle ne l'acceptera pas ; puis, pour forcer les gendarmes à veiller sur toute la colonne, elle envoie ses enfants en tête et reste en queue. Elle voyage à cheval et ses enfants en litière. Il faut à chaque étape assurer le vivre et le coucher de tous ; souvent la nuit il faut se relever, faire le tour du camp et calmer les paniques. À Biredjik, au passage de l'Euphrate, des ordres sont venus de Constantinople « de laisser passer la femme du Consul de France ». Les autorités locales en concluent qu'il faut arrêter les autres. Mais elle envoie ses enfants sur l'autre rive du fleuve et annonce qu'elle passera la dernière, après toute la colonne, et que, si le préfet la fait attendre, si son nourrisson vient à mourir de faim, on verra une bonne fois où sont les responsabilités. Le préfet cède et la caravane repart. À travers un pays en révolution, au milieu des bandes de Kurdes et de Circassiens, après deux semaines on arrive à la mer. La femme du Consul embarque tout son monde et monte à bord la dernière. Autrefois, pour cette Française, il y aurait eu en France un morceau de ruban rouge »⁷³.

Je ne parlerai pas des Frères de la doctrine chrétienne ni des membres des diverses congrégations, qui au péril de leur vie ont réussi à sauver des milliers de chrétiens réfugiés dans leurs établissements. Rien qu'à Trébizonde les Frères ont recueilli et nourri pendant plusieurs jours plus de trois mille trois cents chrétiens, qui ont ainsi

⁷³ [Victor] Bérard, *La politique du Sultan*, p. 66.

échappé aux massacres⁷⁴. Les rapports de notre Ambassadeur et de nos Consuls constatent tous l'admirable conduite des congrégations. Mais qui donc en serait surpris ? leur vie n'est-elle pas tout entière une vie d'abnégation et de sacrifices ?

Si je parle ici du colonel de Vialar, ce n'est pas pour rappeler sa courageuse attitude lors de l'enquête qui a suivi l'assassinat du R[évérénd] P[ère] Salvatore par l'armée turque. L'intrépidité de notre vaillante armée est trop connue pour qu'il soit nécessaire de féliciter un officier français de son courage. Je veux simplement citer la belle réponse qu'il fit au ministre de la Guerre, alors qu'après la clôture de l'enquête celui-ci se permettait de lui tendre la main. « Monsieur le Ministre, lui aurait répondu le colonel, quand une armée se conduit comme la vôtre, un officier français n'a pas le droit de donner la main à ses officiers ».

Comme vous le voyez, la France était admirablement représentée en Orient lors des massacres d'Arménie. Le fier langage de notre Ambassadeur en imposait au sultan. Alors qu'on massacrait à Diarbékir, M[onsieur] Cambon télégraphiait à notre Consul M[onsieur] Meyrier : « Allez dire au *vali* que sa tête répond de la vôtre, je l'ai déclaré au grand vizir »⁷⁵. La dépêche est communiquée ; le *vali*, qui tenait à sa tête plus qu'à celle des autres, fait immédiatement cesser les massacres. Dans une autre circonstance, le sultan essayait de nous arracher quelques paroles rassurantes ; il voulait se faire dire que la France ne s'intéressait pas au sort des Arméniens ; il se heurte à un refus formel et énergique qui augmente sa frayeur. Lors de l'interpellation Denys Cochin (3 novembre 1896), Abdhülhamid craignant toujours la France, se faisait télégraphier d'urgence les résultats de cette interpellation et le discours *in extenso* de M[onsieur] Hanotaux. C'est l'ambassadeur de France qui était chargé de faire connaître au sultan les décisions des représentants des

⁷⁴ Livre Jaune, Supplément, 1895-1896, p. 66.

⁷⁵ Livre Jaune, p. 170.

puissances. Plus tard, c'est à notre Ambassadeur que le sultan s'adressait pour demander leur intervention dans l'affaire de Zeïtoun. Tout cela démontre jusqu'à l'évidence qu'avec un peu d'énergie la France pouvait mettre fin aux massacres et reconquérir son prestige en Orient. Il suffit, lorsqu'on parcourt les dépêches insérées au *Livre jaune*, de lire entre les lignes pour arriver à cette conviction. Voyez du reste ce qui s'est passé lors de l'arrestation de M[onsieur] Bazzafoli, agent du Lloyd autrichien⁷⁶. La police, au moment de l'arrestation qui a lieu en pleine mer, déchire un drapeau autrichien. Le lendemain un cuirassé et un torpilleur arrivent en vue de Mersina ; demandent une indemnité et réparation de l'outrage, menaçant au cas de refus de bombarder la ville dans les quarante-huit heures. Une heure après l'indemnité fixée était portée à bord du cuirassé ; le *vali* d'Adana et le *mutessarif* de Mersina étaient révoqués. Mais cela ne suffisait pas à l'Autriche, elle exigeait une réparation publique. Deux jours après, suivant le cérémonial arrêté, tout le personnel du consulat en grande tenue se rangeait devant la maison du consul, le bataillon d'infanterie de Mersina, toutes les autorités civiles et militaires en tenue arrivaient de leur côté et stationnaient silencieusement. Le drapeau autrichien est arboré très lentement, tous les fonctionnaires Turcs le saluent à plusieurs reprises et très respectueusement ; puis les troupes défilent devant le consulat, les fusils en parade, les officiers viennent à tour de rôle serrer la main du consul en demandant pardon de l'affront porté au drapeau autrichien. Si nous avons montré la même énergie, les indemnités dues à nos nationaux depuis trois ans seraient depuis longtemps réglées et les assassins du R[évérénd] P[ère] Salvatore auraient expié leur crime. Quand on sait parler haut et ferme, il est facile d'obtenir des Turcs ce que l'on veut.

⁷⁶ *Bulletin de l'œuvre des Écoles d'Orient*, n° 224. [Société de navigation à vapeur basée à Trieste, qui a débuté en 1833 comme organisation d'assurance fournissant des informations sur le commerce maritime.]

À la Chambre des députés, M[onsieur] de Mun déclarait⁷⁷ : « Que la France, fût-elle seule, doit remplir en Orient son devoir traditionnel, marcher au secours des opprimés ». De son côté, M[onsieur] Jaurès citait à la tribune le passage suivant d'un éloquent article de M[onsieur] Clemenceau : « Il y a un siècle, devant de pareils massacres, l'Europe entière n'eût pas manqué de faire appel à la France et la France aurait répondu ». Et comme M[onsieur] Hubbard, soutenant la même thèse que M[essieurs] Cochin et de Mun, apportait quelques restrictions, M[onsieur] Jaurès l'interrompait : « Je demande pardon à M[onsieur] Hubbard de lui dire qu'il ne nous suffit pas que la plupart des Arméniens soient chrétiens pour que nous considérions qu'il y a là des circonstances atténuantes à l'abstention de la France ».

Le ministre des affaires étrangères se rendait bien compte du rôle singulier joué par la France, il se gardait bien, en effet, de communiquer au pays les graves nouvelles qui lui parvenaient ; c'est seulement par la publication du *Livre bleu* anglais, que la vérité fut connue, en partie du moins, et que nos députés furent en mesure de baser leur interpellation. Les orateurs de tous les partis ont constaté ce fait.

Malgré cela le ministre déclare⁷⁸ : « Que la France, fidèle à toutes ses traditions, n'oublie pas les devoirs du protectorat religieux qu'elle exerce ; elle n'oublie pas non plus les liens qui l'unissent depuis si longtemps à l'Empire ottoman et les raisons qui lui font désirer le maintien de son intégrité. Mais, avertie par le passé, elle répudie tout esprit d'aventure ; elle sait qu'elle doit proportionner son effort à l'étendue des tâches qui lui incombent ».

Plus récemment, M[onsieur] Delcassé affirmait à son tour le protectorat de la France, il rappelait nos droits et en même temps nos devoirs⁷⁹. « Résolu à assumer toutes les obligations du protectorat,

⁷⁷ Séance du 3 novembre 1896.

⁷⁸ M[onsieur] Hauotaux, séance de la Chambre, 3 novembre 1896.

⁷⁹ Chambre des députés, séances du 11 juillet 1898 et 23 janvier 1899.

j'entends également, disait-il, en maintenir tous les droits, droits que l'Europe elle-même, au Congrès de Berlin, a formellement reconnus et réservés ». La France pouvait donc et elle devait intervenir : le Ministre des affaires étrangères le déclare lui-même et il ajoute : « Tous les rapports de nos agents en Orient constataient les périls qu'y courait notre situation. Ils signalaient que l'influence que nous tenions d'un protectorat plusieurs fois séculaire, était menacée ; que ce protectorat lui-même était battu en brèche ». Qu'avons-nous fait pour le défendre ? J'expliquais tout à l'heure comment la persécution religieuse avait porté une terrible atteinte à notre influence en Orient. C'est donc la France elle-même qui a fourni des armes à ses ennemis ; ils n'ont pas manqué d'en profiter. Par la diffusion des journaux radicaux ils ont commencé à discréditer nos congrégations, puis, ils ont tenté de se substituer à la France ; les missions évangéliques ont redoublé d'ardeur et nul ne saurait aujourd'hui contester les progrès considérables réalisés en Orient par le protestantisme. Alors qu'en 1880 les protestants formaient un groupe insignifiant, leur nombre dépasse aujourd'hui celui des catholiques.

D'après le tableau officiel dressé en 1897 et inséré au *Livre jaune*, on compte en effet 84.450 protestants contre 84.300 catholiques⁸⁰. Ces chiffres sont éloquentes et prouvent jusqu'à l'évidence que la politique antireligieuse a pour conséquence directe l'abaissement de la France au profit du protestantisme, c'est-à-dire de l'Angleterre et surtout de l'Allemagne. L'audace de nos rivaux ne connaît plus de bornes. Au mois de décembre dernier un consul anglais protestait hautement et se retirait avec bruit, parce que, suivant un usage séculaire, la place d'honneur à l'église avait été réservée au représentant de la France. N'avons-nous pas vu, aussi, le souverain d'une nation voisine essayer, quoique protestant, de nous enlever le protectorat catholique ?

⁸⁰ Livre Jaune, 1893-1897, pp. 2 à 8. Les chiffres ci-dessus ne concernent que les Arméniens de treize *vilayets* sur dix-huit.

C'est à cette tentative que le ministre fait allusion lorsqu'il dit, en parlant de l'accord de la France et du Saint-Siège : « Le monde fut bientôt convaincu que cet accord était solidement établi, lorsqu'on vit que le Saint-Siège ne voulait pas cesser de recourir à la France pour la protection des intérêts dont il a la garde ». Savez-vous comment la France a remercié le Saint-Siège ? Le lendemain du discours que je rappelais⁸¹, M[onsieur] Sembat déposait un amendement demandant la suppression de l'ambassade du Vatican, et 200 députés appuyaient par leur vote cette proposition. À la même séance, trouvant sans doute que l'influence française était encore trop grande, M[onsieur] Dejeante demandait de réduire de 45.000 francs les allocations aux établissements français d'Orient : 140 députés acceptaient cette proposition antifrançaise. Croyez-vous que le prestige de la France, déjà si menacé, ne subira pas encore une profonde atteinte lorsque nos ennemis exploiteront ces faits, lorsqu'ils viendront dire en outre que nos protégés ont été massacrés sans que la France soit intervenue ?

Je ne puis dire cependant que rien n'a été fait pour démontrer notre influence. M[onsieur] Delcassé ne manquerait pas de protester et de rappeler ses dernières déclarations faites à la Chambre des députés : « Le monde fut convaincu, disait-il, de l'accord avec le Saint-Siège lorsqu'il apprit que, pour la première fois depuis sa création, notre fête nationale avait été célébrée solennellement dans toutes les églises du Levant, au milieu du concours joyeux de nos nationaux et de nos protégés »⁸². Je ne sais quels sont parmi nos malheureux protégés ceux qui se sont associés joyeusement à ces fêtes bruyantes ; mais ce que je sais, c'est qu'à cette époque, d'après M[onsieur] Charmetant, les Arméniens, presque nus, décimés par les massacres et par la famine, arrivaient par bandes nombreuses à la résidence de nos missionnaires, dans un état de dénuement inexprimable, succombant d'inanition sous

⁸¹ Chambre des députés, séance du 24 janvier 1899.

⁸² Séance du 23 janvier 1899.

les étreintes de la faim⁸³. L'éclat des fêtes au milieu du deuil général était-il bien de nature à rehausser notre prestige en Orient ? Il me semble qu'il est permis d'en douter.

À l'action de la France, on a prétendu substituer ce qu'on est convenu d'appeler le concert Européen, concert qui trouverait sa base dans les traités de Paris et de Berlin. Il n'est pas besoin d'être un diplomate consommé pour voir ce qu'on pouvait espérer de ce fameux concert fondé sur la méfiance et la haine mutuelle entre les puissances, concert né non de la communauté d'intérêts, mais de l'opposition des convoitises. Ce qui paralyse l'Europe, c'est surtout l'influence de la haute banque cosmopolite qui détient la plus grosse part des valeurs ottomanes. Ceci ressort surabondamment des notes diplomatiques. M[onsieur] de Noailles, parlant de son entrevue avec l'Ambassadeur d'Allemagne, s'exprime ainsi⁸⁴ : « Il m'a dit que ce qu'il trouvait de plus inquiétant, c'était la situation financière de la Turquie ». M[onsieur] Hanotaux écrit de son côté au comte de Montebello : « Faites observer qu'un très grand nombre de petits capitalistes français ont placé leurs économies dans les fonds turcs et que ce serait porter atteinte à leur confiance que de ne pas prendre en considération leur situation actuelle »⁸⁵. Parcourez les lettres ou dépêches insérées au *Livre jaune*⁸⁶, vous y trouverez toujours la même note ; il s'agit avant tout d'éviter la dépréciation des valeurs ottomanes, et, si on se préoccupe parfois du sort des malheureux chrétiens, ce n'est qu'en *post-scriptum*.

Le sort des Arméniens inquiète peu les puissances ; pour elles, en dehors de la question financière, il s'agit avant tout d'empêcher telle où telle d'entre elles d'étendre son influence ou son territoire. On est convaincu de ce fait quand on parcourt les différents protocoles du

⁸³ *Bulletin de l'œuvre des Écoles d'Orient*, 1898, n° 229.

⁸⁴ *Livre Jaune*, 1893-1897, n° 302.

⁸⁵ *Livre Jaune*, 1893-1897, n° 310.

⁸⁶ *Livre Jaune*, n°s 311, 315, 319, 325, 349.

Congrès de Berlin, lorsqu'on lit les déclarations si nettes, si énergiques du prince Gortschakoff et du comte Schouvaloff, plénipotentiaires russes. Ils voulaient, malgré les promesses de la Turquie, faire insérer au traité un article spécial consacrant le droit d'intervention des puissances et affirmant leur volonté de faire exécuter les réformes promises, par la force s'il était nécessaire. La France, l'Angleterre et l'Italie refusèrent leur adhésion, et la proposition russe fut rejetée⁸⁷.

Le sultan, qui savait ce qui s'était passé au Congrès de Berlin, qui savait que plus tard le désaccord régnait entre les puissances, était donc bien tranquille. Comme le fait remarquer très finement M[onsieur] le Marquis de Vogüé, ancien Ambassadeur à Constantinople : « S'il est une menace qui laisse indifférent le sultan et surtout le rassure, c'est la menace d'intervention qui lui est si souvent adressée par les puissances. Pourquoi le Turc se troublerait-il devant la mauvaise humeur, devant les menaces mêmes d'ailleurs si discrètes des puissances européennes ? Il a une longue expérience, il sait l'histoire de son pays depuis un siècle... Le Turc signe en rechignant un papier et se rendort. Il n'a jamais souffert et cédé qu'après une intervention isolée, une entrée des armées russes sur son territoire, une expédition française en Syrie. Depuis Navarin, exception qui ne s'est pas renouvelée, le seul mot d'intervention collective le rassure ».

On comprend facilement la quiétude de la Turquie, lorsqu'on parcourt notre *Livre jaune*. Le programme du concert Européen est bien simple : Intégrité de la Turquie, pas d'action isolée sur aucun point ! Pour agir, accord unanime des puissances ! Nous allons voir ce qu'il faut penser de cet accord. Dès le mois d'octobre 1895, M[onsieur] Cambon demandait l'envoi d'un stationnaire à Constantinople⁸⁸ : il importe, disait-il, que nous ne soyons pas les

⁸⁷ *Livre Jaune*, 1878, *Congrès de Berlin*, protoc. 16, 17 et 18.

⁸⁸ *Livre Jaune*, 1893-1897, n° 127.

derniers à montrer nos couleurs dans ces régions. La Russie, de son côté, semblait disposée à envoyer un vaisseau de guerre. Pendant ce temps l'Italie envoie quatre vaisseaux avec ordre de rejoindre l'escadre anglaise. Immédiatement nous protestons contre l'action isolée de ces deux puissances ; leurs vaisseaux sont rappelés⁸⁹. Quelques jours après on sollicite du sultan un firman autorisant l'entrée d'un nouveau stationnaire de chaque puissance. L'Allemagne ne voit pas d'utilité à cette mesure⁹⁰ ; la Russie arrête sa flotte jusqu'à ce que la situation s'éclaircisse ; pendant ce temps les massacres continuent. Les puissances se mettent enfin d'accord sur l'envoi d'un second stationnaire, mais la Russie refuse l'envoi d'un ultimatum au sultan⁹¹ ; puis on discute le tonnage des navires qui seront envoyés et le chiffre de l'équipage. En 1896 l'Angleterre adresse un *memorandum* à toutes les puissances et propose des moyens de coercition contre le sultan. Plusieurs États, la France notamment, refusent de s'engager dans cette voie. Voilà l'accord des Puissances ! Voilà le concert Européen !

Permettez-moi de vous donner à ce sujet l'opinion de M[onsieur] Gladstone. Voici en quels termes cet homme d'État remarquable appréciait le rôle des puissances, dans une lettre en date du 21 septembre 1896 : « Cher Monsieur, la douleur, la honte et le malheur de ces deux dernières années sont au-dessus de toute expression dont je pourrais faire usage à cet égard... À mon avis, voici le résumé de la situation : 1° Cent mille Arméniens massacrés sans garantie aucune contre de nouveaux faits de même genre et avec grand profit pour les assassins ; 2° La Turquie plus forte qu'à aucun moment depuis la guerre de Crimée ; 3° La Grèce plus faible qu'elle ne l'a jamais été depuis qu'elle est devenue un royaume ; 4° Et tout cela dû au concert Européen, c'est-à-dire à la méfiance et à la haine mutuelle entre les

⁸⁹ Livre Jaune, n^{os} 131, 132.

⁹⁰ Livre Jaune, n^{os} 143, 144.

⁹¹ Livre Jaune, n^o 159.

puissances ». Je n'insisterai pas sur ces appréciations sévères de M[onsieur] Gladstone : elles sont malheureusement trop justes.

On a parlé, à la tribune de la Chambre, de résoudre la question arménienne grâce à l'accord franco-russe⁹². C'est là une illusion. Au point de vue de l'équilibre européen, l'alliance franco-russe a été, cela est certain, un événement considérable. Mais toute alliance repose sur une communauté d'intérêts ; or, si nous avons des intérêts communs en Europe et même en Extrême Orient, il est certain que nos intérêts sont opposés en Turquie ; comment dès lors pourrions-nous arriver à une action commune ? Au point de vue du protectorat religieux, nos intérêts sont opposés ; nous trouvons en face de nous le tsar, protecteur des orthodoxes, chef de religion, qui n'hésite pas à l'imposer au besoin par la force, attaquant ainsi notre influence en Orient. Je ne veux pas insister sur ce point, mais tous les ouvrages publiés sur la question d'Orient sont là pour démontrer qu'au moment des massacres d'Arménie, les malheureux Arméniens qui cherchaient un refuge en Russie ont été impitoyablement repoussés, parce qu'on craignait leur influence au point de vue politique et religieux sur leurs frères convertis à la religion orthodoxe. D'autre part, nous sommes partisans de l'intégrité de la Turquie ; la Russie, au contraire, cherche toujours à se rapprocher de Constantinople et à développer, aux dépens de la Turquie, son immense Empire. Il était donc impossible de concilier des intérêts contradictoires.

De graves responsabilités ont été encourues par la Turquie et par l'Europe ; quelle en sera la sanction ? En ce qui concerne la Turquie, M[onsieur] Denys Cochin la fait ressortir dans son discours du 23 janvier 1899⁹³ : « Toutes les explosions de barbarie, tous les crimes commis par l'Empire ottoman ont été suivis d'un châtement immédiat qui a été précisément un démembrement de cet Empire. Les massacres de Chio ont été suivis par la déclaration d'indépendance de la Grèce ;

⁹² M[onsieur] Hanotaux, Chambre des députés, séance du 3 novembre 1896.

⁹³ Chambre des députés, *Journal officiel* du 24 janvier 1899.

les massacres du Liban, par l'autonomie de ce même Liban ; les massacres de Bulgarie, par la campagne des Russes et toutes les conséquences que vous connaissez. J'arrive aux massacres d'Arménie. Ici, le châtement a d'abord failli manquer ; mais il a fini par se produire après la guerre de Grèce. Le vainqueur a dû céder sa proie et le vaincu a obtenu ce qu'il voulait. Les troupes ottomanes ont évacué la Crète ; le prince que les Crétois appelaient de leurs vœux est entré dans l'île accompagné de l'amiral Pottier, saluant le drapeau français et monté sur notre navire *Le Bugeaud*. Et tous ces événements se sont passés (augmentation bien juste d'un juste châtement) le jour même où le sultan recevait chez lui un hôte illustre qui venait lui témoigner une « amitié peu méritée ». Et tout n'est pas fini ; dans quelques semaines, au printemps, un nouveau soulèvement de la Macédoine amènera peut-être encore un nouveau morcellement de la Turquie ».

Je ne parlerai pas de l'Europe ; attendons sur ce point les leçons de l'avenir. Il ne faudrait pas voir dans la solution de la question Crétoise une victoire du concert Européen : c'est plutôt une capitulation. Lors du Congrès de Berlin, en effet, les représentants de la Grèce furent admis à la séance du 29 juin 1878⁹⁴ ; M[onsieur] Delyannis, se fondant sur la nationalité des habitants de la Crète⁹⁵ et sur le désir qu'ils manifestaient depuis un demi-siècle d'être unis à la Grèce, demandait aux puissances l'annexion de la Crète à ce royaume et une rectification de frontières. Les puissances rejetèrent la demande de la Grèce, s'opposèrent à l'annexion et à l'autonomie de la Crète et proclamèrent le principe de l'intégrité de l'Empire ottoman⁹⁶. Or, en 1897, le concert Européen est obligé, par suite de l'intervention de la Grèce, et contrairement au programme qu'il a lui-même rédigé, de

⁹⁴ Livre Jaune, *Congrès de Berlin*, 1878, protoc., n° 9, p. 152.

⁹⁵ D'après le rapport de M[onsieur] Blanc, Consul de France à La Canée, la population de la Crète était, en 1896, de 294.000 habitants sur lesquels on comptait plus de 284.000 Grecs.

⁹⁶ Livre Jaune, *Congrès de Berlin*, 1878, protoc., n° 13, p. 206.

consentir à un démembrement déguisé de l'Empire ottoman en proclamant l'autonomie de la Crète.

Ce serait une erreur de croire que la question arménienne n'existe plus ; lisez l'une des dernières brochures de M[onsieur] Charmetant, l'éminent directeur général des œuvres d'Orient : *L'Arménie agonisante* ; lisez au surplus les derniers bulletins de l'Œuvre des Écoles d'Orient, cette œuvre si française, à laquelle tous les vrais patriotes devraient donner leur appui, et vous verrez que la persécution sévit toujours. Le Sultan rouge a changé de tactique depuis que les canons des navires européens ont troublé son sommeil ; le système des massacres en masse est abandonné, on a recours maintenant aux exécutions sommaires, aux assassinats individuels, aux conversions forcées et surtout à la famine. Vous verrez, dans le bulletin de décembre 1898 : « Qu'une foule immense de fugitifs, de veuves et d'orphelins errent sans pain, sans asile, presque sans vêtements au milieu de champs dévastés et couverts de neige ». Lorsqu'au nom des œuvres d'Orient on viendra vous tendre la main pour ces malheureux qui meurent là-bas de faim et de misère, vous saurez, par votre généreuse aumône, prouver qu'en France, s'il y a des porteurs de titres ottomans, il y a aussi des Français.

Index des noms

A

Abd-el-Kader – 108
Abdhülaziz – 76, 78, 112, 114-115
Abdhülhamid II – 6-7, 9, 43, 47, 71, 75-78, 104, 115, 117, 137-138, 144-145, 153
Abdhülmedjid – 18, 47, 78, 110-112
Abdullah, pacha – 51
Aberdeen – 13
Aboul-Houda – 136
Alexandre II – 62, 66
Alexandre III – 79
Alexandre le grand – 15
Allah voir Mahomet
Arsacides – 16
Aube, amiral – 148
Auguste – 48
Avril L.-M. A. de, baron – 30, 55
Azarian, Monseigneur – 17, 45, 52

B

Bagratide – 15, 95
Bagration – 15
Bakhri, pacha – 20
Balzac O. – 123
Barsegov Y. – 8

Bazzafoli – 154
Beaconsfield, lord voir Disraeli
Beauregard C. de, marquis – 99
Benedetti, comte – 99
Bérard H. – 99
Bérard V. – 8, 136, 141, 145, 152
Bergeron P.-A. – 138
Blanc – 162
Boulinière J. de la – 139, 142
Bryce J., lord – 83

C

Cahuet A. – 5-6
Caligula – 48
Cambon P. – 5, 137, 139-140, 143, 150, 153, 159
Carlier E., Madame – 151
Carlier M. – 151
Carra de Vaux B., baron – 5-6, 8, 11, 55
César – 17
Chakir, pacha – 136, 140-141
Chalk F. – 7
Charmes G. – 133, 146-148, 150
Charmetant F., Monseigneur – 5, 8, 13, 35-36, 53, 86, 91, 99, 145, 157, 163
Charny I. – 7
Chekir, pacha – 21

Choublier M. – 5-6, 133, 137, 145
 Christ – 32, 128
 Cillière A. – 5
 Clemenceau G. – 155
 Cochin D. – 5, 99, 153, 155, 161
 Coulbaut P. – 6, 131
 Cromwell O. – 76
 Currie P. – 13

D

Defrance G. – 150
 Dejeante – 57
 Delafosse – 99
 Delcassé T. – 155, 157
 Delyannis – 162
 Deschamps G. – 99
 Disraeli B. – 13, 82
 Dobkowski M.N. – 7
 Driault E. – 6, 134, 138, 141-142, 144-145
 Drumont – 12
 Duployé G. – 98

E

Éva – 36

F

Faure F., président – 75
 Fein H. – 7
 Fitz Meurice – 142-143

France A. – 5
 François-Joseph, empereur – 75
 Freycinet de – 133

G

Gambetta L. – 148
 Gladstone W. – 80, 83, 88, 145, 160-161
 Gortschakoff, prince – 113, 159
 Granville, lord – 134

H

Hamdi, pacha – 20
 Hamid voir Abdhülhamid
 Hanotaux G. – 153, 155, 158, 161
 Harff B. – 7
 Hassoun, Monseigneur – 67
 Haussonville, comte de – 99
 Horowitz I.L. – 7
 Hova – 149
 Hubbard G.-A. – 155
 Hussein pacha Haiderenli – 22

I

Ismaïl, bey – 139

J

Jaurès J. – 5, 155
 Jonassohn K. – 7
 Jousset – 151

K

Karam J. – 101
 Kazimirski – 30
 Kéham – 36
 Korkorouni, Monseigneur – 28
 Koulaksizian, père – 26
 Koupelian – 67
 Kuper L. – 7

L

Lavisse E. – 8, 99
 Layard H. – 135
 Lémonon E. – 5-6
 Léon XIII – 67
 Leroy-Beaulieu A. – 5-6, 8, 55, 66, 89, 98, 99
 Leroy-Beaulieu P. – 99
 Levasseur – 99
 Longeville de – 143
 Loris-Melikoff – 62, 72
 Loyd C. – 137
 Lusignan – 60, 95

M

Macbeth – 74
 Macler F. – 5
 Mahdi – 48
 Mahmoud II – 78, 89, 110
 Mahomet – 19, 29-31, 91
 Mahomet II – 68
 Marillier L. – 99
 Mas-Latrie, comte – 55

Maulde de – 99
 Méhémet-Ali – 89
 Mékitaristes – 14, 67
 Melson R. – 7
 Menelik – 41
 Metternich C. – 97
 Meyrier G. – 5, 151, 153
 Midhat, pacha – 76, 116
 Monnier – 55
 Montebello, comte de – 158
 Mourad, bey – 136
 Mourad V – 47, 76-77, 115
 Moussa Prince – 8
 Mun A., comte de – 5, 99, 155

N

Napoléon III – 121
 Nazim, bey – 51
 Nersisyan M. – 8
 Nicolas I^{er} – 65
 Noailles de – 158

O

Othman – 75

P

Pakratide voir Bagratide
 Paléologue – 65
 Pâris G. – 99
 Philippe II – 75
 Picot G. – 55, 99
 Pilate – 55

Pisani, abbé – 5-6, 8, 12, 37, 55

Platon – 33

Poghosyan V. – 10

Pognon – 143

Pottier, amiral – 168

Pressensé F. de – 12

Prophète voir Mohamet

R

Reclus É. – 60

Reinach J. – 99

Reinach S. – 99

Renan E. – 94

Rochefort – 12

Roqueferrier F. de – 22, 151

Rummel R.J. – 7

S

Sadeddin, pacha – 144

Saïd, pacha – 136

Salisbury, lord – 13, 74

Salvatore – 153-154

Sassanides – 16

Schouvaloff, comte – 159

Sélim – 75

Sélim III – 110

Sembat – 157

Séverine – 5, 8, 12

Shaw M. – 7

Sisyhe – 111

Soliman – 75

Stevenson S. – 137

T

Tasnapetyan H. – 5

Ternon Y. – 7

Tewfik, pacha – 51

Tibère – 48

Titus – 48

V

Vandal A. – 5-7, 10, 99, 102, 128, 141, 145

Vialar de – 153

Victoria, reine – 75

Villèle de – 121

Viолlet P. – 99

Virgile – 86

Vogüé, marquis – 99, 159

Vogüé E.-M. de, vicomte – 99

W

Waddington – 147

Wallimann I. – 7

Y

Yousef – 101

Z

Zadoc-Khan, grand rabbin – 99

Zakkar, pacha voir Zekki, pacha

Zekki, pacha – 19, 44, 105, 138

Zoroastre – 16

Index des lieux

A

Adana – 51, 154

Adjila – 105

Adriatique – 121

Afghanistan – 46

Afrique – 77

Afrique du Sud – 81

Akbez – 51

Albanie – 108

Alep – 48-49, 143

Alexandrette – 51, 152

Algérie – 39

Allemagne – 41, 67, 114, 135, 156, 158, 160

Ambargha – 49

Amérique – 14, 40

Anatolie – 14, 72, 85, 87, 90, 94

Anatolie orientale – 86

Angers – 131

Angleterre – 19, 34, 41, 44-46, 79-84, 88, 103, 107, 111, 115, 121, 126, 133-135, 137-138, 146, 156, 159-160

Arabie – 29, 76

Arabkir – 48

Ararat – 15, 65, 101

Arménie – 11-16, 19, 24, 30, 34, 36-37, 40-42, 45-46, 53, 56-61, 72, 74-75, 79-

80, 85-86, 88, 92-93, 95, 102-103, 106-107, 118-119, 127, 131-132, 135-136, 141, 145, 153, 161-163

Arménie Majeure – 14

Arménie Mineure – 14, 16, 60

Arménie turque – 95

Asie – 19, 41-42, 47, 80, 97, 100, 105-106, 108, 111, 124

Asie centrale – 106

Asie Mineure – 46, 59, 80, 96, 102, 121

Asie occidentale – 16, 60

Asie ottomane – 18

Asphaltite, mer – 15

Australie – 40

Autriche – 135, 154

Autriche-Hongrie – 114

B

Bagdad – 76

Baïbourt – 49

Bajazid – 48

Balkans – 79, 88

Batoum – 14, 71

Belgique – 45

Berlin – 9, 18, 43, 65, 71-74, 81, 84, 96, 99, 103, 115, 117, 132-133, 140, 147, 156, 158-159, 162

Biredjik – 48, 142, 152
 Bitlis – 24-25, 48, 51, 105, 141
 Bosnie – 74, 113-115
 Bosphore – 79
 Bulgarie – 38, 42, 59, 74, 79,
 88, 115, 117, 162
 Byzance – 68, 89

C

Caire – 89
 Calvaire voir Golgotha
 Cambridge – 7
 Caspienne, mer – 131
 Caucase – 14, 56, 64, 95, 131
 Césarée – 51, 105, 141
 Chalcédoine – 64-65
 Chenig – 49
 Chicago – 7
 Chine – 39, 79-80
 Chio – 87-88, 117, 161
 Chypre – 46, 79-81, 103
 Cilicie – 14, 30
 Constantinople – 5, 14, 17, 19-
 20, 34, 37-38, 43, 45-47, 52,
 69, 75-78, 85-87, 89-90, 99,
 105, 107-108, 110-112, 114-
 115, 117, 120, 125, 135-
 136, 145, 150, 152, 159, 161
 Corée – 46, 79
 Crète – 59, 63, 94-95, 113,
 162-163
 Crimée – 18, 79, 111, 121, 160

D

Dalmatie – 59
 Damas – 108
 Danube – 116, 121
 Démawend – 15
 Diarbékir – 24, 48-51, 105-
 106, 108, 141, 151, 153

E

Éghine – 35, 108
 Égypte – 63, 81, 148
 Elbrouz – 15
 Empire britannique – 82
 Empire byzantin – 40
 Empire ottoman – 5-7, 9-10,
 18, 33, 37, 97, 101, 111,
 131-132, 146, 155, 161-163
 Empire romain – 17
 Empire russe – 62
 Empire sassanide – 16
 Empire turc – 16, 32, 60, 68,
 77, 89, 111, 125, 134
 Endiress – 26
 Erevan – 46
 Erfurt – 100
 Erzeroum – 21, 24, 48-49, 51,
 85, 105, 137-138, 141, 151
 Erzindjan – 48
 Etchmiadzine – 65-66
 Euphrate – 14-15, 26, 35, 152
 Euphrate oriental – 14

Europe – 5-6, 13, 31-34, 37,
 40, 42, 51-53, 58-59, 72,
 74-75, 83-86, 88, 92, 94-
 98, 100-103, 107, 109, 111-
 112, 115, 117, 119, 122,
 125, 128-129, 132, 135,
 140-141, 144-146, 155-
 156, 158-159, 161-162

Europe occidentale – 5

Evereck – 108

Extrême-Asie – 125

Extrême-Orient – 79, 146, 161

F

France – 5-6, 8-9, 18, 26, 41,
 44, 46, 52-53, 56-58, 60,
 67, 81, 86, 88, 90, 94, 99,
 101-102, 109, 111, 113-
 114, 119-123, 126-128,
 135, 138-139, 143, 145-
 160, 162-163

G

Golgotha – 87
 Grande-Bretagne voir
 Angleterre
 Grèce – 44, 74, 87, 121, 160,
 162
 Gumuch Hané – 20

H

Hasbeya – 88

Herzégovine – 114-115
 Husni-Mansour – 26, 50
 Husseynik – 26

I

Illyrie – 121
 Inde – 39, 46, 63, 82
 Irlande – 83
 Italie – 159-160

J

Japon – 46, 79
 Jérusalem – 36
 Jourdain – 15
 Judée – 13

K

Kanaan – 15
 Karriole – 100
 Kars – 46
 Kazbek – 15
 Kharpout – 24-25, 48-51
 Ksanta – 24
 Kurdistan – 14

L

La Canée – 162
 Lazistan – 14, 71
 Levant – 100, 102, 120, 125,
 157

Liban – 15, 38, 88, 94, 96,
101, 111-113, 117-118,
120, 127, 161

Lido – 66

London voir Londres

Londres – 7-8, 14, 45

M

Macédoine – 94, 108, 117,
119, 162

Madagascar – 149

Malaisie – 39

Malatia – 24, 28, 48, 51, 105,
141

Manchester – 14, 82

Marache – 24, 32

Mardin – 24, 48, 51

Marsivan – 48, 51

Méditerranée – 59, 146, 148,
150

Mersina – 51, 154

Miadoun – 26

Monténégro – 74, 121

Moscou – 100

Mouch – 24, 48, 105

N

Navarin – 159

New Brunswick – 8

New Haven – 7

New York – 7

Nil – 35, 41, 81

Noire, mer – 14, 48, 59, 131
Nord – 115

O

Occident – 18, 75, 84, 96, 101

Orient – 6, 12-13, 16-18, 27-
28, 33-35, 96, 102, 113,
117, 119, 147

Osmanié – 144

Ourfa – 24, 48, 105

Ourmiah – 16

Ourmiah, lac – 14-15

Ourpha voir Ourfa

P

Palestine – 15

Palou – 26

Paris – 5-8, 11, 35-37, 39, 55-
56, 66, 81, 84, 86, 99, 111,
125-127, 132-134, 136-
137, 141, 145, 149, 158

Perse – 16, 47, 65, 102, 131

Pétersbourg – 81, 125

Plour – 24

Proche Orient – 10

Q

Quirinal – 31

R

Racheya – 88

Rome – 31, 64-67

Roumélie orientale – 117

Russie – 5, 10, 16, 34, 46, 62,
64-66, 79, 95, 100, 102,
113-116, 121, 124-125,
131-134, 138, 146, 160-161

S

Saint-André Della Valle – 64

Saint-Lazare, île – 66

Saint-Siège voir Vatican

San Stefano – 18, 34, 72, 117,
132

Sassoun – 19, 27, 44, 105,
138-139

Sébastopol – 111

Seert – 48

Serbie – 42

Sévangah, lac – 15

Sinaï – 15

Sion – 15

Sivas – 24-25, 48, 50, 105, 151

Smyrne – 133

Soudan – 39, 81

Stamboul voir Constantinople

Sud – 121

Suisse – 44, 67

Syrie – 88, 108, 112, 121, 136,
149, 159

T

Tabor – 15

Taurus – 15, 30, 101, 121

Terdjan – 49

Tibériade, mer – 15

Tigre – 14

Tilsit – 100

Tokat – 48, 51

Toulouse – 7

Transvaal – 81

Trébizonde – 14, 19, 21, 24,
48, 51, 71, 105, 141, 151-
152

Trieste – 154

Troade – 72

Turquie – 34, 37, 45-46, 60,
62, 64-66, 68-70, 72-73,
75, 78, 80, 84, 88, 94-95,
97-99, 102, 104, 107, 109-
113, 116-120, 123, 125,
132, 134-136, 138, 146,
158-162

V

Van – 20, 24, 48, 105, 144

Van, lac – 14-15, 29

Vatican – 31, 157

Venise – 14, 66

Verone – 9

Vienne – 14

Z

Zeïtoun – 30, 121-122, 154

Table des matières

En guise de préface	5
Les massacres d'Arménie. Conférence faite au salon Bibliographique le 9 mars 1896 par M[onsieur] le Baron Carra de Vaux	11
Pisani P., Les massacres d'Arménie. Conférence faite à l'Institut Catholique de Paris le 3 mai 1896	37
Les Arméniens et la Question arménienne. Conférence faite par M[onsieur] Anatole Leroy-Beaulieu, membre de l'Institut à l'Hôtel des Sociétés savantes le 9 juin 1896.....	55
Les Arméniens et la réforme de la Turquie. Conférence faite par M[onsieur] Albert Vandal de l'Académie française dans la salle de la Société de Géographie. Le 2 février 1897	99
Coulbaut P., Les massacres d'Arménie et le rôle des puissances européennes	131
Index des noms	165
Index des lieux	169

**ՀԱՄԻԴՅԱՆ ԿՈՏՈՐԱԾՆԵՐԸ
ՖՐԱՆՍԻԱՅԻ ԺԱՄԱՆԱԿԱԿԱՌՑՆԵՐԻ
ՀՐԱՊԱՐԱԿԱՅԻՆ ԵԼՈՒՅԹՆԵՐՈՒՄ**

*Աշխատասիրությամբ՝
Պողոսյան Վարուժանի*

**LES MASSACRES HAMIDIENS À
TRAVERS LE PRISME DES
CONFÉRENCES DES
CONTEMPORAINES FRANÇAIS**

*Textes réunis et présentés par
Poghosyan Varoujean*

ԵՊՀ Հրատարակչություն, Երևան, Ալ. Մանուկյան 1

Ստորագրված է տպագրության 07.10.2013:

Չափսը՝ 60x84 1/16: Թուղթը՝ օֆսեթ:

Տպագրությունը՝ օֆսեթ: 11 տպ. մամուլ:

Տպաքանակը՝ 200 օրինակ:

«ԳԵՎՈՐԳ - ՀՐԱՅՐ» ՍՊԸ



**Հրատարակչություն
Երևան, Գրիգոր Լուսավորչի 6:
Հեռ.՝ 52.79.74, 52.79.47
Էլ. փոստ lusakn@rambler.ru**